

CONSEILLERS PROFESSIONNELS

Architecture:

**YELLE MAILLÉ
+ GLCRM
+ L'ATELIER**

architectes en consortium + CIM Conseil
en collaboration avec Civilti



Ingénierie:



**YELLE MAILLÉ
+ GLCRM
+ L'ATELIER**
architectes en consortium + CIM Conseil
en collaboration avec Civilti


LISTE DES FEUILLES

DÉCONSTRUCTION

N°	NOM DES FEUILLES	N°	NOM DES FEUILLES	N°	NOM DES FEUILLES	N°	NOM DES FEUILLES
DEVIS - ANNEXES							
B	PLAN CLÉ SITE	D-0224	NIVEAU 1 - BLOC 1500	D-0306	ÉLÉVATIONS BLOC 600	D-1200C	PLAFONDS NIVEAU 2 - PLAN D'ENSEMBLE
		D-0225	NIVEAU 1 - BLOC 1600	D-0307	ÉLÉVATIONS BLOC 700	D-1201	PLAFONDS NIVEAU 0 - BLOC 1300
		D-0226	NIVEAU 1 - BLOC 1700	D-0308	ÉLÉVATIONS BLOC 800	D-1202	PLAFOND NIVEAU 0 - BLOC 1500
SÉRIE 0100 - IMPLANTATION							
D-0100	PLAN D'IMPLANTATION EXISTANT	D-0227	NIVEAU 1 - BLOC 1800	D-0309	ÉLÉVATIONS BLOC 900	D-1203	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 1100
		D-0228	NIVEAU 1 - BLOC 1900	D-0310	ÉLÉVATIONS BLOC 1000	D-1204	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 1200
SÉRIE 0200 - PLANS							
D-0200A	NIVEAU 0 - PLAN D'ENSEMBLE	D-0229	NIVEAU 1 - BLOC 2000	D-0311	ÉLÉVATIONS BLOC 1100	D-1205	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 1300
D-0200B	NIVEAU 1 - PLAN D'ENSEMBLE	D-0230	NIVEAU 1 - BLOC 2100	D-0312	ÉLÉVATIONS BLOC 1200	D-1206	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 1500
D-0200C	NIVEAU 2 - PLAN D'ENSEMBLE	D-0231	NIVEAU 1 - BLOC 2200	D-0313	ÉLÉVATIONS BLOC 1300	D-1207	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 1600
D-0201	NIVEAU 0 - BLOC 1300	D-0232	NIVEAU 1 - BLOC 2300	D-0314	ÉLÉVATIONS BLOC 1500	D-1208	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 1700
D-0202	NIVEAU 0 - BLOC 1500	D-0233	NIVEAU 1 - BLOC 2400	D-0315	ÉLÉVATIONS BLOC 1600	D-1209	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 1800
D-0203	NIVEAU 0 - BLOC 2000	D-0234	NIVEAU 1 - BLOC 2500	D-0316	ÉLÉVATIONS BLOC 1700	D-1210	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 1900
D-0204	NIVEAU 0 - BLOC 2100	D-0235	NIVEAU 1 - BLOC 2600	D-0317	ÉLÉVATIONS BLOC 1800	D-1211	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 2000
D-0205	NIVEAU 0 - BLOC 2200	D-0236	NIVEAU 1 - BLOC 2700	D-0318	ÉLÉVATIONS BLOC 1900	D-1212	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 2100
D-0206	NIVEAU 0 - BLOC 2300	D-0237	NIVEAU 2 - BLOC 100	D-0319	ÉLÉVATIONS BLOC 2000	D-1213	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 2200
D-0207	NIVEAU 0 - BLOC 2400	D-0238	NIVEAU 2 - BLOC 200	D-0320	ÉLÉVATIONS BLOC 2100	D-1214	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 2300
D-0208	NIVEAU 0 - BLOC 2500	D-0239	NIVEAU 2 - BLOC 300	D-0321	ÉLÉVATIONS BLOC 2200	D-1215	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 2400
D-0209	NIVEAU 0 - BLOC 2600	D-0240	NIVEAU 2 - BLOC 400	D-0322	ÉLÉVATIONS BLOC 2300	D-1216	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 2500
D-0210	NIVEAU 0 - BLOC 2700	D-0242	NIVEAU 2 - BLOC 600	D-0323	ÉLÉVATIONS BLOC 2400	D-1217	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 2600
D-0211	NIVEAU 1 - BLOC 100	D-0243	NIVEAU 2 - BLOC 700	D-0324	ÉLÉVATIONS BLOC 2500	D-1218	PLAFOND NIVEAU 1 - BLOC 2700
D-0212	NIVEAU 1 - BLOC 200	D-0244	NIVEAU 2 - BLOC 800	D-0325	ÉLÉVATIONS BLOC 2600	D-1219	PLAFOND NIVEAU 2 - BLOC 100
D-0213	NIVEAU 1 - BLOC 300	D-0245	NIVEAU 2 - BLOC 900	D-0326	ÉLÉVATIONS BLOC 2700	D-1220	PLAFOND NIVEAU 2 - BLOC 200
D-0214	NIVEAU 1 - BLOC 400	D-0246	NIVEAU 2 - BLOC 1000	D-0327	ÉLÉVATIONS & COUPES BÂTIMENTS EXTÉRIEURS	D-1221	PLAFOND NIVEAU 2 - BLOC 300
D-0216	NIVEAU 1 - BLOC 600	D-0247	NIVEAU 2 - BLOC 1100			D-1222	PLAFOND NIVEAU 2 - BLOC 400
D-0217	NIVEAU 1 - BLOC 700	D-0248	NIVEAU 2 - BLOC 1200	SÉRIE 0500 - COUPES			
D-0218	NIVEAU 1 - BLOC 800	D-0249	NIVEAU 2 - BLOC 1600	D-0501	COUPES BLOCS 100-300	D-1224	PLAFOND NIVEAU 2 - BLOC 600
D-0219	NIVEAU 1 - BLOC 900	D-0250	NIVEAU 2 - BLOC 1900	D-0502	COUPES BLOCS 1200-1300-1600	D-1225	PLAFOND NIVEAU 2 - BLOC 700
D-0220	NIVEAU 1 - BLOC 1000	D-0251	NIVEAU 2 - BLOC 2200	D-0503	COUPES BLOC 1900	D-1226	PLAFOND NIVEAU 2 - BLOC 800
D-0221	NIVEAU 1 - BLOC 1100	SÉRIE 0300 - ÉLÉVATIONS		D-0504	COUPES BLOCS 2100-2200	D-1227	PLAFOND NIVEAU 2 - BLOC 900
D-0222	NIVEAU 1 - BLOC 1200	D-0301	ÉLÉVATIONS BLOC 100	D-0505	COUPES BLOCS 2400-2500-2600	D-1228	PLAFOND NIVEAU 2 - BLOC 1000
D-0223	NIVEAU 1 - BLOC 1300	D-0302	ÉLÉVATIONS BLOC 200	SÉRIE 1200 - PLAFONDS			
		D-0303	ÉLÉVATIONS BLOC 300	D-1200A	PLAFONDS NIVEAU 0 - PLAN D'ENSEMBLE	D-1230	PLAFOND NIVEAU 2 - BLOC 1300
		D-0304	ÉLÉVATIONS BLOC 400	D-1200B	PLAFONDS NIVEAU 1 - PLAN D'ENSEMBLE	D-1231	PLAFOND NIVEAU 2 - BLOC 1600
						D-1232	PLAFOND NIVEAU 2 - BLOC 1900
						D-1233	PLAFOND NIVEAU 2 - BLOC 2200

RÉAMÉNAGEMENT

N°	NOM DES FEUILLES
SÉRIE 0000 - PRÉSENTATION	
R-0001	NOTES GÉNÉRALES
SÉRIE 0100 - IMPLANTATION	
R-0101	BLOC 500 - IMPLANTATION ET PLAN DE TOITURE
SÉRIE 0200 - PLANS	
R-0201	BLOC 500 - DÉCONSTRUCTION NIVEAU 1 (VIDE TECHNIQUE)
R-0202	BLOC 500 - DÉCONSTRUCTION NIVEAU 2
R-0203	BLOC 500 - DÉCONSTRUCTION PLAFONDS NIVEAU 2
R-0204	BLOC 500 - PLAN NIVEAU 1 (VIDE TECHNIQUE)
R-0205	BLOC 500 - PLAN NIVEAU 2
R-0206	BLOC 500 - PLAN DE PLAFOND NIVEAU 2
SÉRIE 0300 - ÉLÉVATIONS	
R-0301	BLOC 500 - ÉLÉVATIONS
SÉRIE 0550 - DÉTAILS ENVELOPPE	
R-0551	BLOC 500 - DÉTAILS ENVELOPPE
SÉRIE 0700 - INTÉRIEURS	
R-0701	BLOC 500 - AGRANDIS ET ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES
R-0702	BLOC 500 - AGRANDIS (AUDIOVISUEL)
R-0751	BLOC 500 - DÉTAILS INTÉRIEURS
SÉRIE 0800 - MOBILIER	
R-0801	BLOC 500 - MOBILIER INTÉGRÉ
SÉRIE 0900 - AMÉNAGEMENT	
R-0901	BLOC 500 - PLAN DES FINIS NIVEAU 2
R-0902	BLOC 500 - PLAN D'AMÉNAGEMENT



LEGENDE D'IMPLANTATION

- LIMITE DE PROPRIÉTÉ
- LIMITE DE LOT
- ZONE DE DÉCONSTRUCTION
- CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
- BÂTIMENTS À CONSERVER
- BÂTIMENT EXISTANT À DÉCONSTRUIRE DANS SON INTÉGRALITÉ, SAUF INDICATION CONTRAIRE EXPLICITE (BLOC 500 À CONSERVER)
- ZONE D'EXCAVATION AUTOUR DU BÂTIMENT À DÉCONSTRUIRE (VOIR PLANS INGÉNIEURS)
- GAZON
- ARBRE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER (VOIR DÉVS)
- ARBRE À ABATRE
- BOLLARD EN ACIER PEINT
- ACCÈS AU BÂTIMENT
- ISSUE DE SECOURS UNIQUÉMENT
- NOUVEAU CHEMIN D'ACCÈS (VOIR CIVIL)

LE PLAN D'IMPLANTATION EST À TITRE INDICATIF. POUR LES PRÉCISIONS DES COMPAGNONS DU SITE, SE RÉFÉRER AUX PLANS DE CIVIL ET D'INGÉNIEUR.

SAUF MENTION CONTRAIRE EXPLICITE, TOUTS LES ÉLÉMENTS SITUÉS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE DE DÉCONSTRUCTION DOIVENT ÊTRE DÉMONTÉS EN LÉGER DANS LEUR ENTÉRIEUR, MÊME S'ILS NE SONT PAS PRÉVIS SUR CE PLAN.

VOIR PLAN DE CIVIL POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LES RELEVEMENTS DE SOLS EXTÉRIEURS.

- ### NOTES GÉNÉRALES
- G-01 CES PLANS SONT ACCOMPAGNÉS D'UN RELEVÉ PHOTO 300° POUR UNE COMPRÉHENSION OPTIMALE. SOUS RÉSERVE DES ÉVENTUELLES MODIFICATIONS ENTRE LE MOMENT DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES ET LE MOMENT DE LA DÉMOLITION.
 - G-02 LES ÉLÉMENTS OU ÉQUIPEMENTS DE MÉCANIQUE ÉLECTRIQUE, TÉLÉCOMMUNICATION, CONTRÔLE CHAUFFAGE OU AUTRES ÉLÉMENTS SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'INGÉNIEUR SONT REPRÉSENTÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT AFIN D'IDENTIFIER À L'ENTREPRENEUR LEUR PRÉSENCE POUR PORTER AUX ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX (VOIR PLANS D'INGÉNIEUR).
 - G-03 LES ÉLÉMENTS DE STRUCTURE TEL QUE POUTRES ET COLONNES SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'INGÉNIEUR SONT REPRÉSENTÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT AFIN D'IDENTIFIER À L'ENTREPRENEUR LEUR PRÉSENCE EN RAPPORT AVEC LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX (VOIR PLANS D'INGÉNIEUR).
 - G-04 AUCUN ÉQUIPEMENT DE MÉCANIQUE AU TOT APPARAÎT SUR LES ÉLEVATIONS AFIN DE FACILITER LA LECTURE DES ÉLEVATIONS. SE RÉFÉRER AUX PLANS D'INGÉNIEURS ET AUX PLANS DE TOTURE POUR IDENTIFIER LES COMPAGNIES LES ÉQUIPEMENTS AU TOT SONT NOTÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT (VOIR PLANS D'INGÉNIEUR).
 - G-05 BAC À PLANTES : FOURNIR TOUTS TRAVAUX POUR VIDER LES BACS À PLANTES EXISTANTS DE LEUR CONTENU (TERRE, VÉGÉTAL, FLEURS, PLANTES, ARBUSTES, ETC.) AVANT LA DÉMOLITION DE LA BASE. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR À MÊME SA SOUSMÉTTE, L'ENLEVEMENT, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION OU CONTRÔLE DES BACS, ET CE EN CONFORMITÉ AVEC LES DÉVTS ET LES LOIS APPLICABLES.
 - G-06 GARANTIE DE FENÊTRE : DANS LES FENÊTRES OU DES STORES ET/OU DES RIDEAUX PRÉSENTS PRÉCISER L'ENLEVEMENT SÉLECTIF DES STORES, PERSIENNES ET/OU RIDEAUX INCLUANT TOUTES LES COMPAGNIES BY RATTACHANT INCLUANT, SANS NECESSAIREMENT BY L'IMITER, SUPPORTS, TRINGLES, ANNEAUX, ACCESSOIRES ETC.
 - G-07 STORES ET/OU RIDEAUX DE FAÇON À ALLÉGER LES DESSINS ET SAUF AUCUN CONTRAIRE, ORIGINE DE SEUL FENÊTRE EST POINTÉ DANS UNE SÉRIE DE FENÊTRES CONJUGUÉES (BAIE DE FENÊTRES, IL Y A DES STORES ET/OU RIDEAUX DANS TOUTES LES FENÊTRES DE LA BAIE).
 - G-08 DE FAÇON GÉNÉRALE, LE TERME BLOC DE MACONNERIE AUX PLANS S'APPLIQUE À TOUTES LES BLOCS DE BÉTON (MUR OU NOYAU) DE L'ÉPAISSEUR NOUÉE.
 - G-09 PHASES DE TRAVAUX : SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES TRAVAUX SE FERONT EN UNE (1) PHASE. CÉPÉNDANT, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR L'ÉCART DE SES TRAVAUX SELON LES PARAMÈTRES ET LES PRIORITÉS DÉCRIT AUCIUS.
 - G-10 TOUTES LES PORTES D'ACCÈS AUX TOILETTES SONT SYSTÉMATIQUEMENT ACCOMPAGNÉES D'UN PICTOGRAMME MUR ET D'UNE INGENIERIE DE SALLE.
 - G-11 DE FAÇON GÉNÉRALE, SAUF AUCUN CONTRAIRE, TOUTES LES ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AUX ÉLEVATIONS ET AUX PLANS À L'INTÉRIEUR DE LA LIMITE DE LA ZONE DE TRAVAUX, SONT À ENLEVER ET/OU DÉMONTÉ PAR L'ENTREPRENEUR.
 - G-12 ÉLÉMENTS À DÉMANTÉLER DE FAÇON SÉLECTIVE POUR RECYCLAGE ET/OU RÉUTILISATION (VOIR PLANS INGÉNIEURS).
 - G-13 TOUTS LES NIVEAUX (PLANCHERS, PLAFOND, PALIER, TOITURE, TERRASSÉ ET STATIONNEMENTS) SONT APPROXIMATIFS.
 - G-14 LES COMPTOIRS EN STRATIFUS ET MOULURES FIXES DEVONT ÊTRE DÉMANTÉLÉS.
 - G-15 TOUTS LES ÉLÉMENTS ACCROCHÉS AU MUR TEL QUE L'IDENTIFICATION DES LOGGERS, TABLEAUX ET GABARITS DEVONT ÊTRE DÉMANTÉLÉS DANS LA MESURE OÙ LES NE SERONT PAS PRÉVIS PAR LES OCCUPANTS.
 - G-16 COMPOSITIONS DE MURS : ENTRE DEUX RILLES DE COMPOSITION IDENTIQUES, LA COMPOSITION DES MURS RESTE LA MÊME.

Conseillers professionnels

Architecture: **YELLE MAILLÉ + GLCRM L'ATELIER**
architectes en consortium + CIM Conseil en collaboration avec CIVIL

No. Projet: YELLE MAILLÉ: C24-003
GLCRM: 670-24-A
L'ATELIER: 2500-3300-24

Ingénierie: **TETRA TECH**
Stantec

No. Projet: TETRA TECH 518PST
STANTEC: 13710301

PLAN CLE:

LE PLAN D'IMPLANTATION EST À TITRE INDICATIF. POUR LES PRÉCISIONS DES COMPAGNONS DU SITE, SE RÉFÉRER AUX PLANS DE CIVIL ET D'INGÉNIEUR.

SAUF MENTION CONTRAIRE EXPLICITE, TOUTS LES ÉLÉMENTS SITUÉS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE DE DÉCONSTRUCTION DOIVENT ÊTRE DÉMONTÉS EN LÉGER DANS LEUR ENTÉRIEUR, MÊME S'ILS NE SONT PAS PRÉVIS SUR CE PLAN.

VOIR PLAN DE CIVIL POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LES RELEVEMENTS DE SOLS EXTÉRIEURS.

Date	Revisé	Modification	Par
2026-04-15	B	Adressé AD1	ADD-A-01
2026-03-20	B	Pour approuver l'offre - 44546103	ADD-A-01

Client: **Centre intégré de santé et de services sociaux de Québec**

Projet: **CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC (CHAUD) - PHASE 1 - PRÉPARATION DU SITE**

DÉCONSTRUCTION, DÉCONTAMINATION ET BUREAU DE CHANTIER

Bois: **YELLE MAILLÉ + GLCRM L'ATELIER**

Titre du dessin: **PLAN D'IMPLANTATION EXISTANT**

Conçu par	Dessiné par	Vérifié par

Date: 2026-04-15

Contenu n°: 44546103

Échelle n°: D-0100

2026-04-23 15:42:45

1 PLAN CONTEXTE D'IMPLANTATION
D-0314 ÉCHELLE 1:1000

SÉRIE R : CONSERVATION / TRANSFORMATION DU BLOC 500



INFORMATIONS GÉNÉRALES		ANALYSE DE CODE	
NOM DU PROJET	Centre hospitalier affilié universitaire de l'Outaouais (CHAUD) - Phase 1 - Préparation du site / Déconstruction, décontamination et bureau de chantier	NOM DU PROJET	Centre hospitalier affilié universitaire de l'Outaouais (CHAUD) - Phase 1 - Préparation du site / Déconstruction, décontamination et bureau de chantier
NUMÉRO DE PROJET	44546103	NUMÉRO DE PROJET	44546103
ADRESSE	243, boul. de la Cité des Jeunes, Gatineau, QC, J8Y 6L2	ADRESSE	243, boul. de la Cité des Jeunes, Gatineau, QC, J8Y 6L2
ANNÉE DE CONSTRUCTION	1963	ANNÉE DE CONSTRUCTION	1963
CODE APPLICABLE	CMB 2015 MODIFIÉ - QUÉBEC	CODE APPLICABLE	CMB 2015 MODIFIÉ - QUÉBEC
ITEM	TABLEAU DE DONNÉES, CODE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC 2020	ITEM	RÉFÉRENCES CNB
CLASSIFICATION DU BÂTIMENT			
1	DOMAINE D'APPLICATION	<input type="checkbox"/> NOUVELLE CONSTRUCTION <input type="checkbox"/> ADDITION L'EXISTANT <input type="checkbox"/> TRANSFORMATION DU BÂTIMENT <input type="checkbox"/> CHANGEMENT D'USAGE	<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE 3 PARTIE 10
2	USAGE(S) PRINCIPAUX	BUREAUX	3.1.3.1.
3	AIRE DE BÂTIMENT	EXISTANT : 2242 m ² NOUVEAU : 0 m ² TOTAL : 2242 m ²	1.4.1.2. & 3.2.2.5.
4	HAUTEUR DE BÂTIMENT	AL DESSUS NIVEAU DU SOL : 1 EN DESSOUS NIVEAU DU SOL : 0	1.4.1.2. / 3.2.1.1. / 3.2.2.5. & 3.2.2.15.
5	FAÇADES SUR RUES/VOIES D'ACCÈS	2 FAÇADES SUR RUES	3.2.2.10. & 3.2.5.5.
6	CLASSIFICATION	GROUPE D AU PLUS 2 ÉTAGES PROTÉGÉS PAR GICLIEURS	3.2.2.63
EXIGENCES DE CLASSIFICATION			
7	SYSTÈME DE GICLIEURS	<input type="checkbox"/> BÂTIMENT COMPLET <input type="checkbox"/> SOUS-SOL LIQUÉFIANT <input type="checkbox"/> GICLIEURS PLUTÔT QUE DRF AU TOIT <input type="checkbox"/> NON REQUIS	3.2.2.18.
8	AIRE ET HAUTEUR DE BÂTIMENT MAX.	3000 m ² / 4 étages	3.2.2.63
9	AIRE REZ-DE-CHAUSSEE	0 m ²	3.2.1.1. / 3.1.1.1.
10	CONSTRUCTION AUTORISÉE	<input type="checkbox"/> CONSTRUCTION COMBUSTIBLE <input type="checkbox"/> CONSTRUCTION INCOMBUSTIBLE <input type="checkbox"/> LES DEUX	3.2.2.63
11	CONSTRUCTION RÉELLE	<input type="checkbox"/> CONSTRUCTION COMBUSTIBLE <input type="checkbox"/> CONSTRUCTION INCOMBUSTIBLE <input type="checkbox"/> LES DEUX	3.2.2.63
12	DRF EXIGÉ	PLANCHER MEZZANINE : OH TOIT : OH ÉLÉMENTS PORTEURS : OH	3.2.2.63 (plancher incombustible)
PROTECTION INCENDIE			
12	SYSTÈME D'ALARME INCENDIE	NON REQUIS	3.2.4.1.1)
13	RÉSEAU DE CANALISATION INCENDIE	NON REQUIS ■ BÂTIMENT MOINS DE 3 ÉTAGES ■ AIRE DE BÂTIMENT CONFORME AU TABLEAU 3.2.5.8.	3.2.5.8.
14	ALIMENTATION EN EAU ADEQUATE	REQUIS	3.2.5.7.
15	DETECTEUR DE FUMÉE	NON REQUIS	3.2.4.11.
16	VENTILATION COUPE-FUMÉE	NON REQUIS	3.2.4.22.
17	DÉCLENCHEURS MANUELS	REQUIS ■ ENTRÉE PRINCIPALES ■ PROXIMITÉ DES ISSUES	3.2.4.16.
18	AVERTISSEURS VISUELS	NON REQUIS	3.2.4.19.
19	AVERTISSEURS DE FUMÉE	NON REQUIS	3.2.4.20.
20	ACCÈS AU TOIT	NON REQUIS	3.2.5.3.
21	VOIES D'ACCÈS INCENDIE	REQUIS ■ BÂTIMENT MOINS DE 3 ÉTAGES ■ AIRE DE BÂTIMENT DE PLUS DE 6000m ² ENTRE 3m à 15m DU BÂTIMENT RAYON DE COURBURE DE 120m MIN. HAUTEUR LIBRE DE 5m MIN. PENTE MAX. DE 1:12.5 SUR 15m MIN.	3.2.5.4. 3.2.5.5. / 3.2.5.6.
22	CONCEPTION VOIES D'ACCÈS	REQUIS	3.2.5.5. / 3.2.5.6.
EXIGENCES ISSUES			
23	NIVEAU D'OCCUPATION	ÉTAGE SOUS-SOL REZ-DE-CHAUSSEE	USAGE VIDE TECHNIQUE BUREAU (D)
24	NOMBRE D'ISSUES MINIMAL	2	0 PERSONNES 235 PERSONNES
25	DISTANCE MINIMALE ENTRE ISSUES	12 620 m	9.0.1.3. / 3.1.1.1.
26	DISTANCE DE PARCOURS MAX.	45 m	3.4.2.3.1) / 3.4.2.5.
27	LARGEUR DES ISSUES	CORRIDORS D'ISSUES : RAMPES : ESCALIERS : BAIES DE PORTES :	1100 mm 1100 mm 900 mm 800 mm
SALUBRITÉ			
28	NOMBRE DE W-C REQUIS	Puisque l'usage du bâtiment est maintenu et que le nombre d'occupants n'est pas augmenté, il n'est pas requis de modifier le nombre d'appareils sanitaires. Le programme exige toutefois l'ajout de toilettes à accessibilité universelle, ce qui seront aménagées conformément aux exigences du CNB 2015 modifié Québec.	3.7.2.2.
ACCESSIBILITÉ			
29	CONCEPTION SANS OBSTACLE	Les dispositions relatives à la conception sans obstacle s'appliquent aux éléments ajoutés ou modifiés lorsque le bâtiment et l'aire de plancher modifiée correspondent aux situations suivantes : ■ Le bâtiment possède une entrée sans obstacle. ■ L'aire de plancher faisant l'objet d'une modification est située à l'étage de l'entrée pédestre. Puisque le bâtiment transformé à un seul étage et une entrée sans obstacle, tous les éléments modifiés doivent être conformes aux exigences d'accessibilité universelle du CNB 2015 modifié Québec.	3.8.1.1.
30	PARCOURS SANS OBSTACLE	Ainsi, chaque intervention nécessite l'aménagement d'un parcours sans obstacle de l'entrée principale du bâtiment jusqu'aux locaux modifiés.	3.8.2.3.
DÉGRE DE RÉSISTANCE AU FEU DES ÉLÉMENTS			
SÉPARATION COUPE-FEU			
SALLE ÉLECTRIQUE		REF CAN/ULC	RÉFÉRENCES CNB
DRF REQUIS :		DRF OBTENU :	1H
CONCIERGE		REF CAN/ULC	
DRF REQUIS :		DRF OBTENU :	1H
PLANCHER REZ-DE-CHAUSSEE (existant)		REF CAN/ULC	
DRF REQUIS :		DRF OBTENU :	OH
ISSUES DE SECOURS (existant)		REF CAN/ULC	
DRF REQUIS :		DRF OBTENU :	45 min
DRF REQUIS :		REF CAN/ULC	
DRF REQUIS :		DRF OBTENU :	OH
DRF REQUIS :		REF CAN/ULC	
DRF REQUIS :		DRF OBTENU :	OH

TYPES DE CLOISONS

LES DIFFÉRENTS TYPE DE CLOISON SONT MONTRES À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET SERVIRONT COMME UNE BANQUE DE COMPOSITION À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRENEUR. LES TYPES SONT INDICÉES AUX DESSINS.

ASSEMBLAGE DE CLOISONS

TYPE	CONSTRUCTION	DESCRIPTION	ÉPaisseur (mm)	I.T.S.	D.R.F.
SOUFFLAGES	A	- COULOMBAGES MÉTALLIQUES (A,B,C,D) OU FOURBURES MÉTALLIQUES (E)	41	57	-
	B	- ISOLANT ACOUSTIQUE OU IGNIFUGE (VOIR SI DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS)	64	80	-
	C	- 1 PANNELAU DE GYPSE TYPE X 16mm	92	108	-
	E	- 22	38	-	-
CLOISONS	A	- 1 PANNELAU DE GYPSE TYPE X 16mm	41	73	-
	B	- COULOMBAGES MÉTALLIQUES	64	96	39
	C	- ISOLANT ACOUSTIQUE OU IGNIFUGE (VOIR SI DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS)	92	124	47
	D	- 1 PANNELAU DE GYPSE TYPE X 16mm	152	184	51
CLOISONS DE PUIITS	A	- 1 PANNELAU DE REVÊTEMENT DE PUIITS 25mm	64	80	-
	B	- COULOMBAGES MÉTALLIQUES "CH"	102	118	-
	C	- ISOLANT ACOUSTIQUE OU IGNIFUGE (VOIR SI DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS)	152	168	-
CLOISONS DE BLOCS DE BÉTON	A	VOIR INFO POUR INFORMATION CONCERNANT LES DIMENSIONS, L'ORIENTATION ET LE REMPLISSAGE DES VIDES.	90	90	40
	B		140	140	48
	C		190	190	50
	D		240	240	51
	E		290	290	53

LEGENDE

INDICATIONS DU TYPE DE CLOISON :

ÉPaisseur de l'ossature métallique ou des blocs de béton

NUMÉRO D'ASSEMBLAGE DE LA CLOISON

HAUTEUR DE LA CLOISON

DÉGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS DE LA CLOISON

INDICATIONS DU TYPE DE CLOISON :

NUMÉRO D'ASSEMBLAGE DE LA CLOISON - VOIR TABLEAU

ÉPaisseur de l'ossature métallique ou des blocs de béton - VOIR TABLEAU

HAUTEUR DE LA CLOISON

DÉGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS DE LA CLOISON

1 = PLAFOND À DALLE
V = VOIR DÉTAILS INDICES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION
W = DALLE À DALLE
Y = 150mm PLUS HAUT QUE LE PLAFOND
Z = PLANCHER / PLAFOND

DÉGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS DE LA CLOISON

0 = SÉPARATION COUPE-FEU SANS DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU (PARE-FLAME)
1 = SÉPARATION COUPE-FEU AYANT UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DE 30 MINUTES
1.5 = SÉPARATION COUPE-FEU AYANT UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DE 45 MINUTES
2 = SÉPARATION COUPE-FEU AYANT UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DE 60 MINUTES
3 = SÉPARATION COUPE-FEU AYANT UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DE 90 MINUTES
4 = SÉPARATION COUPE-FEU AYANT UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DE 120 MINUTES

NOTES PARTICULIÈRES D'ASSEMBLAGE :

- SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS ASSEMBLAGES AVEC UN INDICE DE TRANSMISSION DE SON, INDICÉ AU TABLEAU, SERONT AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE ET SCÉLANT ACOUSTIQUE.
- LES CLOISONS AVEC UNE RÉSISTANCE AU FEU INDICÉE AUX PLANS SERONT DES ASSEMBLAGES AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE RESTANT AU FEU ET SCÉLANT COUPE-FEU.
- FOND DE FIXATION : DE MANIÈRE GÉNÉRALE, PRÉVOIR LES FOND DE CLOISURE POUR L'INSTALLATION DU MOBILIER INTÉRIEUR, DE L'ÉQUIPEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE, DES ACCESSOIRES SANITAIRES, DES ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS, ETC.
- GYPSE HYDROFUGE (TYPE X LORSQUE REQUIS) : DANS TOUTES LES LOCAUX PRÉSENTANT UN DEGRÉ D'HAUMIDITÉ ÉLEVÉ (EX. SALLES DE TOILETTE, SALLES D'EAU, SALLES DE COUCHE, ETC.)
- AJOUTER UN PANNELAU DE CONTREPLAQUE IGNIFUGE 19 mm SELON LES INDICATIONS AUX DOCUMENTS DES INGÉNIEURS.

GÉNÉRALITÉS

- TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS EN PLAN SONT COTÉES AU CENTRE DES COULOMBAGES, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- TOUS LES NOUVEAUX SOUFFLAGES EN PLAN SONT COTÉS À PARTIR DE LA FACE FINIE DES CLOISONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- POUR L'ESPACEMENT TYPE ENTRE LES MONTANTS MÉTALLIQUES, VOIR DEVIS.
- PRÉVOIR, POUR TOUTES LES OUVERTURES DANS LES CLOISONS DE GYPSE (PORTES, FENÊTRES ET PASSAGES DIVERS), DES COULOMBAGES MÉTALLIQUES ET ÉLÉMENTS DE RENFORTS SUPPLÉMENTAIRES CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU DEVIS.
- PRÉVOIR, POUR TOUTES LES OUVERTURES SUPPLÉMENTAIRES, LES ÉLÉMENTS DE RENFORTS SUPPLÉMENTAIRES CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU DEVIS.
- POUR TOUTES LES CLOISONS : DANS L'ENTRÉE-PLAFOND (ENTRE LE PLAFOND ET LA DALLE STRUCTURALE), LES JOINTS SERONT TRÉS.
- DE MANIÈRE GÉNÉRALE, EXÉCUTER UN SCÉLLEMENT DE 25 mm MAXIMUM À LA TÊTE DE TOUTES LES CLOISONS INTÉRIEURES (TOUS LES TYPES DE CLOISONS) POUR LA DALLE DE DALLE, PORTAGES, PLATELAGE ET/OU AUTRES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX.
- AUX ENDOITS OU UN CAISSON IGNIFUGE EST PRÉVU DANS L'ENTRÉE-PLAFOND, FAIRE BUTER LE DESSUS DES CLOISONS SUR LA FACE PARAFÈRE DU CAISSON, EN S'ASSURANT DE NE PAS COMPROMETTRE L'INTÉGRITÉ DU CLOISON COUPE-FEU DU CAISSON DANS LE CAS OÙ CE DERNIER CONSTITUE UNE SÉPARATION COUPE-FEU.
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES CLOISONS SE BUTENT SUR LES PLAFONDS SUSPENDUS, D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, LES CLOISONS DES LOCAUX SANITAIRES SONT DE HAUTEUR DALLE À DALLE.

CLOISONS TYPÉES

1. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES CLOISONS, SUR LES VUES EN PLAN, QUI N'ONT PAS D'IDENTIFICATION SONT DE TYPE 13C. HAUTEUR DALLE À DALLE (W).

SÉPARATION COUPE-FEU

- SE RÉFÉRER AUX FEUILLES DE LA BAIE R-0200 DU CAHIER DE PLANS D'ARCHITECTURE POUR CONNAÎTRE L'EMPLACEMENT DES CLOISONS DEVANT FORMER UNE SÉPARATION COUPE-FEU AVEC OU SANS DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU.
- TOUTES LES OUVERTURES DANS LES CLOISONS DOIVENT ÊTRE OBTURÉES AVEC UN ENSEMBLE PARE-FEU ET PARE-FLAME HOMOLOGUÉ EN FONCTION DU DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU REQUIS POUR LA CLOISON, DE MANIÈRE À ASSURER L'INTÉGRITÉ DES SÉPARATIONS, LES OUVERTURES DANS LES CLOISONS INDIQUÉES 0 (ZÉRO) DE RÉSISTANCE AU FEU DOIVENT ÊTRE OBTURÉES AVEC UN ENSEMBLE DE SCÉLLEMENT PARE-FUMÉE.
- LORSQUE LA RÉSISTANCE AU FEU EST REQUISE (SÉPARATION COUPE-FEU AVEC OU SANS DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU), EXÉCUTER LE SCÉLLEMENT DES CLOISONS TEL QUE MONTRÉ AUX DÉTAILS TYPÉES (FEUILLE 04.03.01 ET SUIVANTES DE LA SECTION 4 DU CAHIER TECHNIQUE EN UTILISANT UN SCÉLANT HOMOLOGUÉ PARE-FUMÉE.
- LES DÉTAILS DE JOINTIONS TYPÉES DEVONT ÊTRE SUIVIS POUR LES CLOISONS DONT LA RÉSISTANCE AU FEU N'EST PAS REQUISE, DANS CE CAS, DU SCÉLANT ACOUSTIQUE DEVRA ÊTRE MIS EN PLACE AFIN D'ASSURER LE DEGRÉ D'INSONORISATION VOULUE POUR LES CLOISONS.
- LORSQU'UNE SÉPARATION COUPE-FEU EST REQUISE AUTOUR D'UN PUIITS ALÉATOIRE, LE PUIITS DOIT ÊTRE TECHNIQUEMENT VERTICAL, ASSURER SA CONTINUITÉ D'UN ÉTAGE À L'AUTRE EN ADAPTANT LES PAROIS SELON LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS D'OUVERTURE ET EN ADAPTANT DES PAROIS HORIZONTALES DE TRANSITION AU BÉTON.
- LES GYPSES D'UNE CLOISON AVEC RÉSISTANCE AU FEU NE DOIVENT PAS ÊTRE INTERROMPUS LORS D'UNE INTERSECTION AVEC UNE AUTRE CLOISON AVEC UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU INFÉRIEUR.

FINIS MURAUX

- DANS LES ASSEMBLAGES DE CLOISONS PRÉSCRITS, REMPLACER LE PANNELAU DE GYPSE DE SURFACE, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, PAR UN PANNELAU D'APPLI POUR CARREAUX DE CÉRAMIQUE 16 mm D'ÉPaisseur AUX ENDOITS DE LA CLOISON OU LE MUR EST RECOUVERT DE CÉRAMIQUE.
- DANS LES ASSEMBLAGES DE CLOISONS PRÉSCRITS, REMPLACER LE PANNELAU DE GYPSE DE SURFACE PAR UN PANNELAU DE GYPSE HYDROFUGE (RÉSISTANT AUX MOISSISSURES) DANS LES PIÈCES COMPRENANT DES DOUCHES OU DES BAINS POUR LES CLOISONS AUTRES QUE CELLES FINIS EN CÉRAMIQUE.
- DANS LES PIÈCES COMPRENANT DES BAINS OU DOUCHES, LE PLAFOND DEVRA ÊTRE CONSTRUIT EN GYPSE HYDROFUGE 16 mm (RÉSISTANT AUX MOISSISSURES).
- DANS LES ASSEMBLAGES DE CLOISONS PRÉSCRITS, REMPLACER LE PANNELAU DE GYPSE DE SURFACE PAR UN PANNELAU DE GYPSE HYDROFUGE (RÉSISTANT AUX MOISSISSURES) DERRIÈRE ET SUR LES CÔTÉS DES DOUCHES D'URGENCE ET POSTES DE LAVAGE DE MAINS (PLM).

COULOMBAGES MÉTALLIQUES RENFORCÉS

- SE RÉFÉRER AU DEVIS POUR LE CALIBRE DES COULOMBAGES MÉTALLIQUES ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS DU MANUFACTURIER POUR LA LIMITE DE HAUTEUR DES COULOMBAGES.
- SAUF INDICATION CONTRAIRE AUX PLANS D'ARCHITECTURE, POUR TOUTES LES ASSEMBLAGES DE CLOISONS, SE RÉFÉRER AU DEVIS D'ARCHITECTURE POUR LE CALIBRE ET L'ESPACEMENT DES COULOMBAGES MÉTALLIQUES.

BENEFIT (FOND DE FIXATION / DE VISSAGE / DE CLOUAGE) DANS CLOISON

- PRÉVOIR LES RENFORTS REQUIS POUR LA FIXATION DU MOBILIER INTÉRIEUR, DES ACCESSOIRES SANITAIRES, DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES, ETC. VOIR PLAN, ASSEMBLAGE DES CLOISONS ET DÉTAILS TYPÉS POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'EMPLACEMENT DES RENFORTS.
- FURNIR ET INSTALLER DES FOND DE VISSAGE EN Tôle D'acier (VOIR DEVIS POUR SPÉCIFICATIONS) POUR LA FIXATION DU MOBILIER INTÉRIEUR, ACCESSOIRES, ÉQUIPEMENTS, ETC.
- COORDONNER L'EMPLACEMENT ET LES DIMENSIONS DES FOND DE VISSAGE EN FONCTION DES BESOINS DES AUTRES DISCIPLINES.

NOTES GÉNÉRALES DE LECTURE DES PLANS DE RÉAMÉNAGEMENT DU BLOC 500

LES NOTES GÉNÉRALES S'APPLIQUENT À L'ENSEMBLE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT ET FONT PARTIE INTÉGRANTE DU PRÉSENT MANDAT.

- L'ENTREPRENEUR DOIT SE CONFORMER À TOUTES LES CODES, NORMES, LOIS, RÉGLEMENTATIONS ET EXIGENCES DE SÉCURITÉ EN VOUEUR (CONSULT. MUNICIPALITÉ, PROPRIÉTAIRE, ETC.)
- POUR LA DESCRIPTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN CIVIL, EN STRUCTURE, EN ÉLECTRICITÉ, EN PLUMBERIE ET EN MÉCANIQUE, SE RÉFÉRER AUX DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS DES AUTRES DISCIPLINES.
- LES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE DOIVENT ÊTRE LUS ET EXAMINÉS DE CONCERT AVEC LES DOCUMENTS DES AUTRES DISCIPLINES. TOUTES DIVERGENCES ENTRE CES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE SIGNALÉES AUX PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
- LES NOTES GÉNÉRALES ET LES ANNOTATIONS AUX PLANS SONT COMPLÉMENTAIRES. S'IL Y A AMBIGÜITÉ ENTRE CES DERNIÈRES, LA NOTE LA PLUS PRÉCISE FACE À UNE INTERVENTION DONNERA PRIORITÉ SUR LES AUTRES. AU BÉSON, CONSULTER LE PROFESSIONNEL DE LA CONSTRUCTION.
- AUCUNE DIMENSION OU MESURE NE DOIT ÊTRE RELIÉE DIRECTEMENT SUR LES PLANS ET AUTRES DESSINS TECHNIQUES. TOUTES LES DIMENSIONS DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION SUR PLACE.
- LES TRAVAUX ÉTANT RÉALISÉS DANS UN CONTEXTE EXISTANT, AVANT DE PROCÉDER À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES CONDITIONS SUR LES LIEUX. IL DOIT AVERIR SANS DÉLAI LES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION DE TOUTES CONTRADICTIONS, ERREURS, OMISSIONS OU DIVERGENCES.
- L'ENTREPRENEUR DOIT AVERIR SANS DÉLAI LE PROFESSIONNEL DE LA CONSTRUCTION DE LA PRÉSENCE D'INSTALLATIONS IMPRÉVUES (ÉLÉMENTS ENFOUS, CONDUITS SOUVERAINS, ETC.) POUVANT AFFECTER LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX.
- LE TERME "SÉPARATION COUPE-FEU" IMPLIQUE QUE TOUT LE PÉRIMÈTRE DES CLOISONS, DES PLANCHERS ET DES PLAFONDS, IDENTIFIÉS COMME DOIVANT FORMER UNE SÉPARATION COUPE-FEU, DOIT ÊTRE SCÉLÉ ENSEMBLE CONTRE LA FUMÉE ET LE FEU, SELON LE DEGRÉ DE RÉSISTANCE DEMANDÉ. AVEC DES SÉPARATIONS COUPE-FEU PARE-FLAME HOMOLOGUÉS ET CONTINUS, LE TOUT AFIN D'ASSURER L'INTÉGRITÉ DE CES SÉPARATIONS. C'EST ÉGALEMENT LE CAS DE TOUTES LES TRANSCROISSURES EFFECTUÉES AU TRAVERS DE CES ÉLÉMENTS. CE TERME S'APPLIQUE ÉGALEMENT AUX SÉPARATIONS COUPE-FEU "HYBRIDES" QUI DOIVENT ÊTRE SCÉLÉES CONTRE LA FUMÉE AVEC UN CALFEUTRAGE CONFORME. SI LA CLOISON, LE PLANCHER OU LE PLAFOND EST SOULÉ ACOUSTIQUEMENT, LE PÉRIMÈTRE ET LES TRANSCROISSURES DOIVENT ÊTRE SCÉLÉES CONTRE LA PROPAGATION DU BRUIT ET DE LA FUMÉE AVEC UN CALFEUTRAGE ACOUSTIQUE CONFORME.
- AU COURS DES TRAVAUX, RAGREER TOUTES LES SURFACES FINIES DE PLANCHER, PUNTIERS, MURS, CLOISONS, PLAFONDS ET TOITS ENDOMMAGÉS PAR LES TRAVAUX D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ ET TOUTES LES AUTRES TRAVAUX INCLUS AU CONTRAT. LE MOT TRACERER SIGNIFIÉ :
 - RÉPARER, CONSOLIDER, SOUFFLER, ÉGALISER, AJUSTER, ALIGNER, RESURFAÇER, FINIR, PENDRE, RENDRE SEMBLABLE À CEUX DÉJÀ MIS EN PLACE.
 - AVEC DES MATÉRIELLES NEUTRES ET SEMBLABLES À CEUX DÉJÀ MIS EN PLACE.
 - FAÇONNER DE MANIÈRE À C'ÊTRE LE PRODUIT FINI S'IL Y A PAS DE DIFFÉRENCE ENTRE LES MATÉRIELLES DÉJÀ MIS EN PLACE ET LES NOUVEAUX.
 - DANS LE CAS DE SURFACES À REPENDRE, RÉPARER ET SABLER TOUTES LES SURFACES AVANT D'APPLIQUER LA PEINTURE. DANS LE CAS OÙ LES SURFACES SONT MALAMMENT (BOURSOULÉES), EN OVER LA PARTIE DE MALAMMENT, RÉPARER LES SURFACES ET APPLIQUER L'APPRÊT REQUIS POUR ENSEMBLE REPENDRE LA CLOISON OU LE PLAFOND DANS SA TOTALITÉ AVEC LE SYSTÈME DE PEINTURE PRÉVU AU DEVIS. DANS LE CAS DE PEINTURE QUI S'ÉCALLE OU DÉCOLLE, GRATER ET ÉLÉVER TOUTES LES RÉSERVES DE PEINTURE DES CLOISONS ET DES PLAFONDS AVANT DE REPENDRE LES SURFACES AVEC LE SYSTÈME DE PEINTURE PRÉSCRIT AU DEVIS.
- EMPLACEMENT DES PONTS DE CONTRÔLE, INTERRUPTEURS, ÉQUIPEMENTS EXPOSÉS, ETC. DOIT ÊTRE COORDONNÉ AVEC LE PROFESSIONNEL DE LA CONSTRUCTION.
- TOUS LES CONDUITS, TUYAUX ET FILS NE DOIVENT PAS ÊTRE APPARENTS DANS LES ESPACES FINIS, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES.
- TOUS LES FINIS, ÉCHANTILLONS ET COULEURS DOIVENT RECEVOIR L'APPROBATION DU PROFESSIONNEL DE LA CONSTRUCTION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER UNE BONNE VENTILATION DES LIEUX EST EFFECTIVE PENDANT L'UTILISATION DE SUBSTANCES VOLATILES OU TOXIQUES.
- À LA FIN DES TRAVAUX DE CURÉTAGÉ, L'ENTREPRENEUR DOIT NETTOYER L'EMPLACEMENT DU CHANTIER DE TOUTES LES REBUTS PRÉSENTS SUR LES LIEUX AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.
- TOUS LES PUIITS ET REGARDS SITUÉS DANS LES ZONES D'INTERVENTION DEVONT ÊTRE NETTOYÉS ET LAISSÉS EXEMPTS DE TOUTS DÉBRIS À LA FIN DES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EFFECTUER TOUTES LES BRANCHEMENTS ET RACCORDEMENTS TEMPORAIRES NÉCESSAIRES À SES TRAVAUX (ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET EN EAU), SE RÉFÉRER AUX DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS DES AUTRES DISCIPLINES POUR PLUS DE DÉTAILS ET RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES SERVICES ORIGINELS À PROMOTEUR DU SITE DES TRAVAUX.
- DANS LE BUT D'ALLÉGER LES NOTES DANS LES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE, AMBI QUE D'ASSISTE À LA BONNE LECTURE ET À LA COORDINATION DES DOCUMENTS, LORSQU'IL EST INDICÉ "VOIR INFO" OU "VOIR AUSSI", SUIVI PAR UNE SPÉCIFICITÉ OU UN GÉNÉ (MÉCANIQUE, ÉLECTRIQUE, STRUCTURE, CIVIL, ACOUSTIQUE, AMIANTÉ, ETC.) COMPRENDRE QU'IL S'AGIT PLUTÔT DE SE RÉFÉRER AUX DOCUMENTS DU CONSULTANT PRÉCISÉ ET DE COORDONNER LEURS PORTÉES DES TRAVAUX AVEC CELLES EN COURS DE RÉAMÉNAGEMENT.
- LES FENÊTRES BRISÉES DOIVENT ÊTRE TOUTES REMPLACÉES PAR UN VITRAGE D'APPARENANCE IDENTIQUE AU VITRAGE EXISTANT. "AUCUN" DEUX FENÊTRES ONT ÊTRE IDENTIFIÉES SUR LES PLANS VOIR NOTE SPÉCIFIQUE 0201 SUR BASE DES RELIEFS EFFECTUÉS SUR PLACE. IL EST POSSIBLE QUE D'AUTRES VITRAGES AIENT ÉTÉ ENDOMMAGÉS PAR LA SUITE. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE D'INSPECTER L'INTÉGRITÉ DES VITRAGES OU BLOC 500 ET INTÉGRER LEUR REMPLACEMENT DANS SA SOUMISSION.

Conseillers professionnels

Architecture:
YELLE MAILLÉ + GLCRM + L'ATELIER
architectes en consortium • CIM Conseil en collaboration avec CIVIL

No. Projet:
YELLE MAILLÉ CHA-003
GLCRM 470-24-A
L'ATELIER 290-320-24

Ingenierie:
TE TETRA TECH
Stantec

No. Projet:
TETRA TECH 518P8TT
STANTEC 137103081

PLAN CLE:

2026-04-15 | B | Addenda A01 | ADD A 01

AL	M	J	Revis	Modification	Par

A : Nombre de sites
 B : Nombre de la description de site

Société québécoise des infrastructures
Québec

Client:
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
Québec

Projet:
CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (CHAUD) - PHASE 1 - PRÉPARATION DU SITE

DÉCONSTRUCTION, DÉCONTAMINATION ET BUREAU DE CHANTIER

Boao:

Titre du dessin:
NOTES GÉNÉRALES

D.A.O.:

Conçu par:	Dessiné par:	Vérifié par:
EL	EL	

Date	A	M	J	Date	A	M	J	Date	A	M	J
2026-04-15				2026-04-15				2026-04-15			

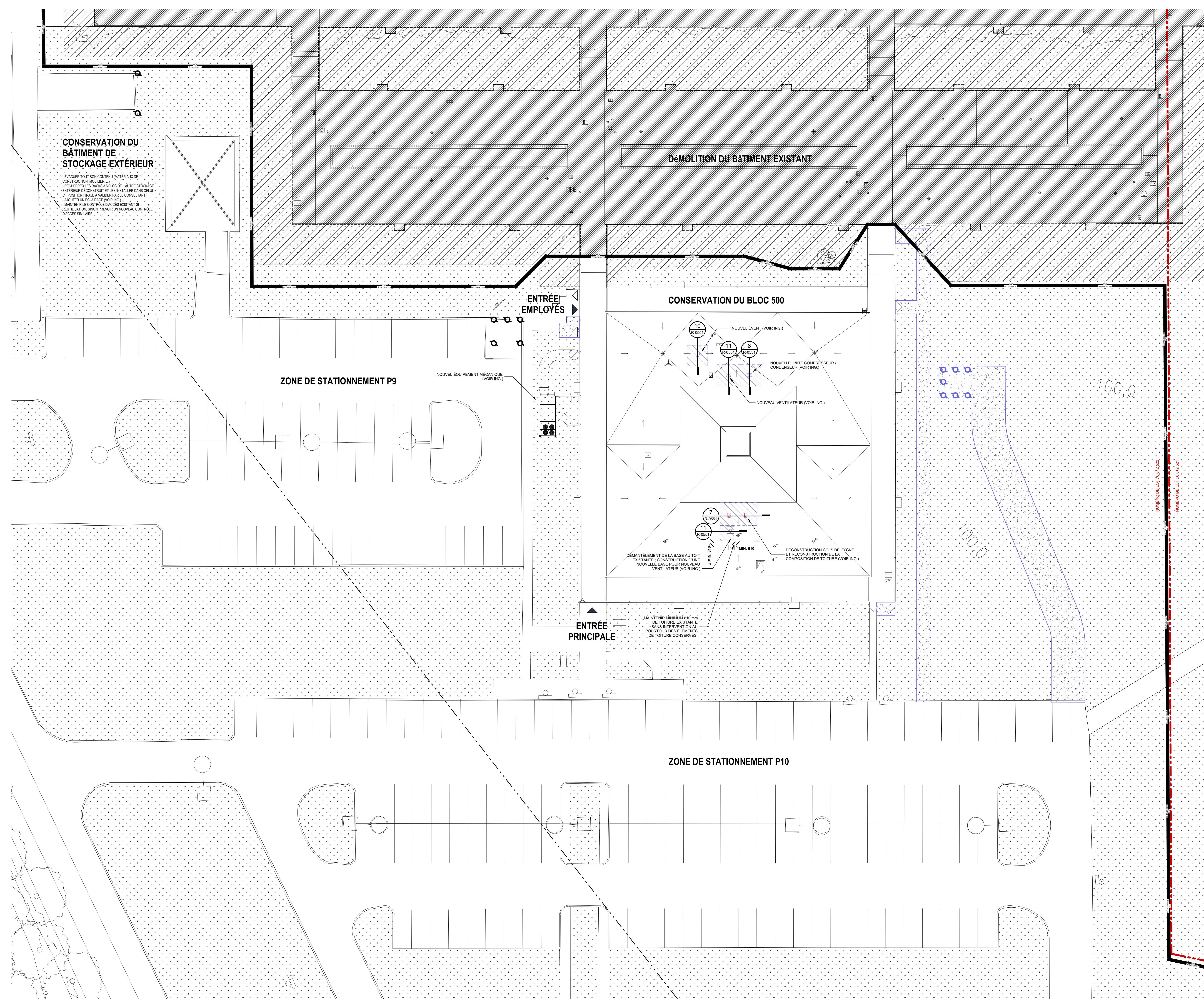
Contenu n°
44546103

Échelle n°
06990-002

Rapport
1 : 10

Feuille n°
R-0001

2026-04-23 15:42:54
Format ISO A0 (RV1) 2024



LÉGENDE D'IMPLANTATION

- LIMITE DE PROPRIÉTÉ
- - - LIMITE DE LOT
- - - ZONE DE DÉMOLITION
- ▨ BÂTIMENT EXISTANT À DÉCONSTRUIRE DANS SON INTÉGRALITÉ
- ▨ GAZON
- ARBRE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER (VOIR DEVIS)
- LAMPADAIRE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER
- ▶ ACCÈS AU BÂTIMENT
- ▶ ISSUE
- ▭ NOUVEAU CHEMIN D'ACCÈS (VOIR CIVIL)
- BOLLARD EXISTANT EN ACIER PEINT À CONSERVER ET PROTÉGER (VOIR DEVIS)
- NOUVEAU BOLLARD EN ACIER PEINT (VOIR CIVIL)

LE PLAN D'IMPLANTATION EST À TITRE INDICATIF. POUR LES PRÉCISIONS DES COMPOSANTES DU SITE, SE RÉFÉRER AUX PLANS DE CIVIL ET D'INGÉNIEURIE.

SANS MENTION CONTRAIRE EXPLICITE, TOUS LES ALÉMENTS STUÉS SUR LE SITE ENVIRONNANT LE BLOC 500 SONT À CONSERVER ET À PROTÉGER PENDANT LES TRAVAUX. TOUTES LES SURFACES EXTÉRIEURES ENDOMMAGÉES PENDANT LES TRAVAUX DEVRAIENT ÊTRE RÉPARÉES À FRAIS DE L'ENTREPRENEUR (GAZON, PLANTATION, TROTTOIRS, STATIONNEMENT, ETC.) VOIR PLAN DE CIVIL POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LES REVÊTEMENTS DE SOLS EXTÉRIEURS.

LÉGENDE DE TOITURE

- ▨ ÉLÉMENTS EXISTANTS CONSERVÉS
- 7 NOTE SPÉCIFIQUE
- ☞ DRAINS DE TOITURE
- ☞ ÉVÉNEMENTS DE TOITURE ET DE PLOMBERIE (VOIR INGÉNIEUR)
- ☞ ANTENNE (PARABOLIQUE (VOIR INGÉNIEUR))
- ☞ SORTIE DE VENTILATION EN COL DE CYGNE (VOIR INGÉNIEUR)
- ☞ SORTIE DE VENTILATION TYPE CLOCHE SUR BASE (VOIR INGÉNIEUR)
- ☞ SORTIE DE VENTILATION POUR CONDUITES / GAZ (VOIR INGÉNIEUR)
- ☞ RÉFÈRE NEIGE / DRAIN
- ☞ TRAPPE D'ACCÈS AVEC REMONTEE D'ÉTANCHÉITÉ

Conseillers professionnels

Architecture:
YELLE MAILLÉ + GLCRM + L'ATELIER
 architectes en consortium + CIM Conseil en collaboration avec CIVIL

No. Projet:
 YELLE MAILLÉ: C24-003
 GLCRM: 670-24.A
 L'ATELIER: 2002-3308-24

Ingénierie:
TETRA TECH
Stantec

No. Projet:
 TETRA TECH: 518181TT
 STANTEC: 13710381

PLAN CLE:

Date	Modifié par	Modification	Par
2026-04-15	B	ADDENDA A01	ADD A 01

A : Numéro de plan
 B : Numéro de la description de plan

Société québécoise des infrastructures
Québec

Client:
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
Québec

Projet:
CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (CHAUD) - PHASE 1 - PRÉPARATION DU SITE
 DÉCONSTRUCTION, DÉCONTAMINATION ET BUREAU DE CHANTIER

Boisau:

Titre du dessin:
BLOC 500 - IMPLANTATION ET PLAN DE TOITURE

D.A.O.:

Conçu par	Dessiné par	Vérifié par
FO	EL	


Date	A	M	J	Date	A	M	J	Date	A	M	J
2026-04-15				2026-04-15				2026-04-15			

Contrat n°: 44546103

Échelle n°: 06990-002

Format ISO A0 (RV1) 2024

1 BLOC 500 - IMPLANTATION
 R-0101 ÉCHELLE 1 : 200



1 BLOC 500 - DÉMOLITION NIVEAU 1 (VIDE TECHNIQUE)
R-0201 ÉCHELLE 1:100

LEGENDE DÉMOLITION / CONSTRUCTION (BLOC 500)

- ÉLÉMENTS EXISTANTS CONSERVÉS
- - - ÉLÉMENTS EXISTANTS À DÉMOLIR
- ÉLÉMENTS NOUVEAU
- ZONE DE TRAVAUX CONNEXES (ÉLECTROMÉCANIQUE (FORING))
- NOTE SPÉCIFIQUE
- PORTE EXISTANTE
- PORTE NOUVELLE
- GRAVIER / TERRE BATTUE (VIDE TECHNIQUE)
- ZONE DE RAGRÈGE DES FINIS ET SURFACES
- CLOSURE COUPE-FEU 1H

NOMENCLATURE DES MURS ET CLOISONS

- OC CLOISON DE CYPRE (ISOLÉE DANS LA MAJORITÉ DES CAS)
- CP CLOISON EN PANNEAUX PRÉFABRIQUÉS
- CM CLOISON DE BLOCS DE MAÇONNERIE CARRE
- CB CLOISON DE BLOCS DE MAÇONNERIE STANDARD
- CMO CLOISON MOLLAIRE DE BUREAU
- SO SOUFFLAGE EN CYPRE
- SOI SOUFFLAGE EN CYPRE ISOLÉ

NOMENCLATURE DES FINIS

ÉTIQUETTE DE FINI DE PLANCHER À DÉMOLIR

- XX — TYPE DE PLINTHE
- XX — TYPE FINI PLANCHER

ÉTIQUETTE DE FINI DE PLANCHER À CONSERVER

- XXX — TYPE DE PLINTHE
- XXX — TYPE FINI PLANCHER

J/P — JONCTION ENTRE DEUX FINIS DE PLANCHER

MT — MOLLAIRE DE TRANSITION ENTRE DEUX FINIS DE PLANCHER

LÉGENDE DES FINIS

- SO — APPÉLATION "Y" RÉFÈRE À DES FINIS EXISTANTS CONSERVÉS
- CA — CALCIFOLUC
- CE — CÉRAMIQUE
- TAC — TAPIS EN CARREAUX
- TAR — TAPIS EN ROULEAU
- TVC — TULE DE VINYLE COMPOSITE

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION NIVEAU 1

LES PHOTOS DES TACHES D'INFILTRATION D'EAU SONT MONTREES À TITRE INDICATIF SEULEMENT, ET NE CONSTITUENT PAS UNE DOCUMENTATION EXACTE ET PRÉCISE DE LA PORTÉE DES TRAVAUX À RÉALISER.

LES PLANS DU NIVEAU 1 DOIVENT ÊTRE LIS ET CONSULTÉS DE CONCERT AVEC TOUTES LES AUTRES DOCUMENTS, ET PARTICULIÈREMENT LES DOCUMENTS CONCERNANT L'HYGIÈNE INDUSTRIELLE ET LA DÉCONTAMINATION.

NOTES SPÉCIFIQUES

#	DESCRIPTION
D014	DÉGAGER LE MUR DU CYPRE ET DE L'ISOLANT JUSQU'AU BÉTON, INCLUANT LA MOLLAIRE D'ACIER LORSQU'APPLICABLE.
D015	DÉGAGER CALCIFOLUC, ET 21 MÈTRE DE PART ET D'AUTRE, DE SON CYPRE ET SON ISOLANT JUSQU'AU BÉTON, INCLUANT LES MOLLAIRES D'ACIER.
D016	DÉGAGER LE MUR DU CYPRE ET DE L'ISOLANT JUSQU'AU BÉTON SUR 41 MÈTRES DE PART ET D'AUTRE, DE LA TACHE, INCLUANT LA MOLLAIRE D'ACIER LORSQU'APPLICABLE.
D017	DÉGAGER LE MUR DU CYPRE ET DE L'ISOLANT AU POURTOIR DU CONDUIT DE VENTILATION, SUR ENVIRON 41 MÈTRE, INCLUANT LA MOLLAIRE D'ACIER.

Architecte: **YELLE MAILLÉ + GLCRM + L'ATELIER**
architectes en consortium + CIM Conseil en collaboration avec CIVIVI

No. Projet: YELLE MAILLÉ: C24-003
GLCRM: 670-24.A
L'ATELIER: 2500-3300-24

Ingenieur: **TETRA TECH**
Stantec

No. Projet: TETRA TECH: 518PSTT
STANTEC: 137430001

PLAN CLE:

2026-04-15	B	ADDENDA A01	ADD A 01
Date	Révisé	Modification	Par

A - Numéro de plan
 B - Numéro de la description de plan

Société québécoise des infrastructures Québec

Client: **Centre intégré de santé et de services sociaux de Québec Québec**

Projet: **CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (CHAOU)- PHASE 1 - PRÉPARATION DU SITE**

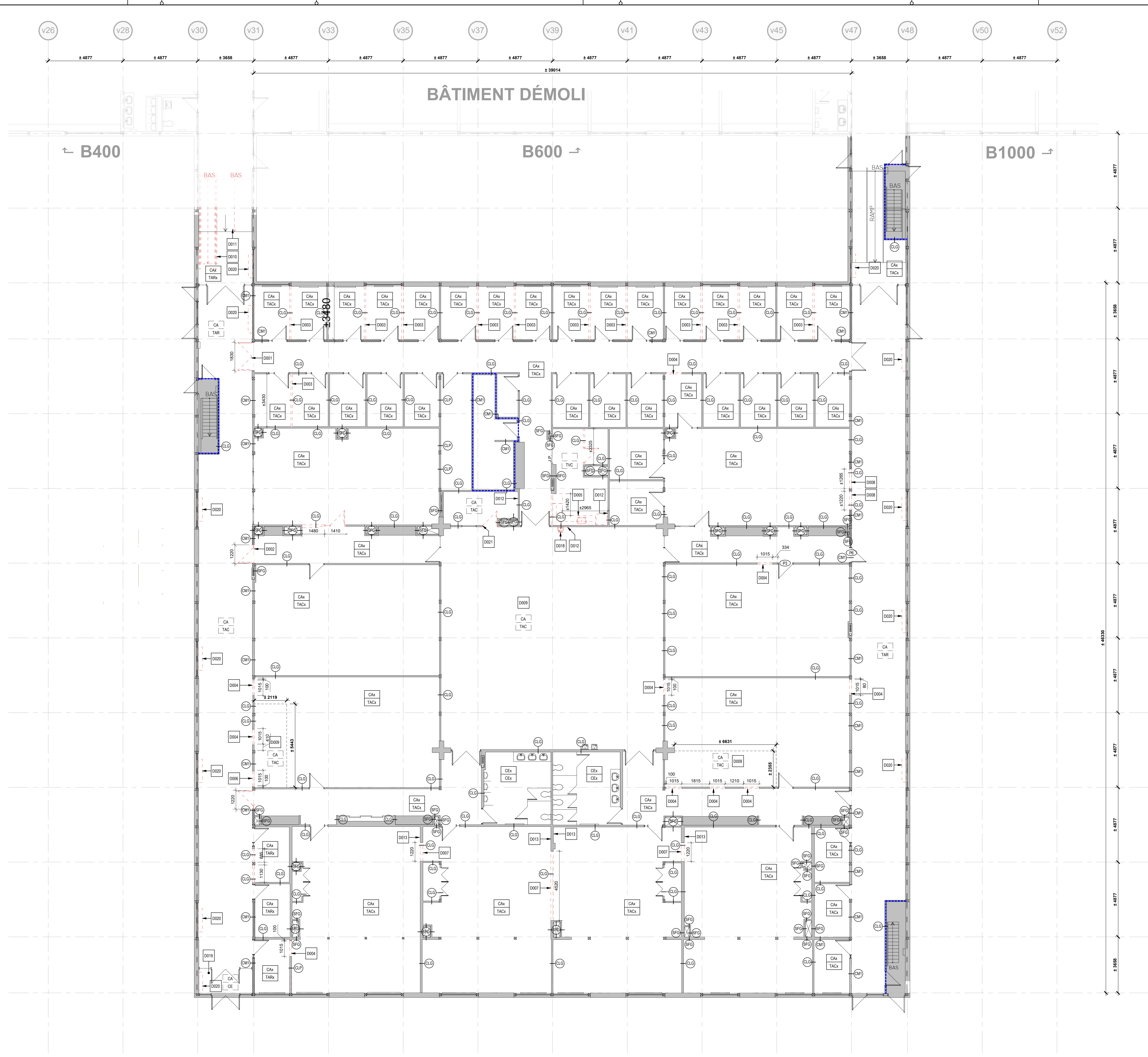
DÉCONSTRUCTION, DÉCONTAMINATION ET BUREAU DE CHANTIER

Boisau:

Titre du dessin: **BLOC 500 - DÉCONSTRUCTION NIVEAU 1 (VIDE TECHNIQUE)**

Conçu par:	Dessiné par:	Vérifié par:
EL	EL	
Date: 2026-04-15	Date: 2026-04-15	Date: 2026-04-15
Contrat n°: 44546103	Rapport	
Échelle n°: 06990-002	As indicated	
	Faitsu n°: R-0201	De:

D.A.G.:
2026-04-23 15:43:03 Format ISO A0 (RV1) 2024



BÂTIMENT DÉMOLI

B400

B600

B1000

1 BLOC 500 - DÉMOLITION NIVEAU 2
ÉCHELLE 1:100

LEGENDE DÉMOLITION / CONSTRUCTION (BLOC 500)

- ÉLÉMENTS EXISTANTS CONSERVÉS
- - - ÉLÉMENTS EXISTANTS À DÉMOLIR
- ÉLÉMENTS NOUVEAU
- ZONE DE TRAVAUX CONNEXES / ELECTROMECANIQUE (VOR ING.)
- NOTE SPECIFIQUE
- PORTE EXISTANTE
- PORTE NOUVELLE
- GRAVIER / TERRE BATTUE (VDE TECHNIQUE)
- ZONE DE RAGRAGE DES FINIS ET SURFACES
- CLOISON COUPE-FEU 1H

NOMENCLATURE DES MURS ET CLOISONS

- CLC - CLOISON DE GYPSE (ISOLÉE DANS LA MAJORITÉ DES CAS)
- CLP - CLOISON EN PANNEAUX PRÉFABRIQUÉS
- CM - CLOISON DE BLOCS DE MAÇONNERIE CARRE
- CMC - CLOISON DE BLOCS DE MAÇONNERIE STANDARD
- CMR - CLOISON MODULAIRE DE BUREAU
- SO - SOUFFLAGE EN GYPSE
- SOI - SOUFFLAGE EN GYPSE ISOLE

NOMENCLATURE DES FINIS

- ÉTIQUETTE DE FINI DE PLANCHER À DÉMOLIR
- XX - TYPE DE PLINTHE
 - XX - TYPE FINI PLANCHER
- ÉTIQUETTE DE FINI DE PLANCHER À CONSERVER
- XXX - TYPE DE PLINTHE
 - XXX - TYPE FINI PLANCHER
- J.P. - JONCTION ENTRE DEUX FINIS DE PLANCHER
- MT - MOULURE DE TRANSITION ENTRE DEUX FINIS DE PLANCHER
- LEGENDE DES FINIS
- CA - L'APPRELLATION "Y" RÉFÈRE À DES FINIS EXISTANTS CONSERVÉS
 - CA - CAOUTCHOUC
 - CE - CÉRAMIQUE
 - TAC - TAPIS EN CARREAUX
 - TAR - TAPIS EN ROULEAU
 - TVC - TULE DE VINYLE COMPOSITE

NOTES DÉMOLITION SÉLECTIVE

#	DESCRIPTION
0001	PORTE DOUBLE À DÉCONSTRUIRE DANS CADRE EXISTANT CONSERVÉ. RETIRER TOUTES LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE DU CADRE.
0002	PORTE, CADRE ET IMPOSTE VITRÉE À DÉCONSTRUIRE. TRAVAILLER DÉLICATEMENT AUTOUR DES SURFACES ET DES FINIS EXISTANTS CONSERVÉS.
0003	CLOISON DE GYPSE ET PLINTE À DÉCONSTRUIRE. TRAVAILLER DÉLICATEMENT AUTOUR DES SURFACES ET DES FINIS EXISTANTS CONSERVÉS.
0004	PERÇEMENT DANS LA CLOISON DE GYPSE POUR INSTALLATION D'UNE PORTE DE 915MM ET SON CADRE.
0005	Mobilier intégré de cuisine à déconstruire (compteur avec armoires basses et armoires hautes, et armoire pleine hauteur).
0006	PERÇEMENT DANS LA CLOISON DE BLOCS DE BÉTON POUR INSTALLATION D'UNE PORTE DE 915MM ET SON CADRE. PRÉVOIR L'INSTALLATION D'UN LINTEAU POUR SOUTENIR LA TÊTE DE MUR (VOR ASSÉ STRUCTURE). PRÉVOIR DES TRAVAUX DE SOUS-PERMETTRE UN DÉGAGEMENT PROPRE.
0007	PERÇEMENT DANS LA CLOISON DE GYPSE, JUSQU'AU FINI DE PLAFOND.
0008	CLOISON DE GYPSE À DÉCONSTRUIRE DE PART ET D'AUTRE DE LA COLONNE, JUSQU'À LA POUTRE (42 M).
0009	RETRAIT DU FINI DE PLANCHER EN TAPIS EN CARREAUX ET DES PLINTHES EN CAOUTCHOUC. LES CARREAUX DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS POUR SERVIR AU RAGRAGE DU PLANCHER EN TAPIS DANS LES AUTRES LOGES.
0010	DÉCONSTRUCTION DE LA RAMPE EN BOIS ET SES GARDE-CORPS.
0011	DÉCONSTRUCTION PARTIELLE DE LA RAMPE EN BÉTON. LA PARTIE DE LA RAMPE SUR LA DALLE CONSERVÉE EST AUSSI CONSERVÉE. PRÉVOIR DES QUARTRES DANS LA CLOISON DE GYPSE ET DES PERÇEMENTS DANS LA DALLE POUR LA NOUVELLE PLOMBERIE (VOR ING.).
0012	ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ENCASTRÉ À DÉCONSTRUIRE (VOR ING.).
0013	ABREUVIOMURAL À DÉCONSTRUIRE (VOR ING.).
0018	DÉCONSTRUCTION DU REVÊTEMENT DE SOL EN CÉRAMIQUE, INCLUANT LA MOULURE DE TRANSITION ET LES PLINTHES EN CAOUTCHOUC.
0020	DÉCONSTRUCTION DES THERMOPOMPES DE CHAUFFAGE ET DE LEUR DALLE (VOR ING.).
0021	PORTE ET CADRE À DÉCONSTRUIRE. TRAVAILLER DÉLICATEMENT AUTOUR DES SURFACES ET DES FINIS EXISTANTS CONSERVÉS.

Conseillers professionnels

YELLE MAILLÉ + GLCRM + L'ATELIER
architectes en consortium + CIM Conseil
en collaboration avec CIVIVI

No. Projet: YELLE MAILLÉ, C24-003
GLCRM: 670-24-A
L'ATELIER: 2502-3208-24

Ingenierie:
TETRA TECH
Stantec

No. Projet: TETRA TECH: 518PSTT
STANTEC: 137103031

PLAN CLE:

2026-04-15		ADDENDA A1	ADD A 11
A	M	J	Par

Société québécoise des infrastructures Québec

Client: **Centre intégré de santé et de services sociaux de Québec Québec**

Projet: **CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (CHAUD) - PHASE 1 - PRÉPARATION DU SITE**

DÉCONSTRUCTION, DÉCONTAMINATION ET BUREAU DE CHANTIER

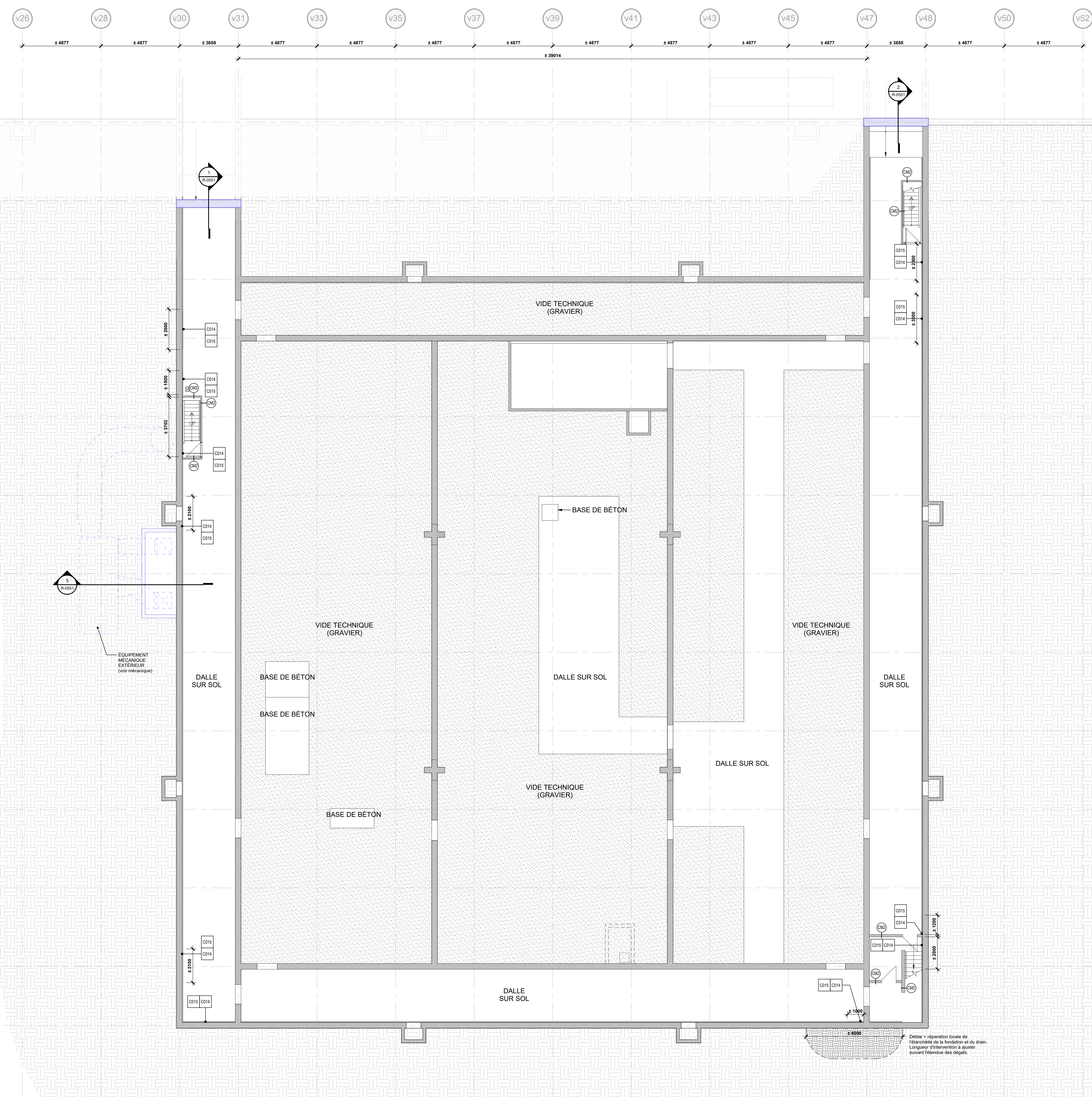
Boisau:

Tireur du dessin: **BLOC 500 - DÉMOLITION NIVEAU 2**

D.A.G.:

Conçu par:	Dessiné par:	Vérifié par:
EL	EL	
Date: 2026-04-15	Date: 2026-04-15	Date: 2026-04-15
Contrat n°: 44546103	Rapport: As indicated	
Échelle n°: 06990-002	Feuille n°: R-0202	De:

2026-04-23 15:43:04 Format ISO A0 (RV1) 2024



1 BLOC 500 - PLAN NIVEAU 1 (VIDE TECHNIQUE)
R-0204 ÉCHELLE 1:100

LEGENDE DÉMOLITION / CONSTRUCTION (BLOC 500)

- ÉLÉMENTS EXISTANTS CONSERVÉS
- - - ÉLÉMENTS EXISTANTS À DÉMOLIR
- ÉLÉMENTS NOUVEAU
- ZONE DE TRAVAUX CONNEXES / ELECTROMECANIQUE (PORING)
- NOTE SPECIFIQUE
- PORTE EXISTANTE
- PORTE NOUVELLE
- GRAVIER / TERRE BATTUE (VIDE TECHNIQUE)
- ZONE DE RAGRÈGE DES FINIS ET SURFACES
- CLOISON COUPE-FEU 1H

NOMENCLATURE DES MURS ET CLOISONS

- OC - CLOISON DE OYPRE (ISOLÉE DANS LA MAJORITÉ DES CAS)
- CP - CLOISON EN PANNEAUX PREFABRIQUÉS
- CM - CLOISON DE BLOCS DE MAÇONNERIE CARRE
- CB - CLOISON DE BLOCS DE MAÇONNERIE STANDARD
- CC - CLOISON MOULURE DE BUREAU
- SO - SOUFFLAGE EN OYPRE
- BO - SOUFFLAGE EN OYPRE ISOLÉ

NOMENCLATURE DES FINIS

ÉTIQUETTE DE FINI DE PLANCHER À DÉMOLIR

- XX - TYPE DE PLINTHE
- XX - TYPE FINI PLANCHER

ÉTIQUETTE DE FINI DE PLANCHER À CONSERVER

- XXX - TYPE DE PLINTHE
- XXX - TYPE FINI PLANCHER

JP - JONCTION ENTRE DEUX FINIS DE PLANCHER
MT - MOULURE DE TRANSITION ENTRE DEUX FINIS DE PLANCHER

LÉGENDE DES FINIS

- SO - L'APPÉLATION 'Y' RÉFÈRE À DES FINIS EXISTANTS CONSERVÉS
- CA - CACULOTUC
- CE - CÉRAMIQUE
- TAC - TAPIS EN CARREAUX
- TAR - TAPIS EN ROULEAU
- TVC - TULE DE VINYLE COMPOSITE

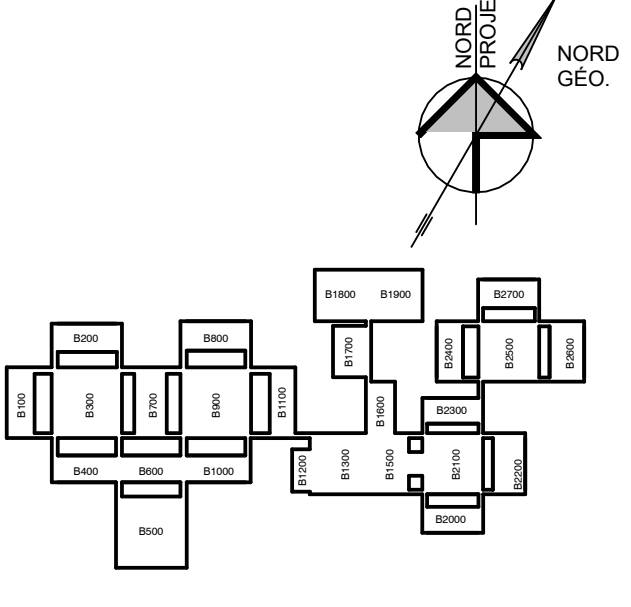
NOTES CONSTRUCTION

#	DESCRIPTION
0014	NETTOYER LE BÉTON LUSÉ (COR HYGIÈNE INDUSTRIELLE)
0015	INSTALLER UN NOUVEAU PANNEAU ISOLANT ET UN NOUVEAU PANNEAU DE OYPRE TYPE X (MÊME COMPOSITION QUE L'EXISTANT), RAGRÈGER LES SURFACES FINI D'obtenir un fini lisse ET CONTINU AVEC LE OYPRE EXISTANT FOURNIR ET INSTALLER UNE MOULURE DE FINITION AU BAS DU OYPRE. S'assurer à l'EXISTANT L'ASSEMBLAGE DOIT ÊTRE SCÉLÉ AVEC UN SCÉLÉANT COUPE-FEU POUR AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU.

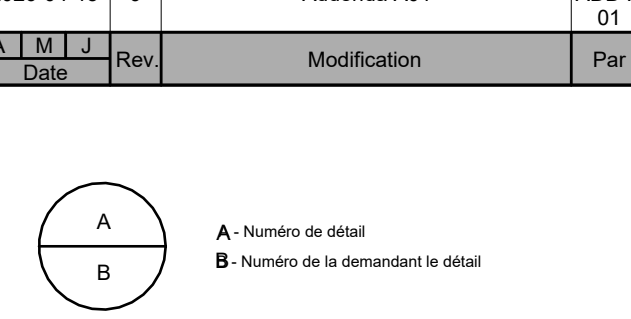
Conseillers professionnels
YELLE MAILLÉ + GLCRM + L'ATELIER
 architectes en consortium + CIM Conseil
 en collaboration avec CIVIVI

Ingenierie:
TETRA TECH
Stantec

No. Projet:
 YELLE MAILLÉ, C24-003
 GLCRM, 670-24-A
 L'ATELIER, 2500-3300-24



#	DESCRIPTION	ADDENDA	ADD. A
2026-04-15	B	ADDENDA A01	ADD. A 01
A	M	Rev	Modif
Date	Date	Date	Date



Société québécoise des infrastructures Québec

Client: **Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais Québec**

Projet: **CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (CHAUD) - PHASE 1 - PRÉPARATION DU SITE**

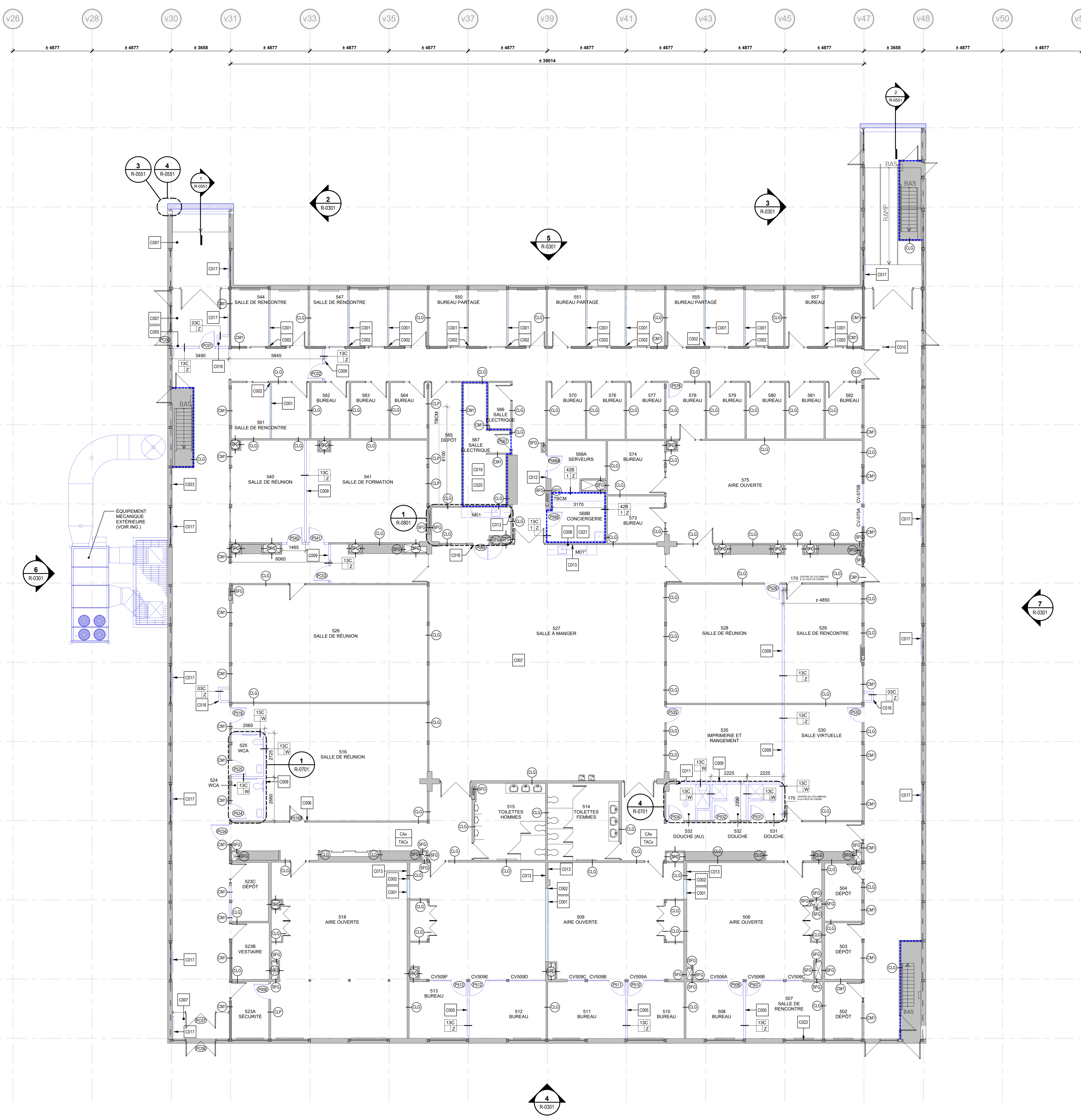
DÉCONSTRUCTION, DÉCONTAMINATION ET BUREAU DE CHANTIER

Boisau:

Tireur du dessin:
BLOC 500 - PLAN NIVEAU 1 (VIDE TECHNIQUE)

D.A.G.:

Conçu par:	Dessiné par:	Vérifié par:
EL	EL	
Date: 2026-04-15	Date: 2026-04-15	Date: 2026-04-15
Contrat n°: 44546103	Rapport	
Échelle n°: 06990-002	Feuille n°: R-0204	De:



1 BLOC 500 - PLAN NIVEAU 2
ÉCHELLE 1:100

- LEGENDE DÉMOLITION / CONSTRUCTION (BLOC 500)**
- ÉLÉMENTS EXISTANTS CONSERVÉS
 - - - ÉLÉMENTS EXISTANTS À DÉMOLIR
 - ÉLÉMENTS NOUVEAU
 - ZONE DE TRAVAUX CONNEXES / ÉLECTROMÉCANIQUE (VOR ING.)
 - NOTE SPÉCIFIQUE
 - PORTE EXISTANTE
 - PORTE NOUVELLE
 - GRAVIER / TERRE BATTUE (VDE TECHNIQUE)
 - ZONE DE RAGRÈGE DES FINIS ET SURFACES
 - CLOISON COUPE-FEU 1H
- NOMENCLATURE DES MURS ET CLOISONS**
- CLO - CLOISON DE GYPSE (ISOLÉE DANS LA MAJORITÉ DES CAS)
 - CP - CLOISON EN PANNEAUX PRÉFABRIQUÉS
 - CM - CLOISON DE BLOCS DE MAÇONNERIE CARRÉE
 - CS - CLOISON DE BLOCS DE MAÇONNERIE STANDARD
 - CB - CLOISON MODULAIRE DE BUREAU
 - SO - SOUFFLAGE EN GYPSE
 - BO - SOUFFLAGE EN GYPSE ISOLÉ
- NOMENCLATURE DES FINIS**
- ÉTIQUETTE DE FINI DE PLANCHER À DÉMOLIR
- XX - TYPE DE PLINTHE
 - XX - TYPE FINI PLANCHER
- ÉTIQUETTE DE FINI DE PLANCHER À CONSERVER
- XXX - TYPE DE PLINTHE
 - XXX - TYPE FINI PLANCHER
- J.P. - JOINTURE ENTRE DEUX FINIS DE PLANCHER
MT - MOULURE DE TRANSITION ENTRE DEUX FINIS DE PLANCHER
- LÉGENDE DES FINIS**
- SO - L'APPÉLATION "Y" RÉFÈRE À DES FINIS EXISTANTS CONSERVÉS
- CA - CAOUTCHOUC
 - CE - CÉRAMEQUE
 - TAC - TAPIS EN CARREAUX
 - TAR - TAPIS EN ROULEAU
 - TVC - TULE DE VINYLE COMPOSITE

NOTES CONSTRUCTION

#	DESCRIPTION
0001	RAGRÈGER LES FINIS AU POURTOUR DES CLOISONS DÉMOLIES. INSTALLER DES CARREAUX DE TAPIS.
0002	RAGRÈGER LES FINIS AU POURTOUR DES CLOISONS DÉMOLIES. RAGRÈGER LES CLOISONS PÉRIMÉTRIQUES. ASSURER UN FINI UNIFORME, LISSE ET PROPRE. PRÉVOIR LES MORCEAUX DE NOUVELLE PLINTHE.
0009	LA NOUVELLE CLOISON DE GYPSE DOIT ÊTRE ALIGNÉE SUR LES COLONNES ET LA POUTRE EXISTANTES. PRÉVOIR LES NOUVELLES PLINTHES. PRÉVOIR LA RELOCALISATION DE TOUTES LES SERVES TOUCHES PAR LA NOUVELLE CLOISON (CLASSE, SURVEILLANCE, SÉCURISATION, ETC., VOIR AUSSI ING.).
0006	ADJOUTER UN CONTRÔLE D'ACCESSIBILITÉ (LECTEUR DE CARTE SUR LA PORTE EXISTANTE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE LA MANIGNE/POINTEUR. VOIR AUSSI LES DOCUMENTS DE SPÉCIFICATION).
0007	NOUVEAU REVÊTEMENT DE SOL ET PLINTHE. PRÉVOIR LA PRÉPARATION DE SURFACE AU SOL ET AU BAS DES CLOISONS POUR L'INSTALLATION DES PLINTHES.
0008	RÉPARER LA CLOISON DE GYPSE SUITE À LA DÉMOLITION DU MOBIER INTÉGRÉ. PRÉVOIR QUE MINIMALEMENT LE PAPIER DU PANNEAU DE GYPSE SERA PARTIELLEMENT ARRACHÉ. ASSURER UN FINI UNIFORME, LISSE ET PROPRE.
0009	PRÉVOIR DES NOUVELLES PLINTHES DE CAOUTCHOUC SUR LES NOUVELLES CLOISONS DE GYPSE.
0010	POURCEMENT DE 13 mm DANS LA DALLE À BOUCHER. L'ASSEMBLAGE DOIT ÊTRE HOMOLOGUÉ AVEC UNE RÉSISTANCE AU FEU DE 45 min.
0011	ALIGNER LA FACE FINIE DE LA CLOISON SUR LA STRUCTURE DE RÉTON EXISTANTE.
0012	ALIGNER LA FACE FINIE DE LA CLOISON SUR LES CLOISONS EXISTANTES.
0013	RÉPARER LA CLOISON DE GYPSE SUITE AUX TRAVAUX ÉLECTRIQUES / DE MÉCANIQUE (VOR ING.).
0014	NOUVEAU SOUFFLAGE AUTOUR D'UN NOUVEAU CONDUIT ÉLECTROMÉCANIQUE. ENPLACEMENT ET DIMENSIONS EXACTS À DÉTERMINER AU CHANTIER (VOR ING.).
0017	NOUVELLE PLINTHE ÉLECTRIQUE (VOR ING.). PRÉVOIR LE RAGRÈGE DES CLOISONS SUITE AUX TRAVAUX ÉLECTROMÉCANIQUES.
0018	NOUVELLE PORTE ET NOUVEAU CADRE DANS PERÇEMENT EXISTANT.
0019	LA SALLE ÉLECTRIQUE DOIT AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU DE 1H. PRÉVOIR DES TAPIS EN CARREAUX, FISSURES, ETC. DANS LES CLOISONS EXISTANTES. ASSURER LE FINI UNIFORME, LISSE ET PROPRE. PRÉVOIR LES MORCEAUX DE NOUVELLE PLINTHE.
0020	POURCEMENT DE 13 mm DANS LA DALLE À BOUCHER. L'ASSEMBLAGE DOIT ÊTRE HOMOLOGUÉ AVEC UNE RÉSISTANCE AU FEU DE 45 min.
0021	CONSTRUIRE LES CLOISONS DE FINI AVEC RÉSISTANCE AU FEU DE 1H. LES CLOISONS EXISTANTES. LES CLOISONS DE BUTEE AU PLAFOND DE GYPSE LIEN-COUPÉ-FEU ASSURER UNE JOINTURE ÉTANCHE ET CONDORNE ENTRE LES BUREAUX.
0023	REEMPLACER LE VITRAGE CHASSIS BRISÉ EXISTANT PAR UN VITRAGE DOUBLE DE COULEUR D'ÉTOILE À L'EXISTANT ADJACENT.

Architecte: **YELLE MAILLÉ + GLCRM + L'ATELIER**
architectes en consortium + CIM Conseil en collaboration avec CIVIVI

No. Projet: YELLE MAILLÉ: C24-003
GLCRM: 670-24-A
L'ATELIER: 2502-3202-24

Ingenierie: **TETRA TECH**
Stantec

No. Projet: TETRA TECH: 518191T
STANTEC: 13710301

PLAN CLE:

Société québécoise des infrastructures Québec

Client: **Centre intégré de santé et de services sociaux de Québec**

Projet: **CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (CHAUO) - PHASE 1 - PRÉPARATION DU SITE**

DÉCONSTRUCTION, DÉCONTAMINATION ET BUREAU DE CHANTIER

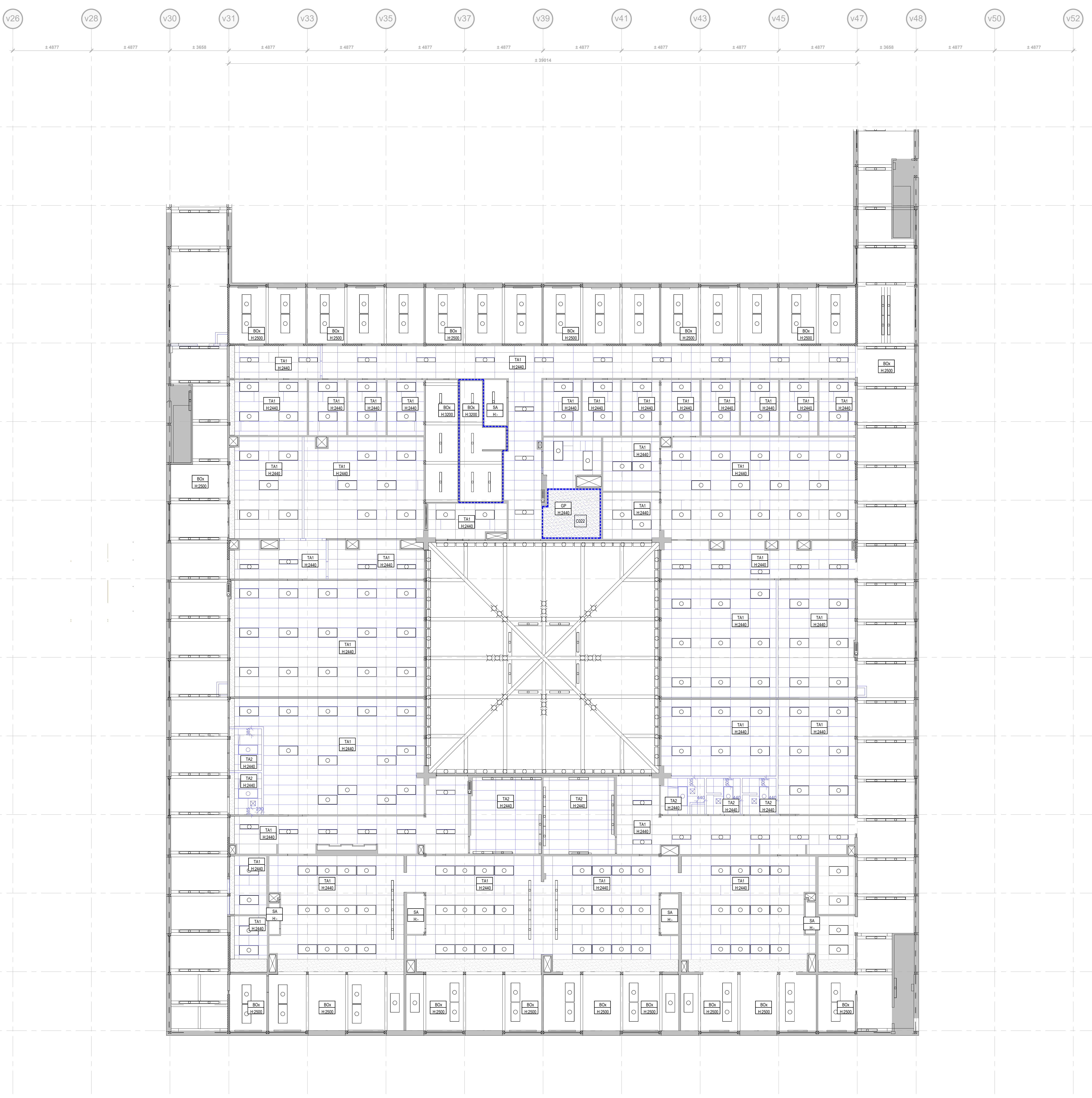
Boisau:

Tire du dessin: **BLOC 500 - PLAN NIVEAU 2**

D.A.G.:

Conçu par:	Dessiné par:	Vérifié par:
EL	EL	
Date: 2026-04-15	Date: 2026-04-15	Date: 2026-04-15
Contrat n°: 44546103	Rapport	
Échelle n°: 06990-002	Feuille n°:	De: R-0205

2026-04-23 15:43:10 Format ISO A0 (RV1) 2024



1 BLOC 500 - PLAFONDS NIVEAU 2
R-0206 ÉCHELLE 1:100

LÉGENDE DE PLAFONDS (BLOC 500)

- ÉLÉMENTS EXISTANTS CONSERVÉS
- ÉLÉMENTS EXISTANTS À DÉMOURIR
- ÉLÉMENTS NOUVEAUX
- ZONE DE PLAFOND À DÉMANTÉLER POUR TRAVAUX ÉLECTROMÉCANIQUES (VORINGS)
- PLAFOND DE GYPSE
- POUTRE DE BOIS EXISTANTE (HT 2270mm)

NOMENCLATURE DES FINIS DE PLAFONDS

ÉTOQUETTE DE FINI DE PLANCHER À DÉMOURIR

- FINI DE PLAFOND
- HAUTEUR DE PLAFOND (EN MM)

ÉTOQUETTE DE FINI DE PLANCHER À CONSERVER

- FINI DE PLAFOND
- HAUTEUR DE PLAFOND (EN MM)

LÉGENDE DES FINIS

- BO L'APPELLATION "Y" RÉFÈRE À DES FINIS EXISTANTES
- BO LATTES DE BOIS
- GP GYPSE PEINT
- SA STRUCTURE APPARENTE
- TA1 TULE ACoustIQUE STANDARD
- TA2 TULE ACoustIQUE POUR MILIEUX HUMIDES

NOTES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION DE PLAFOND

PRENDRE NOTE QUE LA PLUPART DES CLOISONS DE RUIVENT SUR LES PLAFONDS SUSPENDUS DE CARREAUX ACoustIQUES.

LES ÉLÉMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES TEL QUE LES APPAREILS, LES GRILLES DE VENTILATION, LES GRILLES DE RETOUR, ETC., SONT MONTRÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT SUR LES PLANS ARCHITECTURAUX. DE RÉFÉRER AUX DOCUMENTS CONCERNANT POUR L'EMPLACEMENT ET LES QUANTITÉS DES ÉLÉMENTS, APPAREILS, ÉQUIPEMENTS, ETC.

NOTES CONSTRUCTION

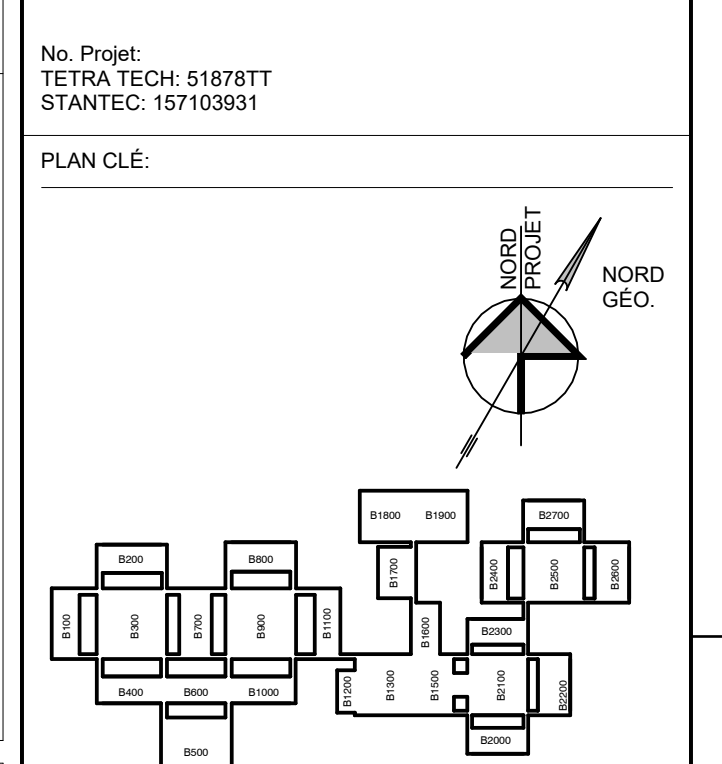
#	DESCRIPTION
C002	PLAFOND DE GYPSE AVEC RESISTANCE AU FEU DE 1H. COMPOSITION: MONTANTS MÉTALLIQUES 100 mm (COURBRE 20 MINIMUM) ESPACES À 600 mm CC MAXIMUM. SA GYPSE LAITÉ LEGER TYPE X 16 mm. A JOINTS DÉCALÉS. TOUT PERÇEMENT À TRAVERS LE PLAFOND DOIT ÊTRE SCÉLÉ AVEC UN SCÉLANT COUPE-FEU ADAPTÉ À L'USAGE ET AUX SUBSTRATS.

Conseillers professionnels

Architecture: **YELLE MAILLÉ + GLCRM + L'ATELIER**
architectes en consortium + CIM Conseil en collaboration avec Civili

No. de Projet: YELLE MAILLÉ, C24-003
GLCRM: 670-24-A
L'ATELIER: 2592-3320-24

Ingenierie: **TETRA TECH**
Stantec



Date	Revisé	Approuvé	Modifié	Par
2026-04-15	B		ADDENDA A01	ADD A 01

Société québécoise des infrastructures Québec

Client: **Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais**

Projet: **CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (CHAUD) - PHASE 1 - PRÉPARATION DU SITE**

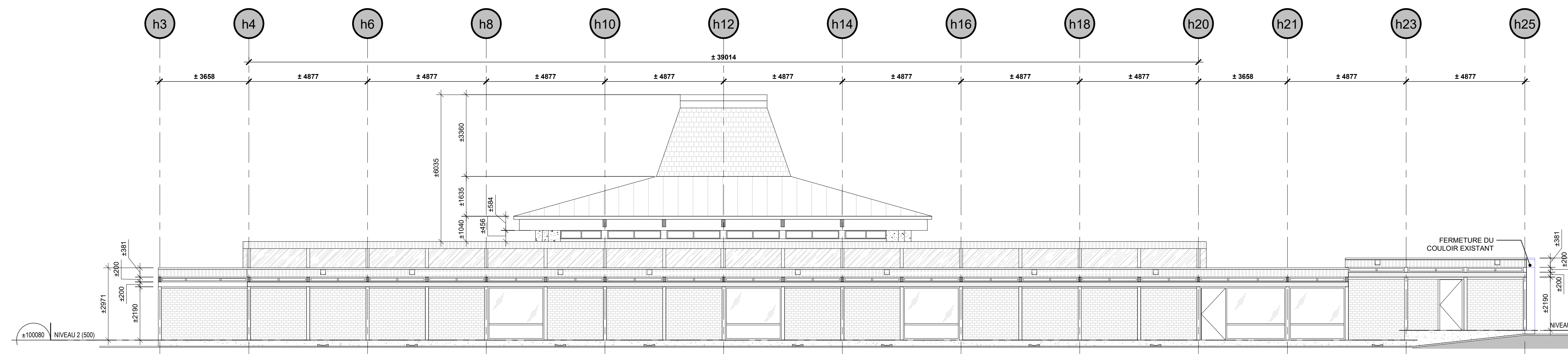
DÉCONSTRUCTION, DÉCONTAMINATION ET BUREAU DE CHANTIER

Soigné:
 Yves Desjardins
 ARCHITECTE
 du Québec

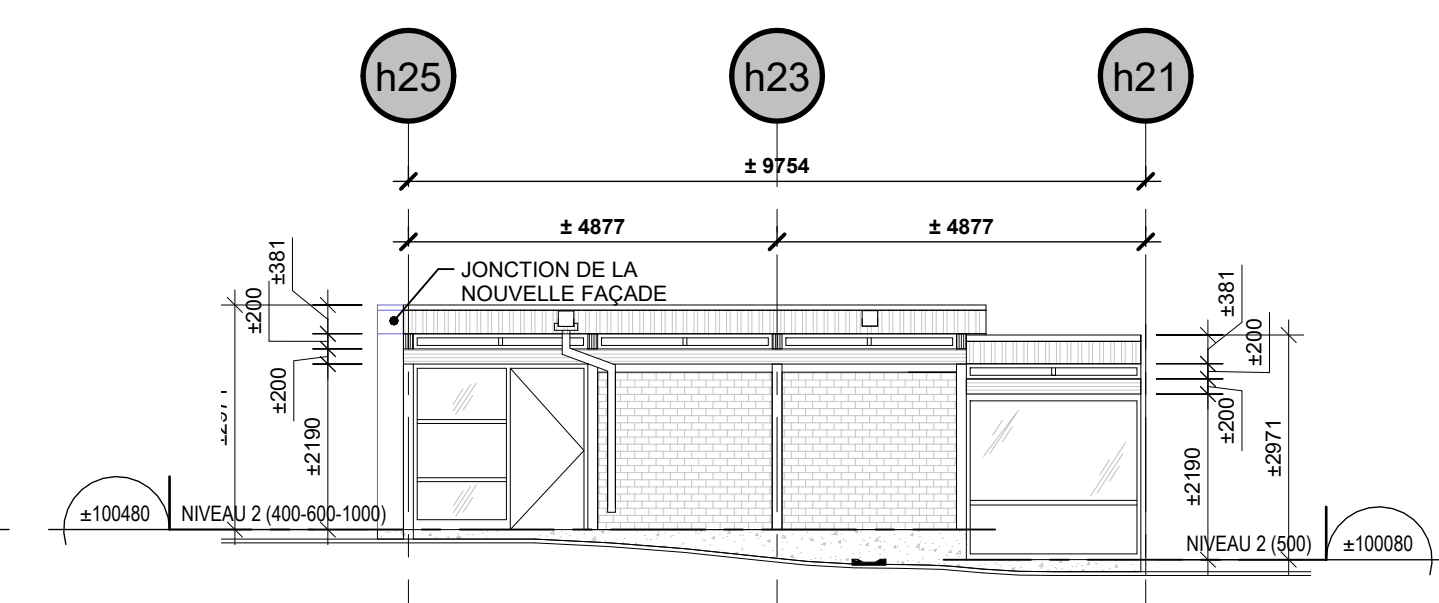
Titre du dessin: **BLOC 500 - PLAN DE PLAFOND NIVEAU 2**

D.A.G.:

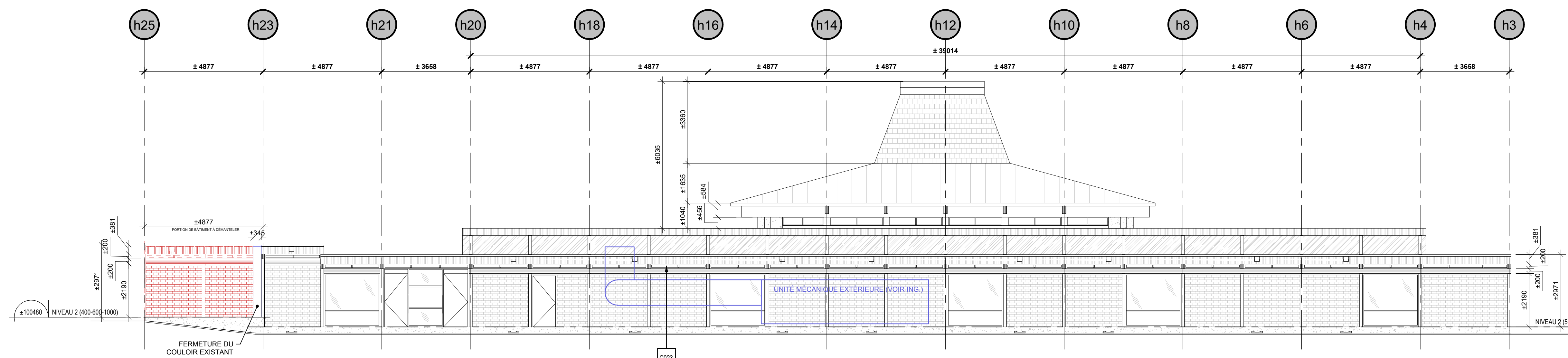
Conçu par:	Dessiné par:	Vérifié par:
EL	EL	
Date: 2026-04-15	Date: 2026-04-15	Date: 2026-04-15
Contrat n°: 44546103	Rapport	
Échelle n°: 06990-002	Feuille n°: R-0206	De:



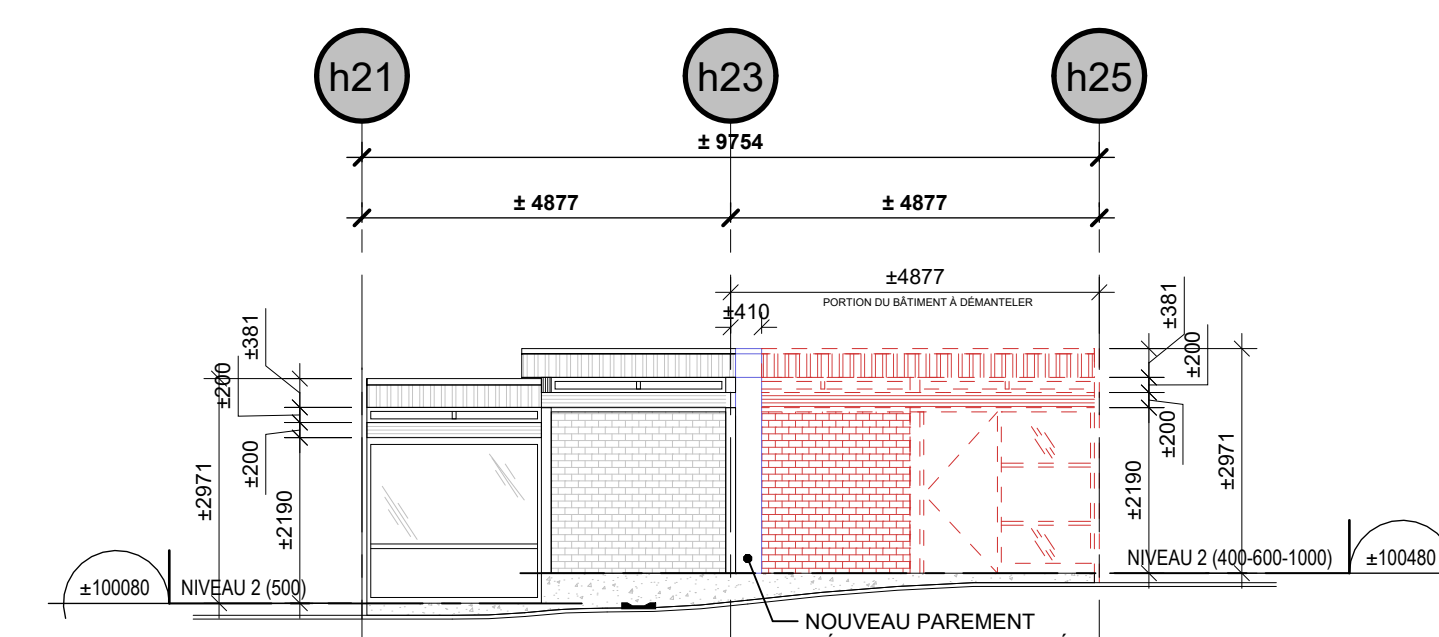
7 ÉLÉVATION - BLOC 500 E
R-0301 ÉCHELLE 1:100



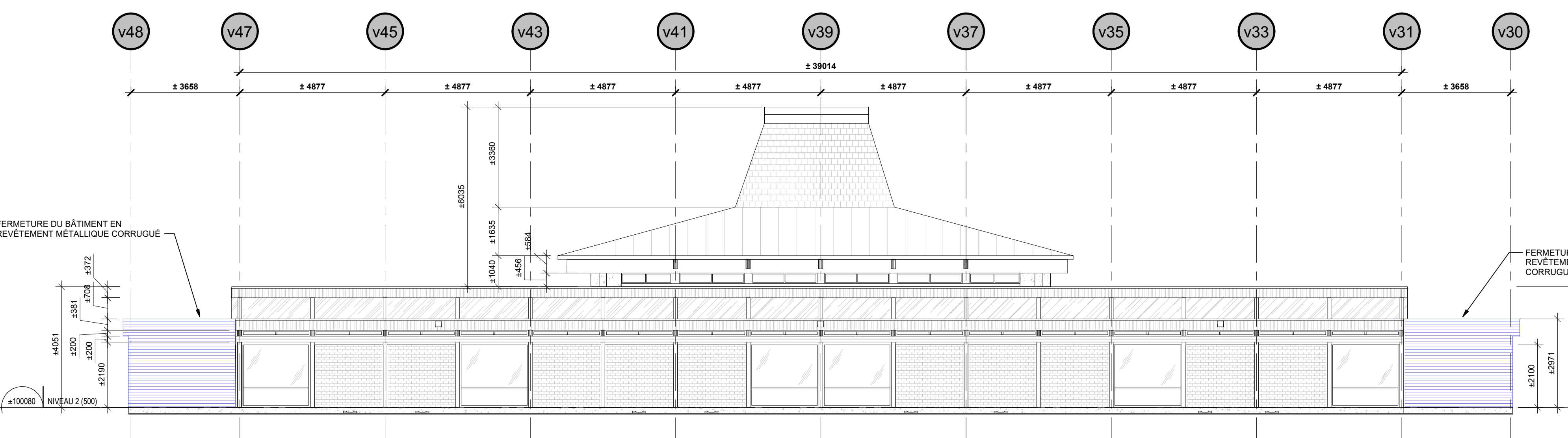
3 ÉLÉVATION - BLOC 500 O couloir
R-0301 ÉCHELLE 1:100



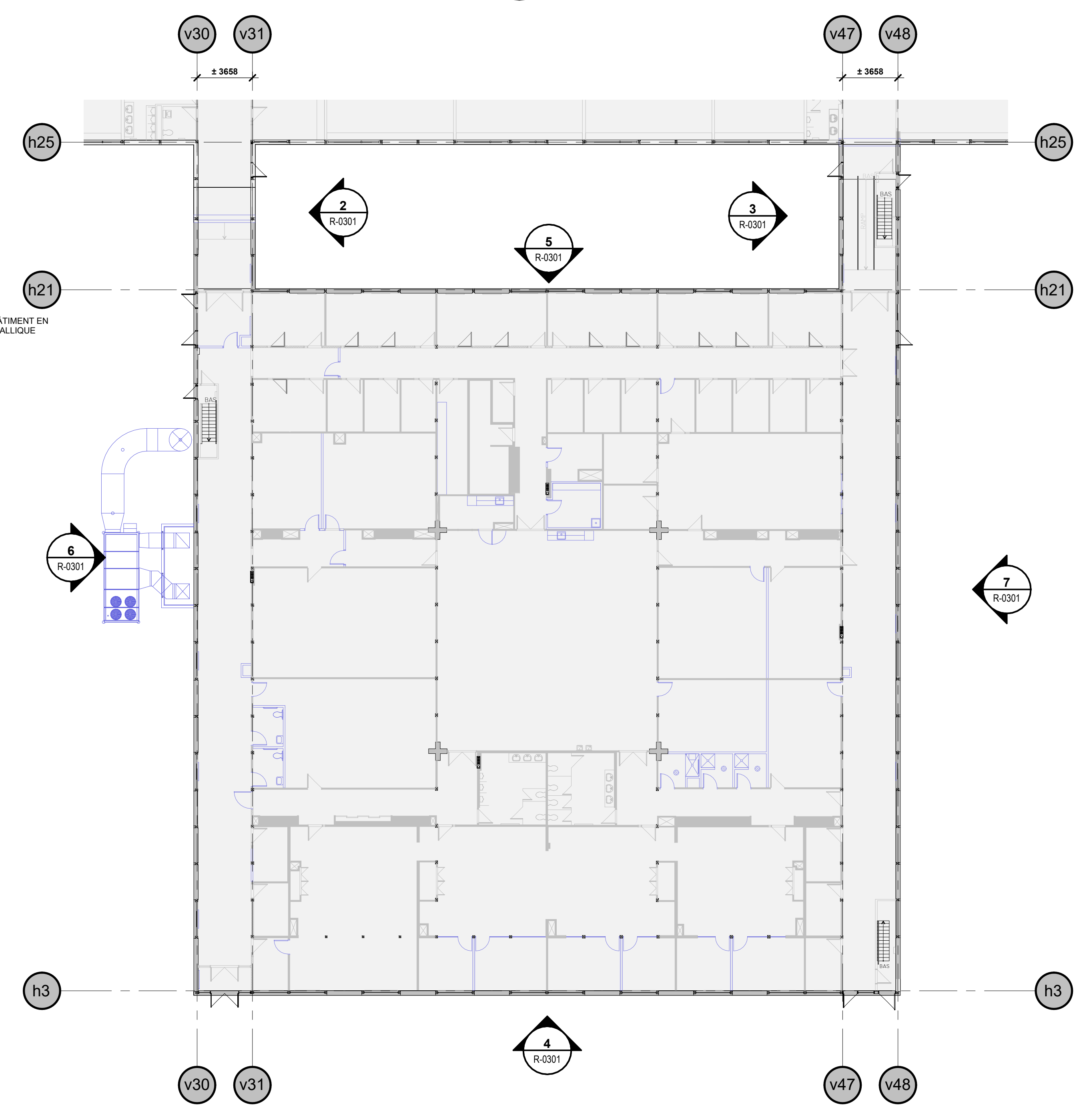
6 ÉLÉVATION - BLOC 500 O
R-0301 ÉCHELLE 1:100



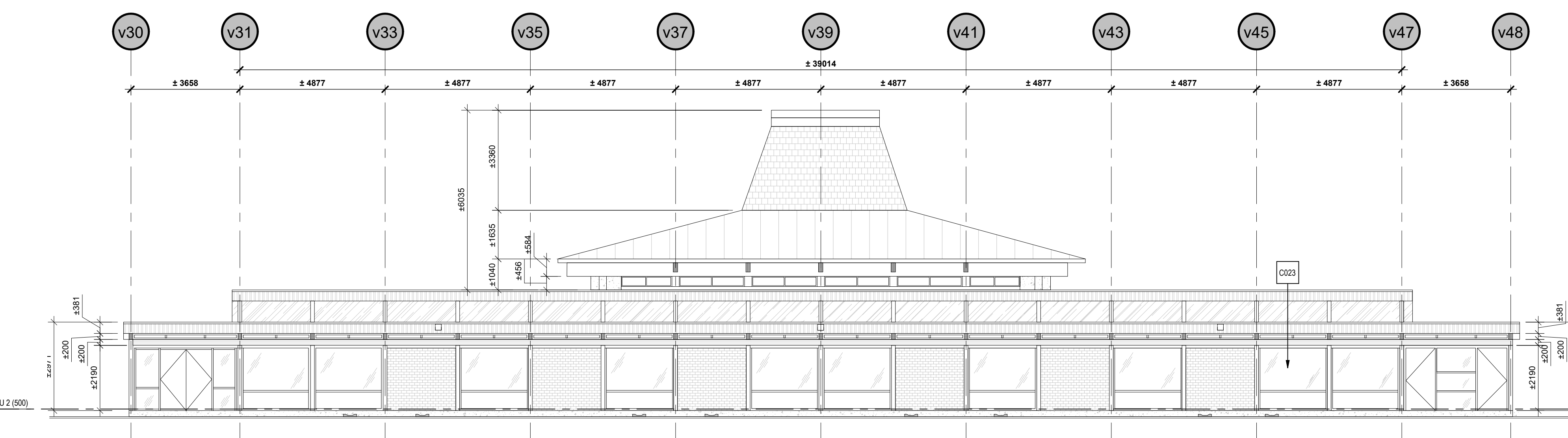
2 ÉLÉVATION - BLOC 500 E couloir
R-0301 ÉCHELLE 1:100



5 ÉLÉVATION - BLOC 500 N
R-0301 ÉCHELLE 1:100



1 LOCALISATION FACADES - BLOC 500
D-0301 ÉCHELLE 1:200



4 ÉLÉVATION - BLOC 500 S
R-0301 ÉCHELLE 1:100

LÉGENDE DES ÉLÉVATIONS

- REVESTIMENT EN MAÇONNERIE DE BRIQUE
- STRUCTURE APPARENTE EN BOIS
- REVESTIMENT EN BOIS
- REVESTIMENT / TOITURE EN BARDEAUX
- BÉTON
- REVESTIMENT EN ACIER PROFILÉ
- REVESTIMENT EN ACIER PLAT
- MEMBRANE ÉTANCHE DE TOITURE
- CHÂSSIS / VITRAGE
- ÉLÉMENTS EXISTANTS CONSERVÉS
- ÉLÉMENTS EXISTANTS À DÉMOLIR
- ÉLÉMENTS NOUVEAU
- NOTE SPÉCIFIQUE

NOTES GÉNÉRALES

L'ENTREPRENEUR DOIT REMPLACER TOUTS LES VITRAGES EXISTANTS QUI SONT BRISÉS ET/OU FISURÉS PAR UN VITRAGE NEUF D'APPARENCE SIMILAIRE À L'EXISTANT ADJACENT. LE VITRAGE DOIT ÊTRE SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ARCHITECTE. VOIR NOTES SPÉCIFIQUES AUX PLANS ET ÉLÉVATIONS.

Architecte:
YELLE MAILLÉ + GLCRM + L'ATELIER
architectes en consortium + CIM Conseil en collaboration avec Civili

Ingénierie:
TETRA TECH
Stantec

No. Projet:
YELLE MAILLÉ: C24-003
GLCRM: 670-24-A
L'ATELIER: 2500-3300-24

PLAN CLE:

Date	Modifié par	Modification	Approuvé par
2026-04-15	B	ADD: A	ADD: A
2026-04-15	B	ADD: A	ADD: A

Société québécoise des infrastructures
Québec

Client:
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
Québec

Projet:
CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (CHAUDRON) - PHASE 1 - PRÉPARATION DU SITE
DÉCONSTRUCTION, DÉCONTAMINATION ET BUREAU DE CHANTIER



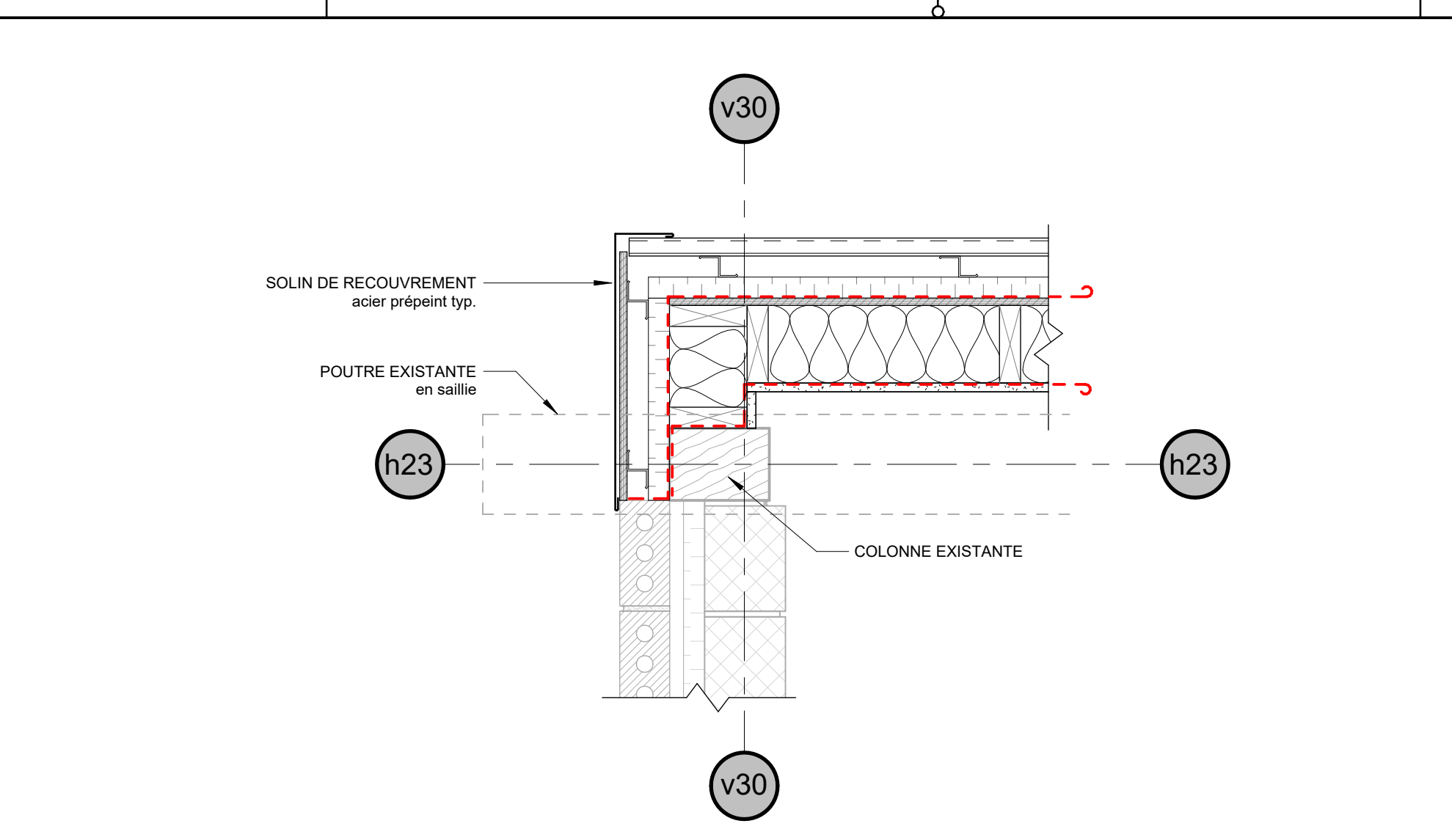
Titre du dessin:
BLOC 500 - ÉLÉVATIONS

D.A.G.:

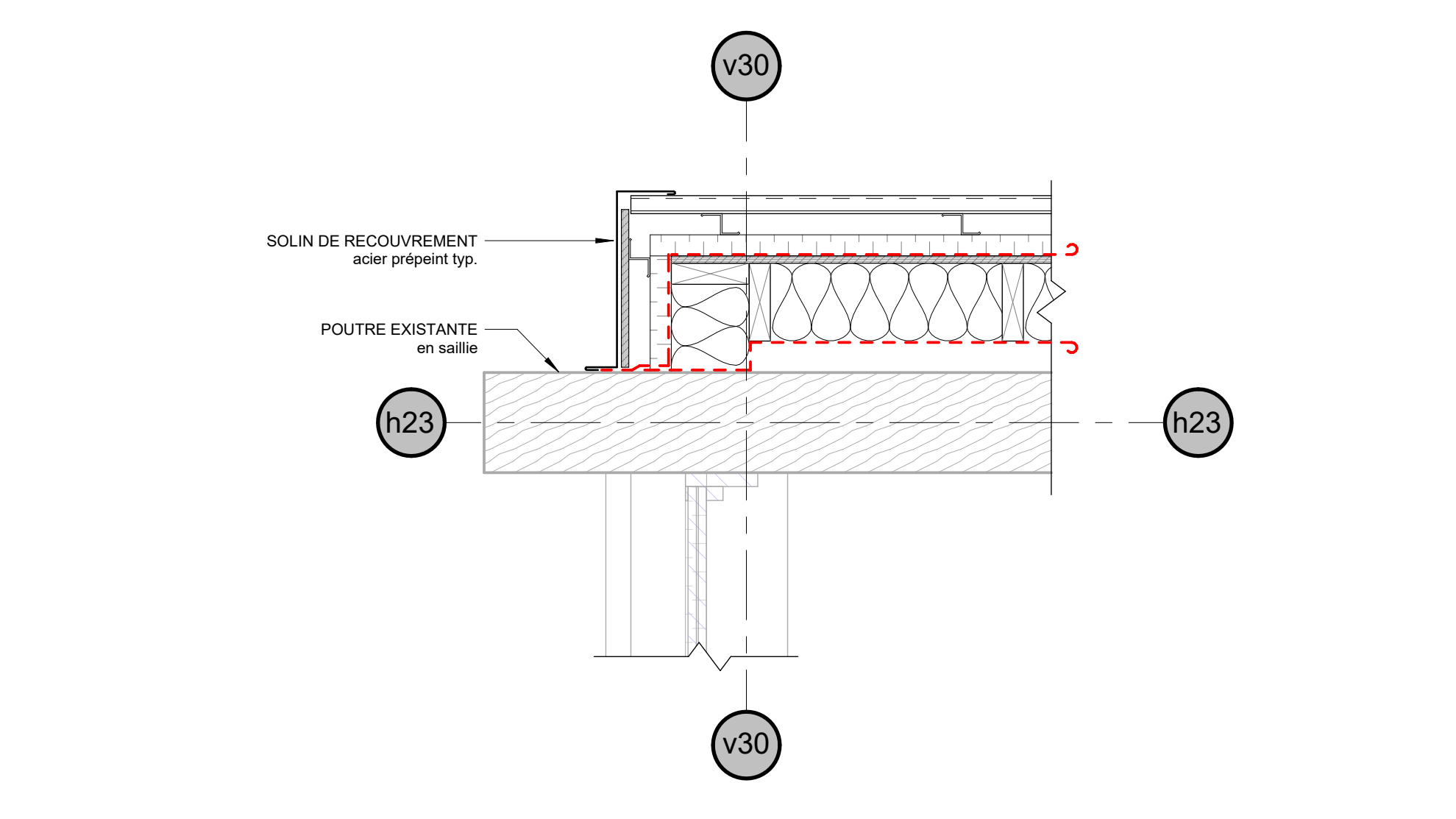
Conçu par	Dessiné par	Vérifié par
FO	EL	

Date	Date	Date
2026-04-15	2026-04-15	2026-04-15

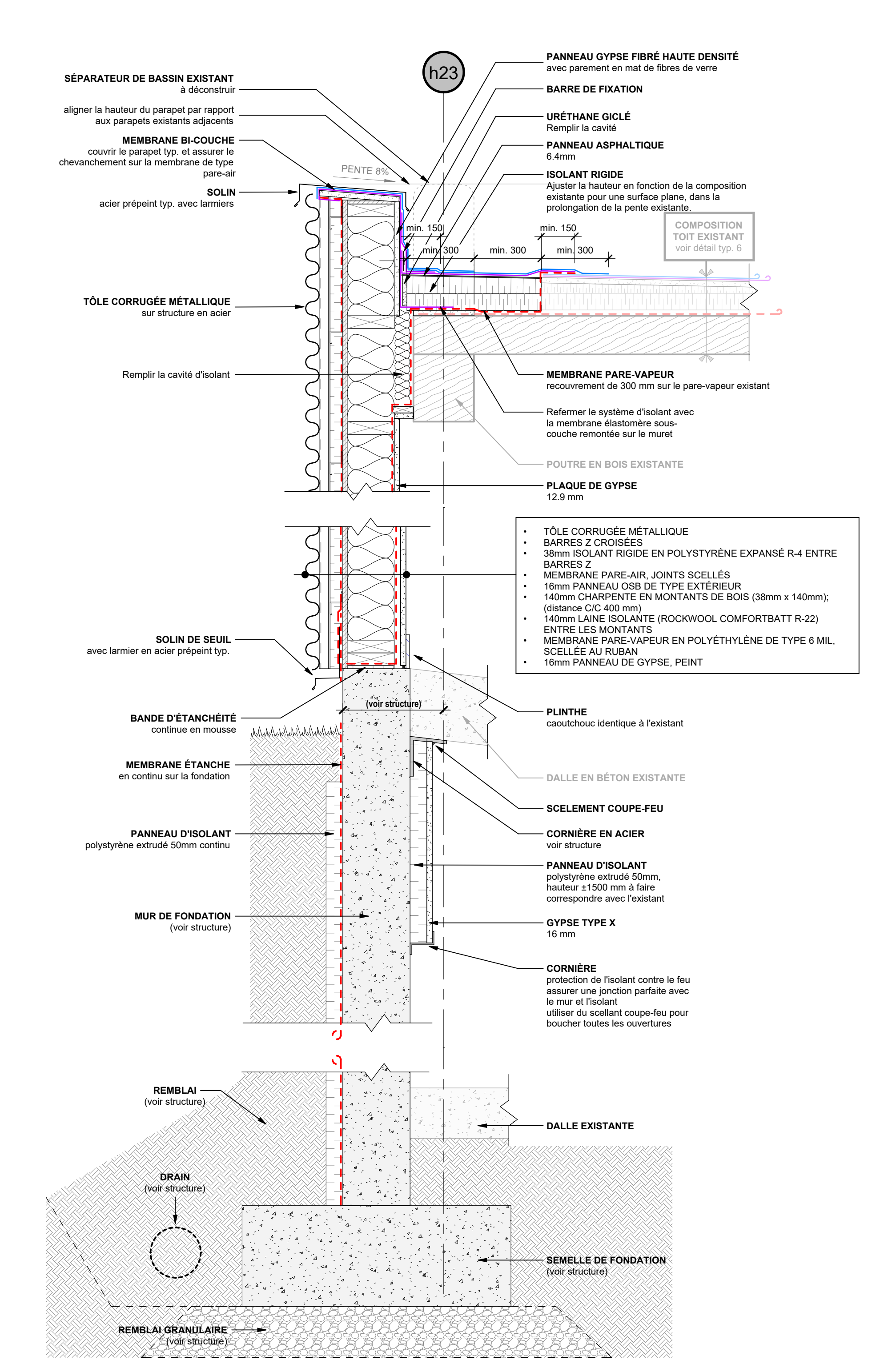
Contrat n°: 44546103
Échelle n°: 06990-002



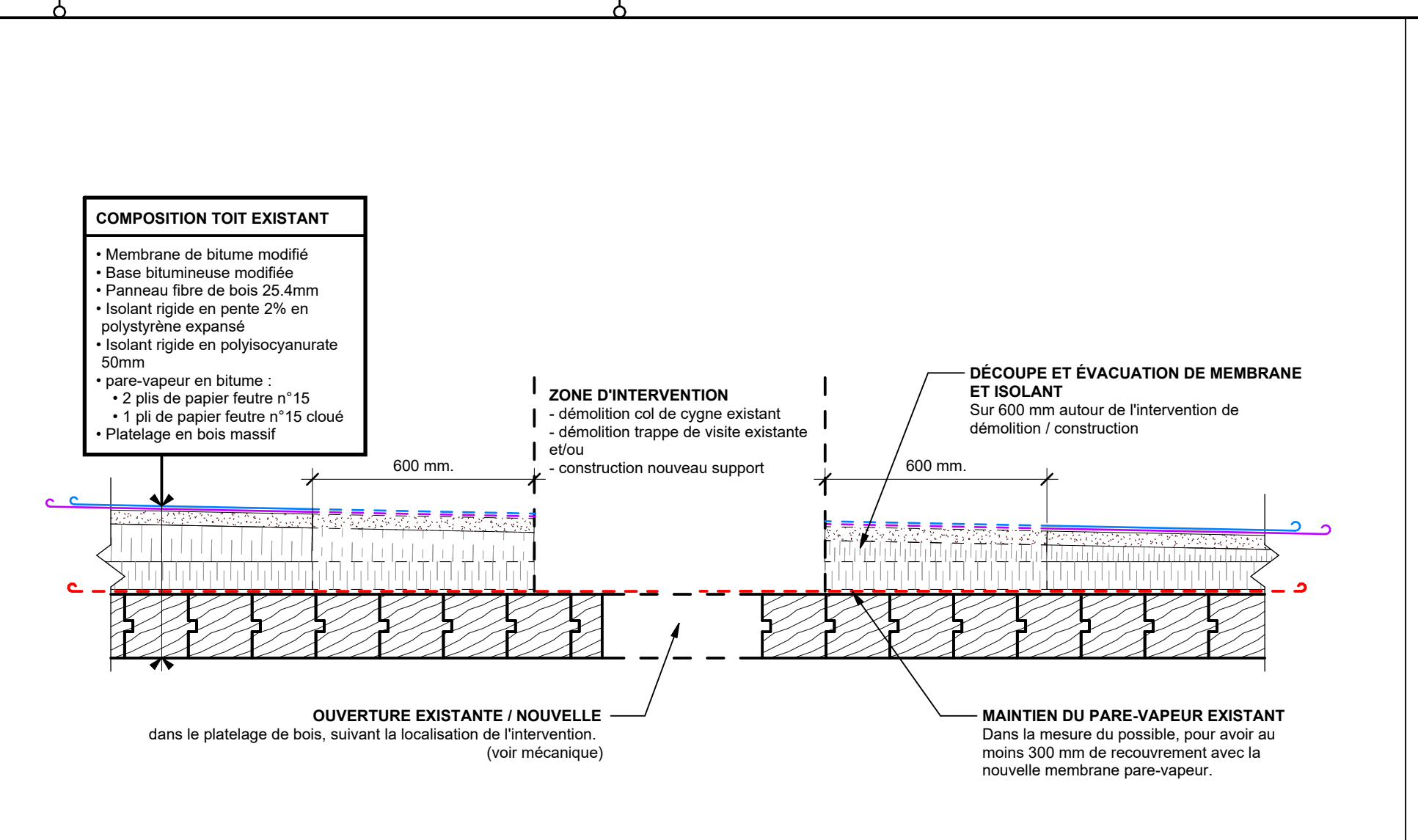
3 DÉTAIL TYP. EN PLAN - FACADE
R-0205 ÉCHELLE 1:10



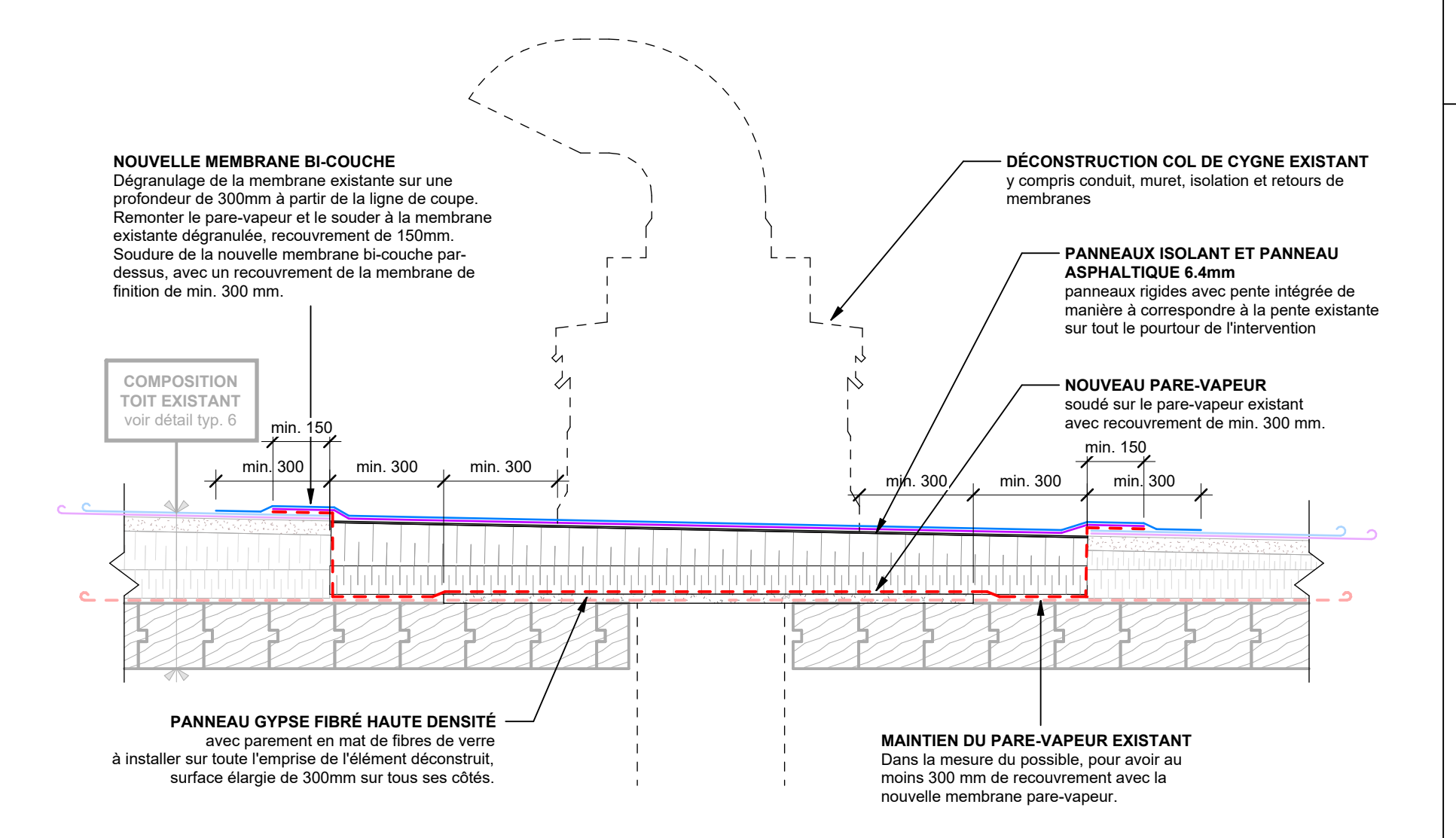
4 DÉTAIL TYP. EN PLAN - POUTRE EN SAILLIE
R-0205 ÉCHELLE 1:10



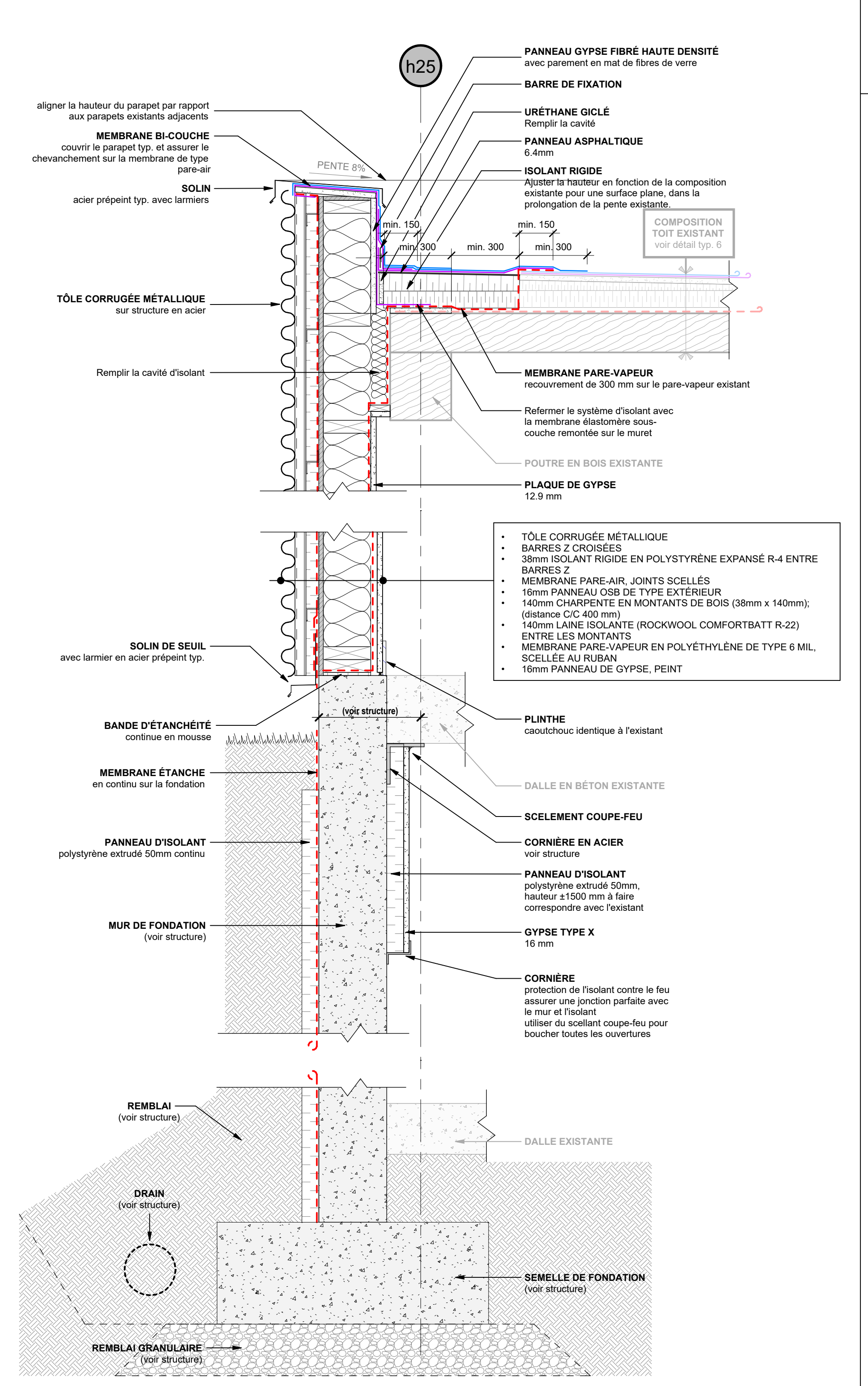
1 DÉTAIL FERMETURE COULOIR OUEST
R-0204 ÉCHELLE 1:10



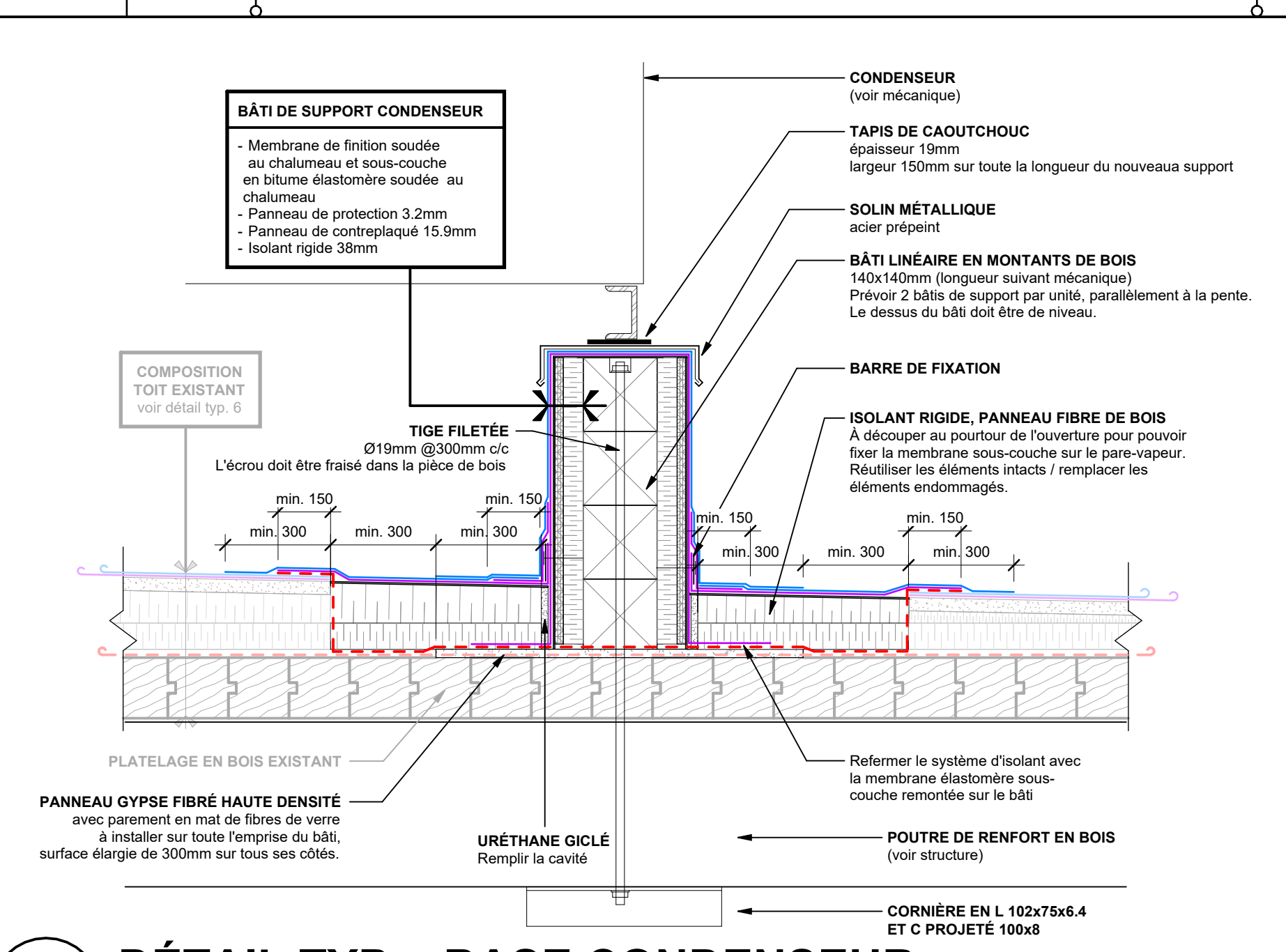
6 DÉTAIL TYP. - DÉCONSTRUCTION LOCALE TOITURE
ÉCHELLE 1:10



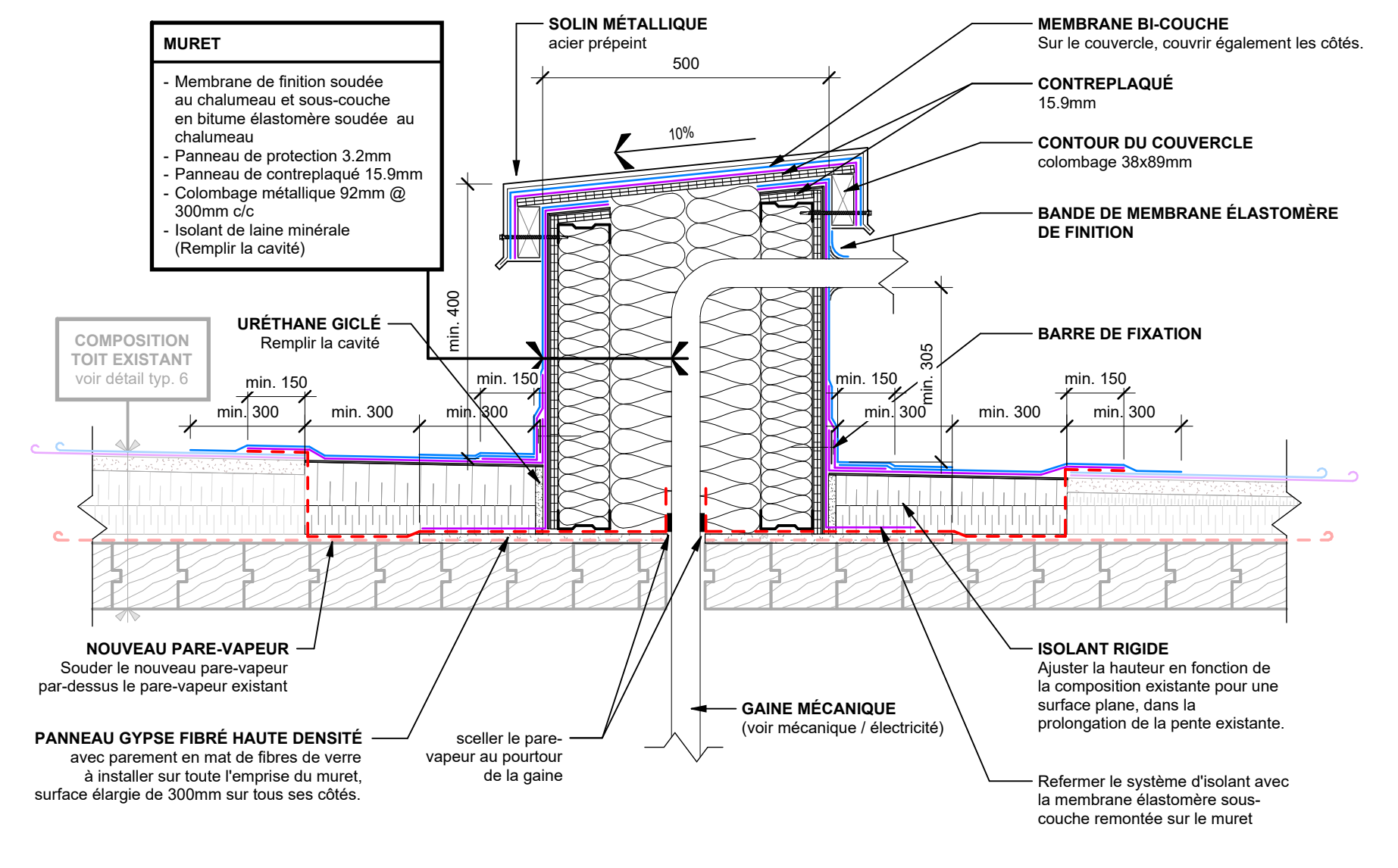
7 DÉTAIL TYP. - RÉFECTION DE TOITURE
ÉCHELLE 1:10



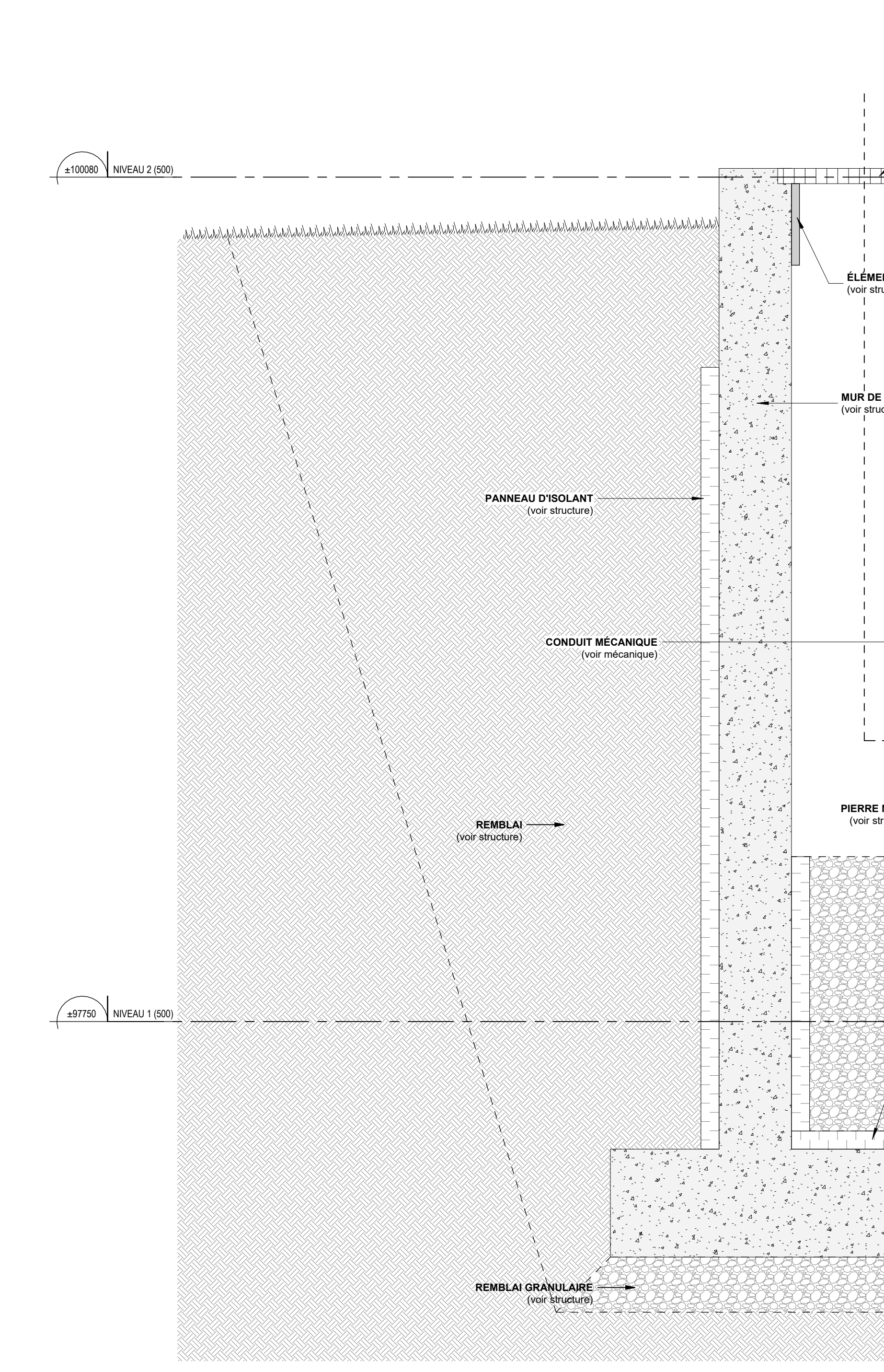
2 DÉTAIL FERMETURE COULOIR EST
R-0204 ÉCHELLE 1:10



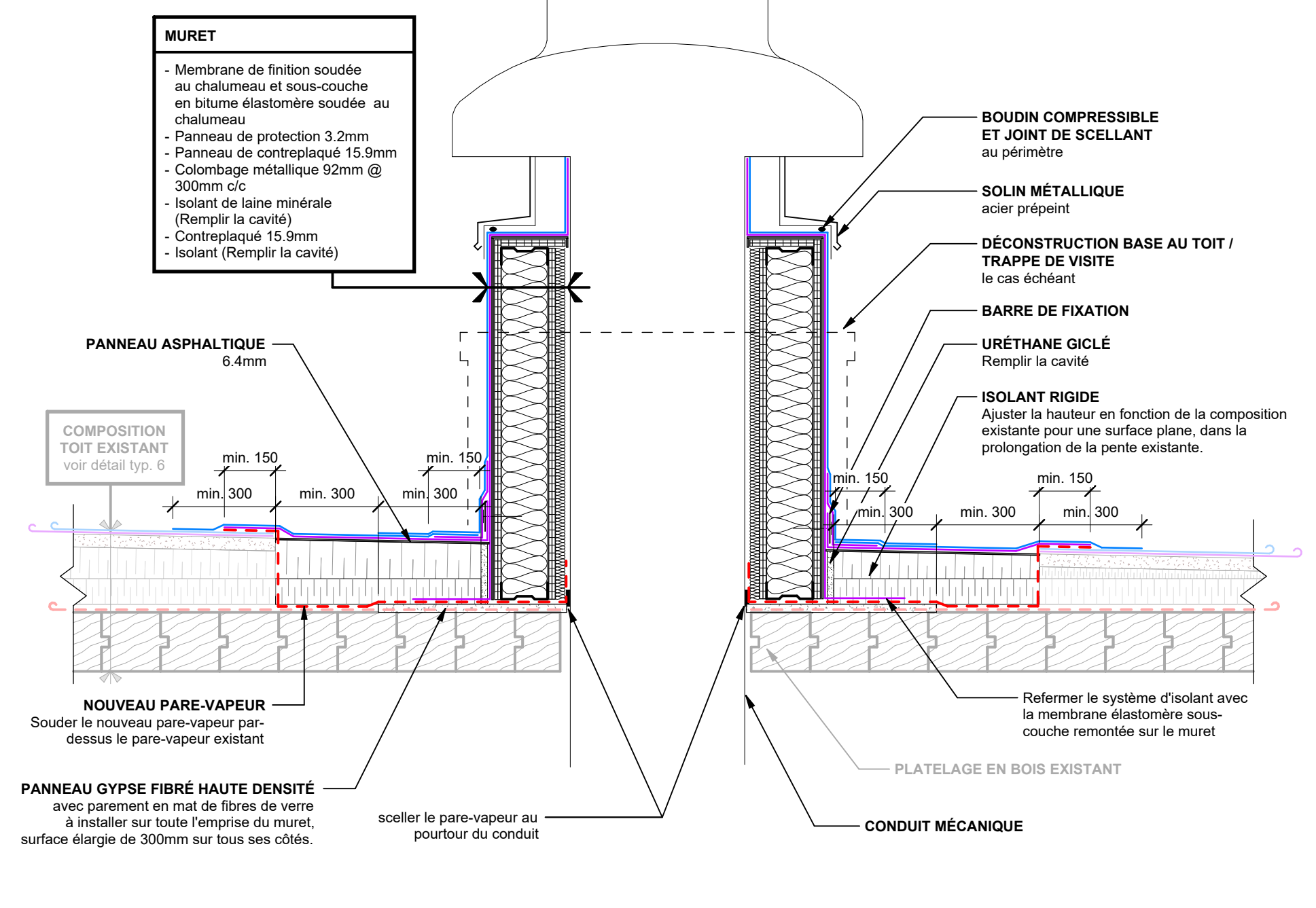
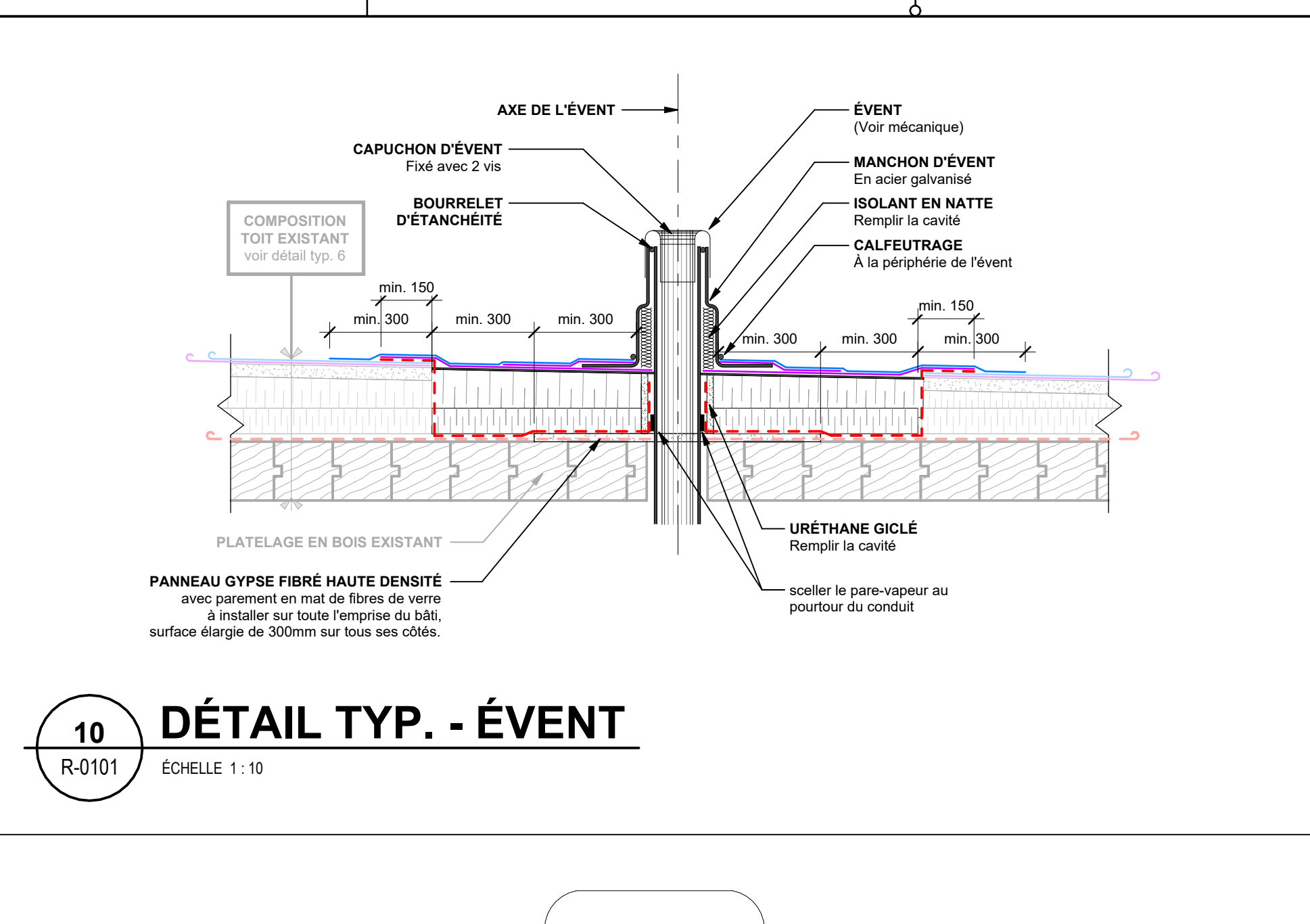
8 DÉTAIL TYP. - BASE CONDENSEUR
R-0101 ÉCHELLE 1:10



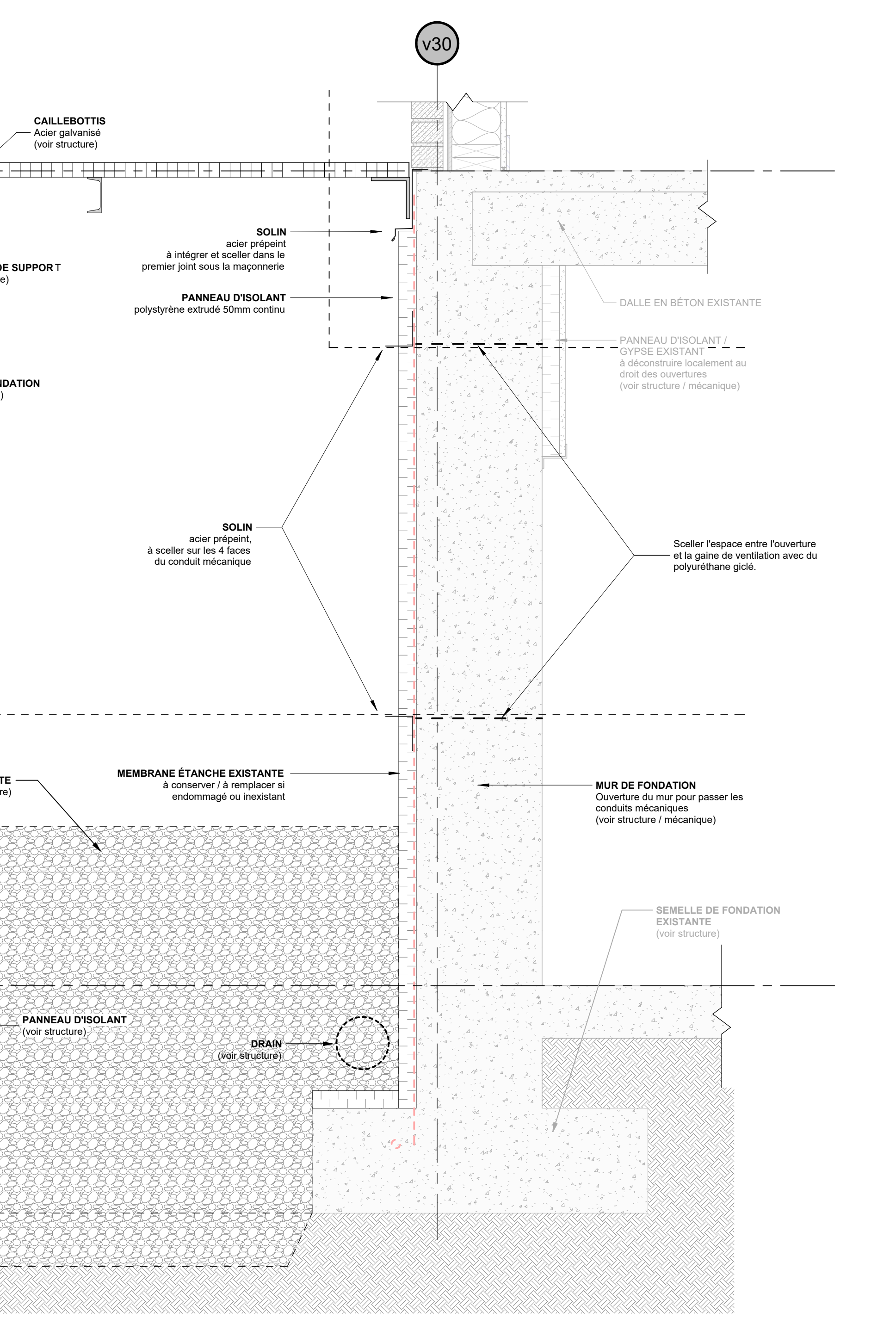
9 DÉTAIL TYP. - ENTRÉE DE CONDUIT (CONDENSEUR)
ÉCHELLE 1:10



5 DÉTAIL SAUT DE LOUP
R-0204 ÉCHELLE 1:10



11 DÉTAIL TYP. - BASE VENTILATEUR
R-0101 ÉCHELLE 1:10



1 DÉTAIL FERMETURE COULOIR OUEST
R-0204 ÉCHELLE 1:10

Conseillers professionnels

Architecture: **YELLE MAILLÉ + GLCRM L'ATELIER** architectes en consortium + CIM Conseil en collaboration avec CIVIVI

No. Projet: YELLE MAILLÉ C24-003 GLCRM 670-24-A L'ATELIER 2502-3302-24

Ingenierie: **TETRA TECH** **Stantec**

No. Projet: TETRA TECH 518PST STANTEC 13710301

PLAN CLE:

Date	Revisé	Modification	Par
2026-04-15	B	ADDenda A01	ADD A 01

A : Numéro de dessin
 B : Numéro de la description de dessin

Société québécoise des infrastructures **Québec**

Client: **Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais Québec**

Projet: **CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (CHAUO) - PHASE 1 - PRÉPARATION DU SITE**

DÉCONSTRUCTION, DÉCONTAMINATION ET BUREAU DE CHANTIER

Boisau: **YELLE MAILLÉ + GLCRM L'ATELIER**

Titre du dessin: **BLOC 500 - DÉTAILS ENVELOPPE**

D.A.O.:

Conçu par	Dessiné par	Vérifié par
FO	FO	

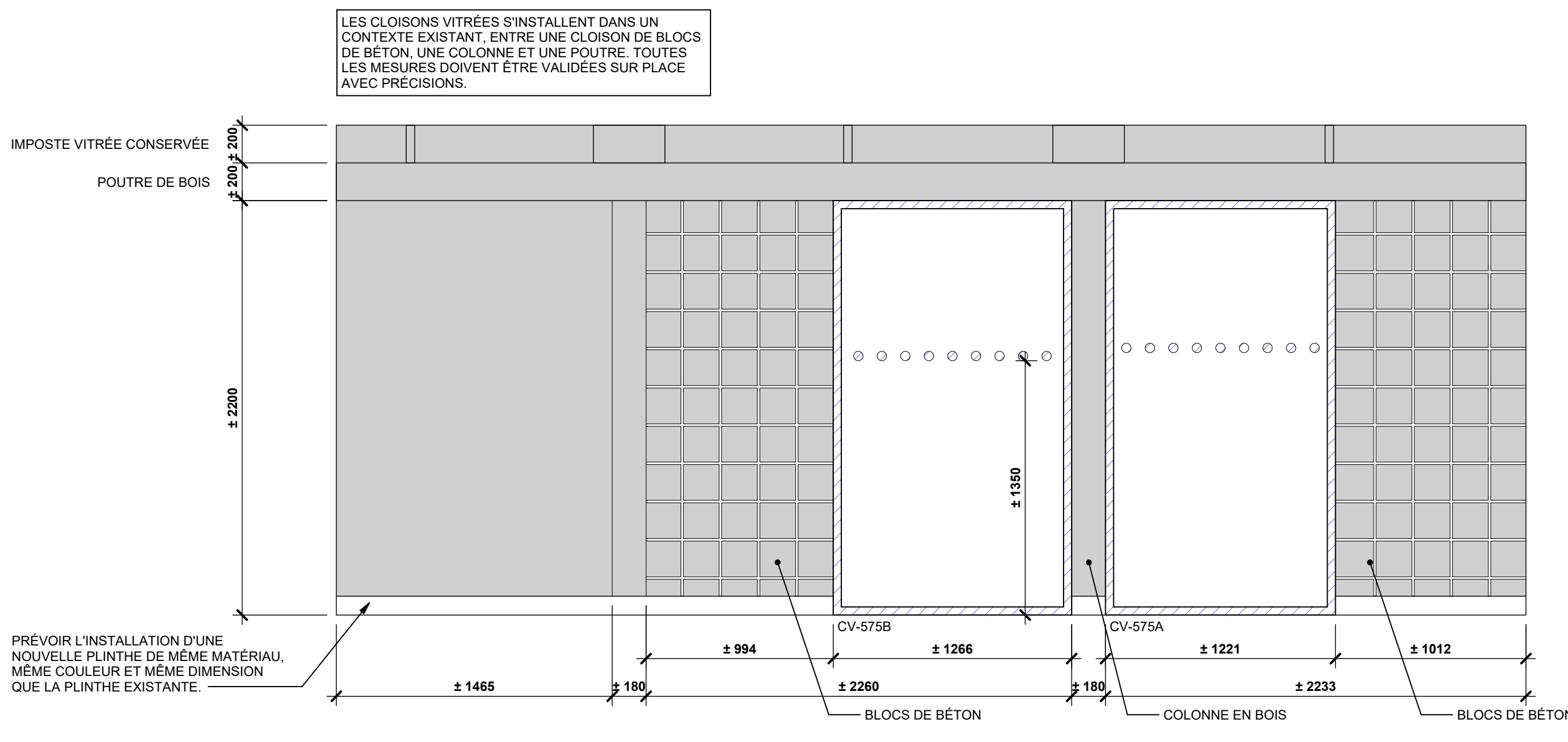
Date	A	M	J	Date	A	M	J	Date	A	M	J
2026-04-15				2026-04-15				2026-04-15			

Contrat n°: 44546103

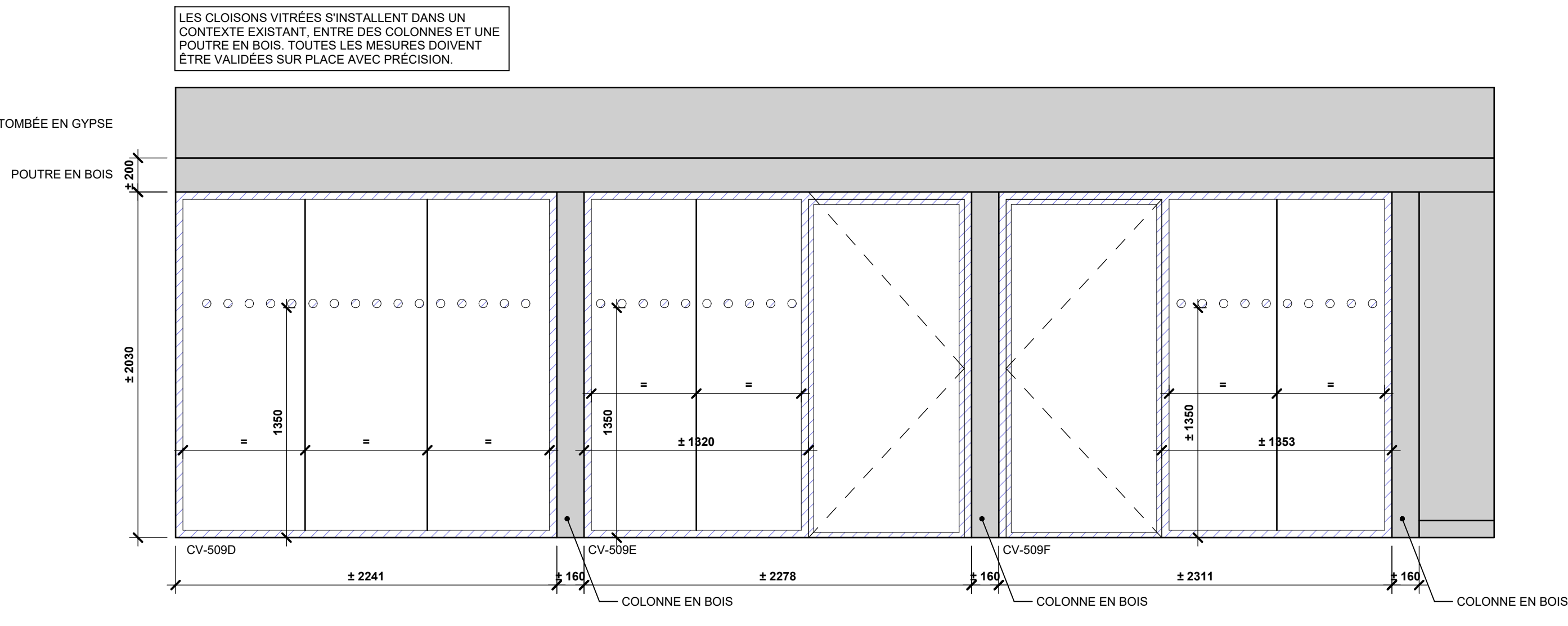
Échelle n°: 1:10

Boisau n°: R-0551

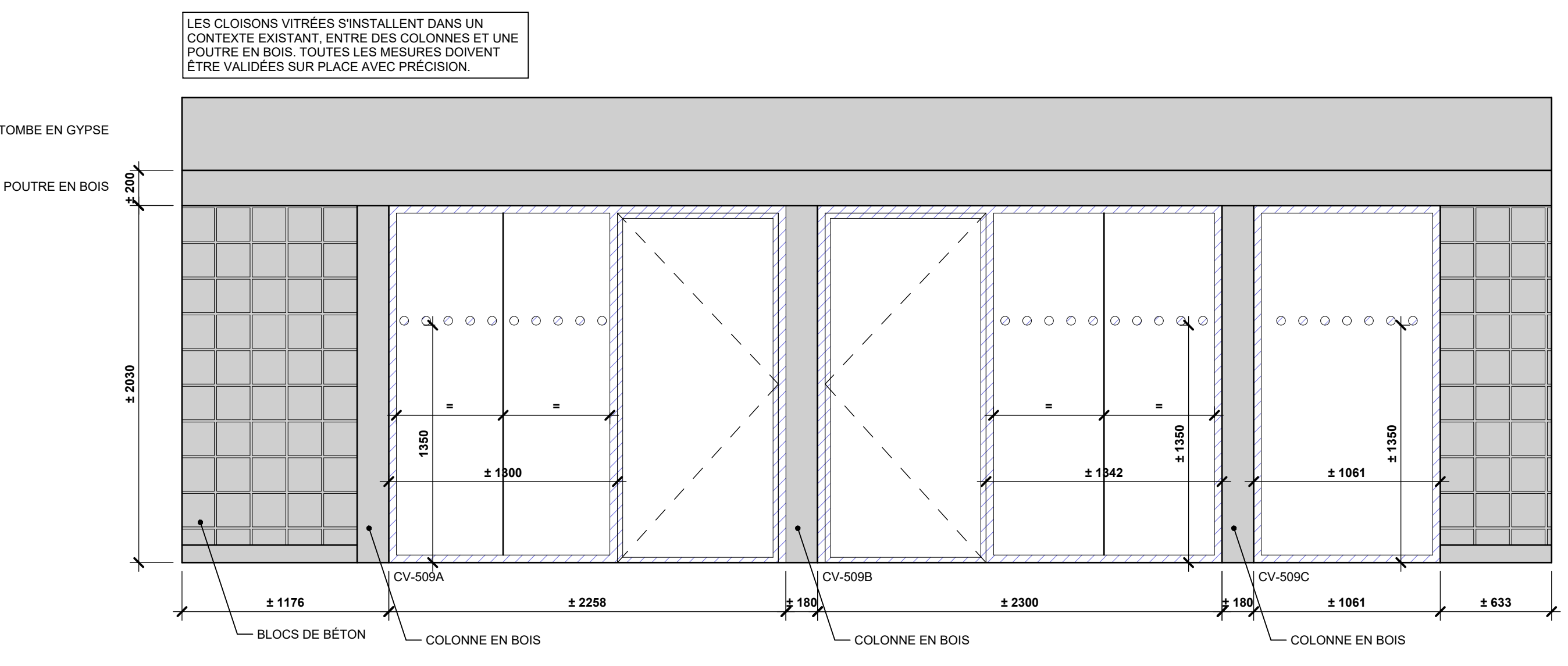
2026-04-23 15:43:17 Format ISO A0 (RV1) 2024



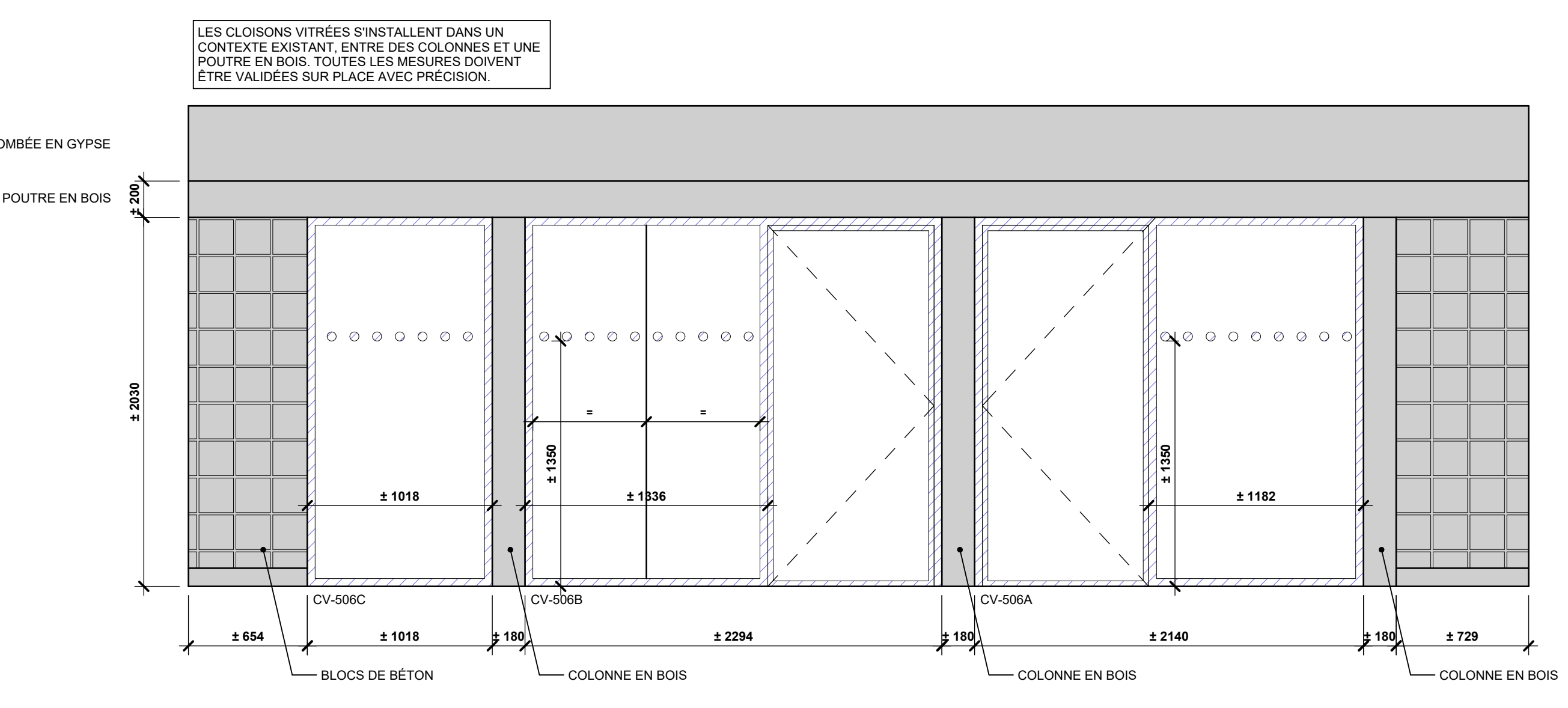
10 ÉLÉVATION CV-575A-B
R-0701 ÉCHELLE 1:25



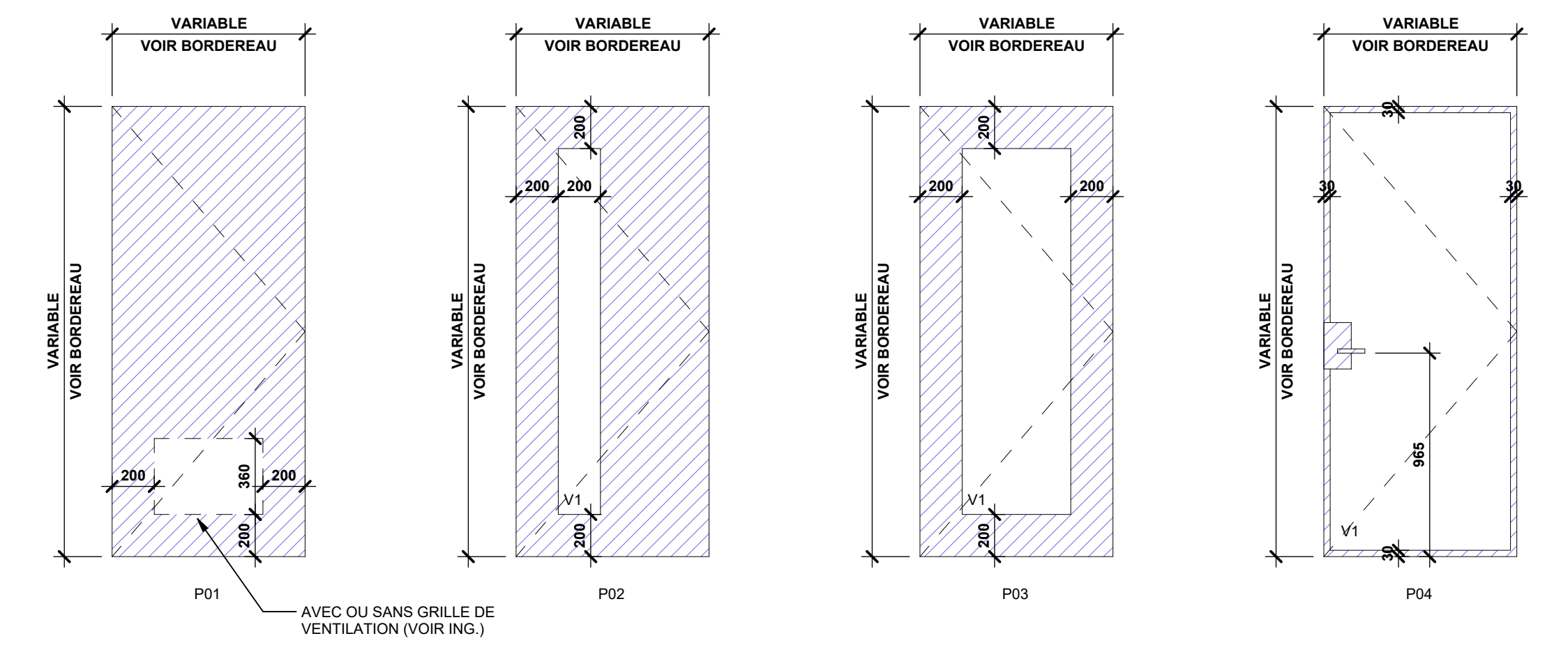
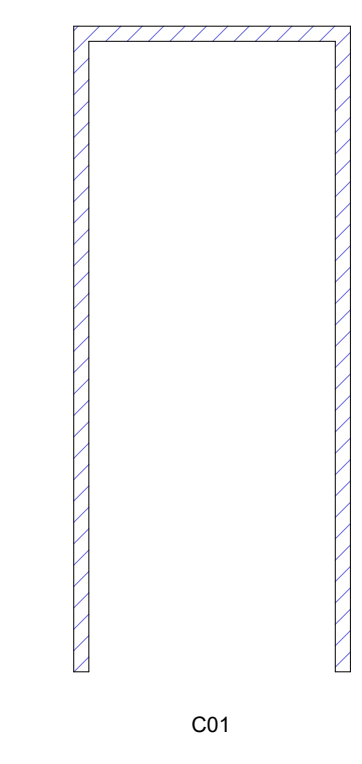
9 ÉLÉVATION CV-509D-E-F
R-0701 ÉCHELLE 1:25



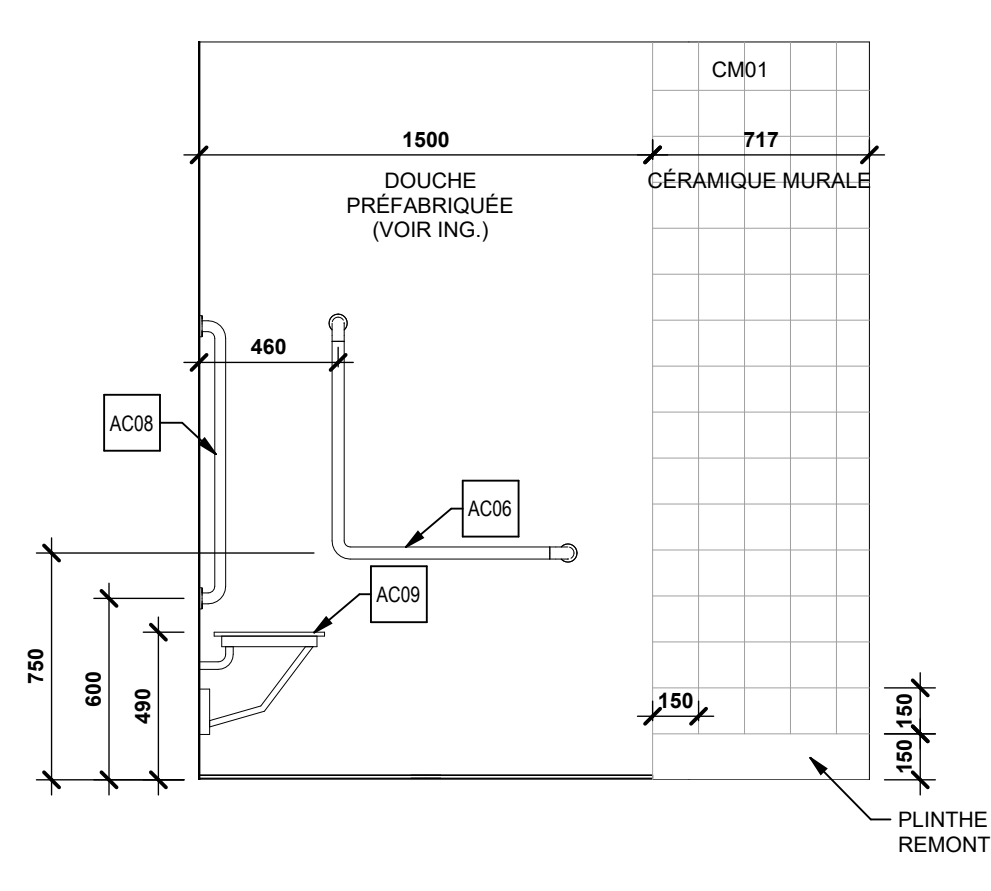
8 ÉLÉVATION CV-509A-B-C
R-0701 ÉCHELLE 1:25



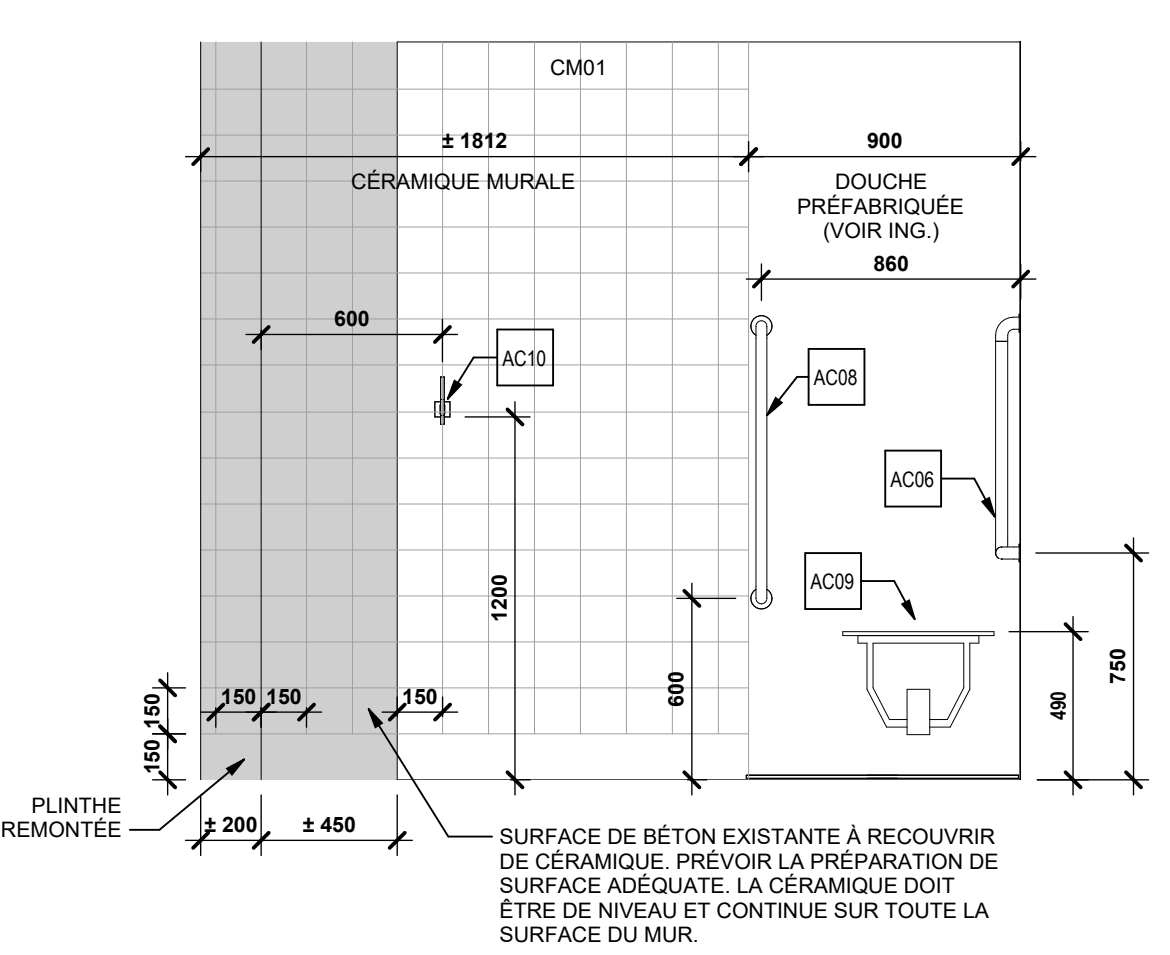
7 ÉLÉVATION CV-506A-B-C
R-0701 ÉCHELLE 1:25



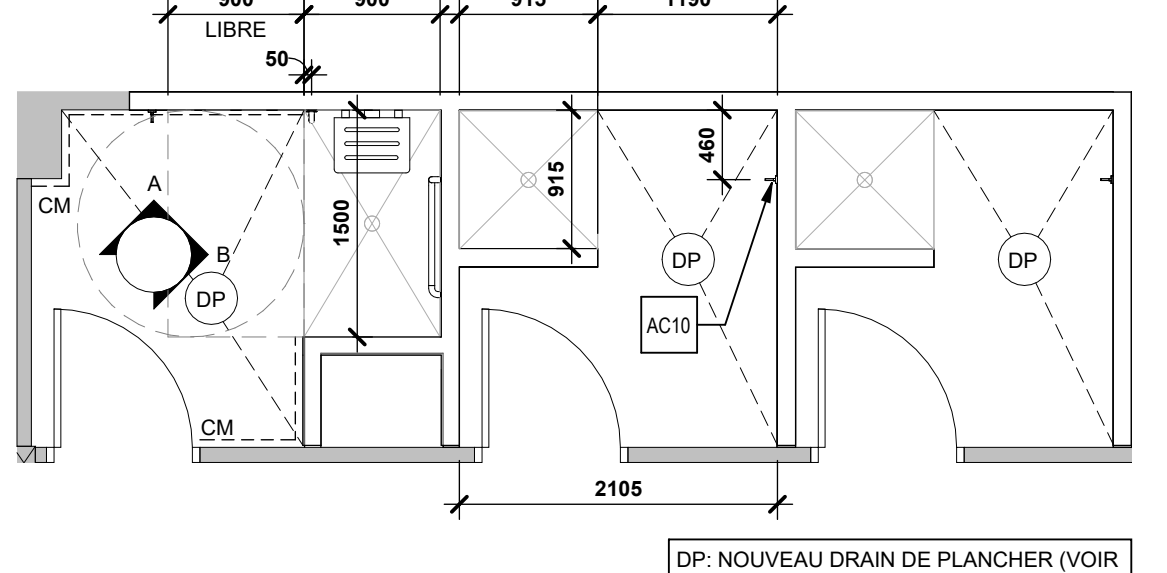
11 ÉLÉVATIONS DES PORTES ET CADRES
ÉCHELLE 1:25



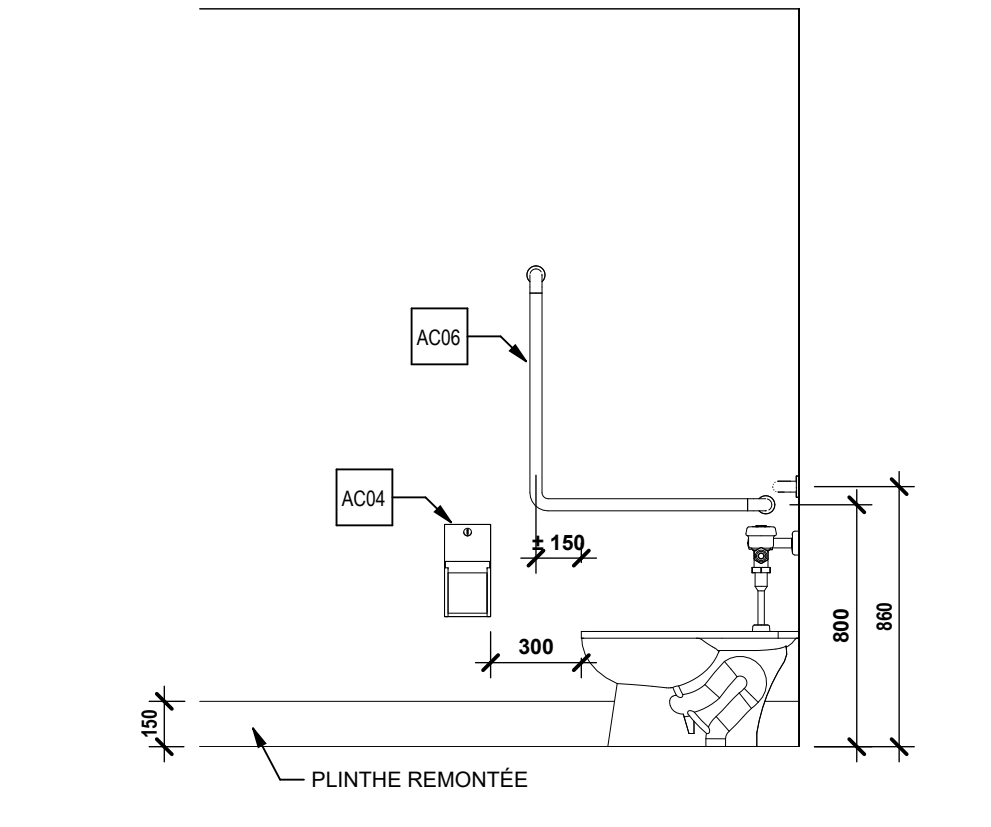
6 ÉLÉVATION - DOUCHE A.U. (A)
R-0701 ÉCHELLE 1:25



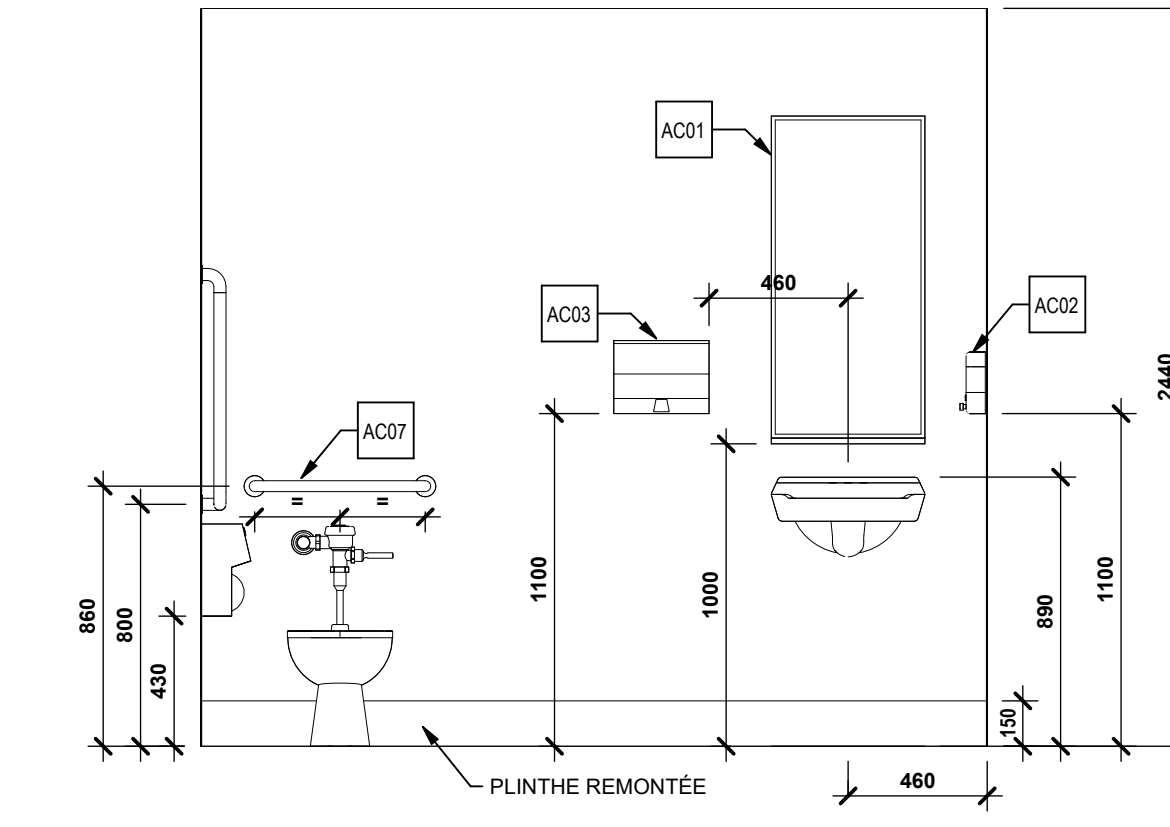
5 ÉLÉVATION - DOUCHE A.U. (B)
R-0701 ÉCHELLE 1:25



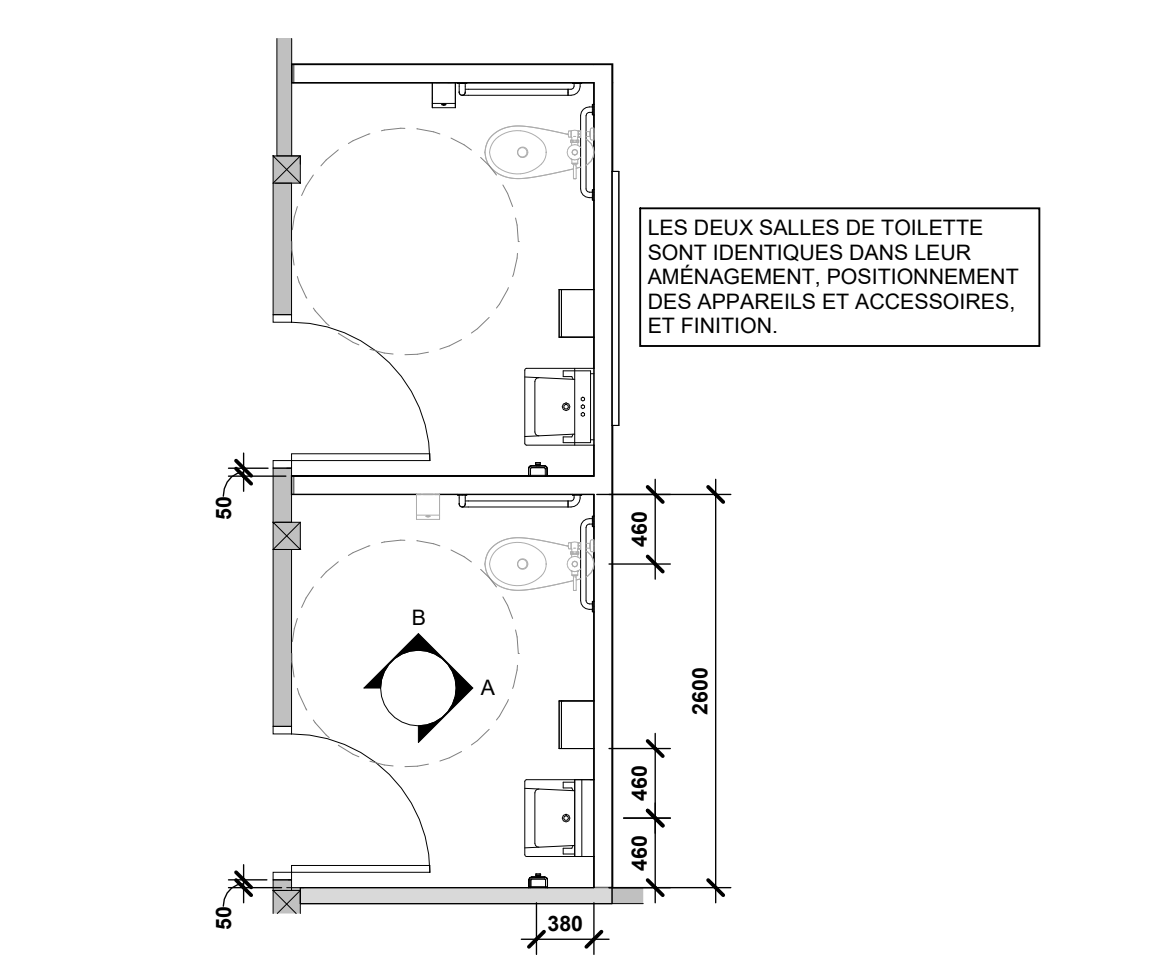
4 AGRANDI - DOUCHES
R-0701 ÉCHELLE 1:50



3 ELEVATION TYP. - TOILETTE (B)
R-0701 ÉCHELLE 1:25



2 ÉLÉVATION TYP. - TOILETTE (A)
R-0701 ÉCHELLE 1:25



1 AGRANDI - SALLES DE TOILETTE
R-0701 ÉCHELLE 1:50

NOTES GÉNÉRALES
PRÉVOIR DES ANCRAGES ET DES FONDUS DE CLOUAGE ADAPTÉS AU SUBSTRAT ET AUX PODS ET DIMENSIONS DES ITEMS À INSTALLER.
PRÉVOIR TOUS LES RENFORTS ET TOUTS LES FONDUS DE CLOUAGE APPROPRIÉS POUR L'INSTALLATION SECURITAIRE ET CONFORME DU BANC ESCAMOTABLE.

ACCESSOIRES

#	DESCRIPTION
AC01	MIROIR
AC02	DISTRIBUTEUR DE SAVON
AC03	DISTRIBUTEUR DE PAPIER À MAIN
AC04	DISTRIBUTEUR DE PAPIER DE TOILETTE
AC05	BARRE D'APPUI EN L 760 x 760 mm
AC07	BARRE D'APPUI DROITE 610 mm
AC08	BARRE D'APPUI GAUCHE 915 mm
AC09	BANC ESCAMOTABLE
AC10	CROCHET MURAL

Conseillers professionnels

Architecture:
YELLE MAILLÉ + GLCRM + L'ATELIER
architectes en consortium + CIM Conseil
en collaboration avec CIVIVI

No. Projet:
YELLE MAILLÉ: C24-003
GLCRM: 670-24-A
L'ATELIER: 2502-3302-24

Ingenierie:
TETRA TECH
Stantec

No. Projet:
TETRA TECH: 518181T
STANTEC: 137103031

PLAN CLE:

2025-04-15 09:00:00 Addenda A01 ADD A 01

Date	Revisé	Modification	Par

A: Numéro de dessin
B: Numéro de la description de dessin

Société québécoise des infrastructures Québec

Client: **Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais Québec**

Projet: **CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (CHAUD) - PHASE 1 - PRÉPARATION DU SITE**

DÉCONSTRUCTION, DÉCONTAMINATION ET BUREAU DE CHANTIER

Boisau: **Van Labelle**

Tire du dessin: **BLOC 500 - AGRANDIS ET ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES**

D.A.O.:

Conçu par:	Dessiné par:	Vérifié par:
EL	EL	

Date	A	M	J	Date	A	M	J	Date	A	M	J
2026-04-15				2026-04-15				2026-04-15			

Contrat n°: 44546103

Échelle n°: 06990-002

R-0701

2025-04-23 15:43:20 Format ISO A0 (RV1) 2024

NOMENCLATURE DES FINIS D'ÉBÉNISTERIE

LÉGENDE DES FINIS D'ÉBÉNISTERIE

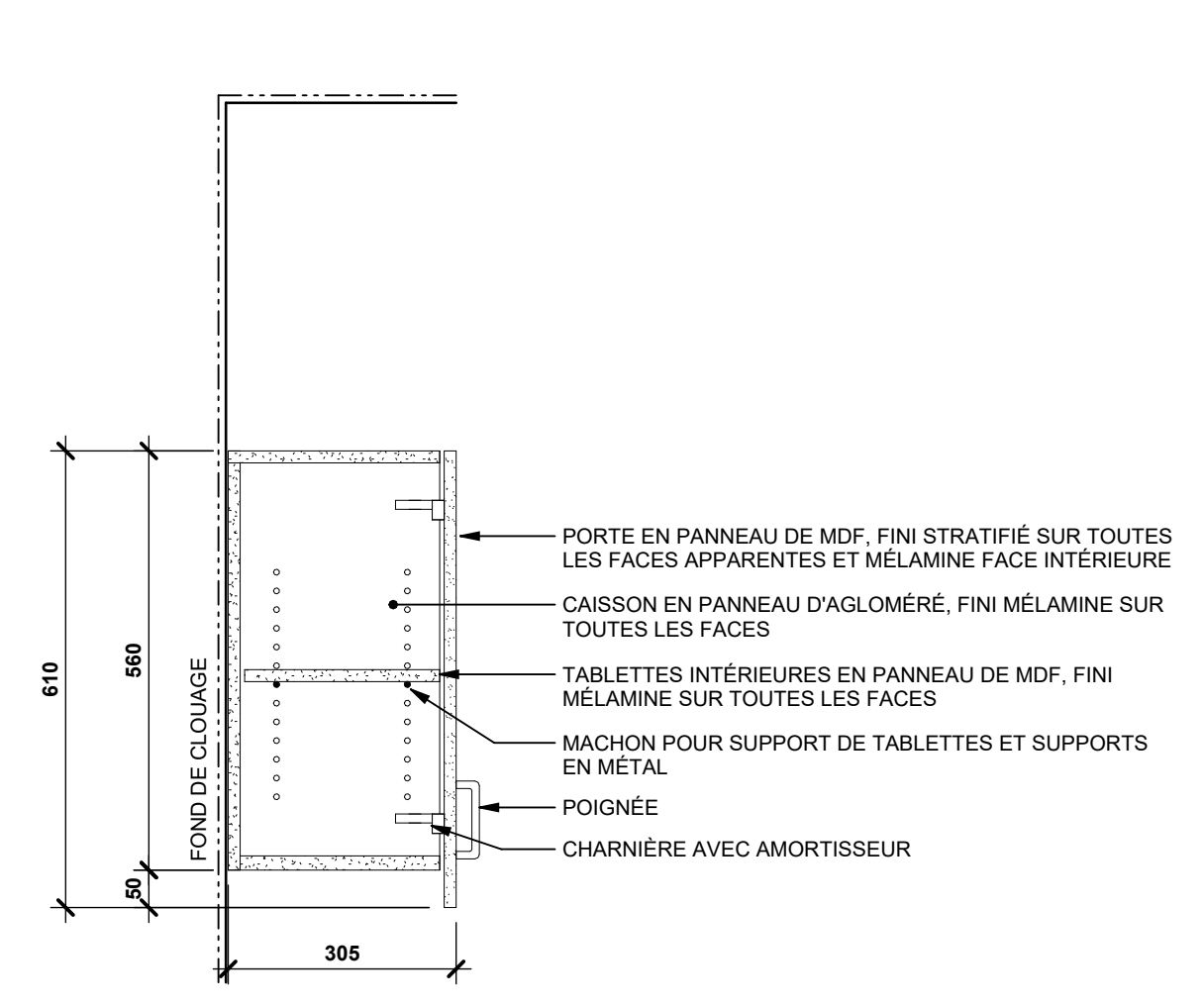
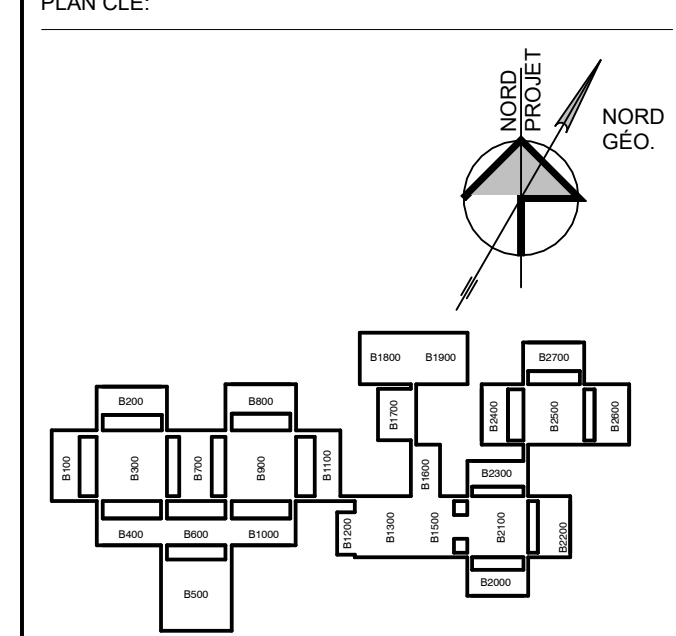
S1	STRATIFIÉ STANDARD, COULEUR 1
S2	STRATIFIÉ STANDARD, COULEUR 2
S3	STRATIFIÉ STANDARD, COULEUR 3

Architecte:
YELLE MAILLÉ + GLCRM + L'ATELIER
 architectes en consortium + CIM Conseil
 en collaboration avec Civili

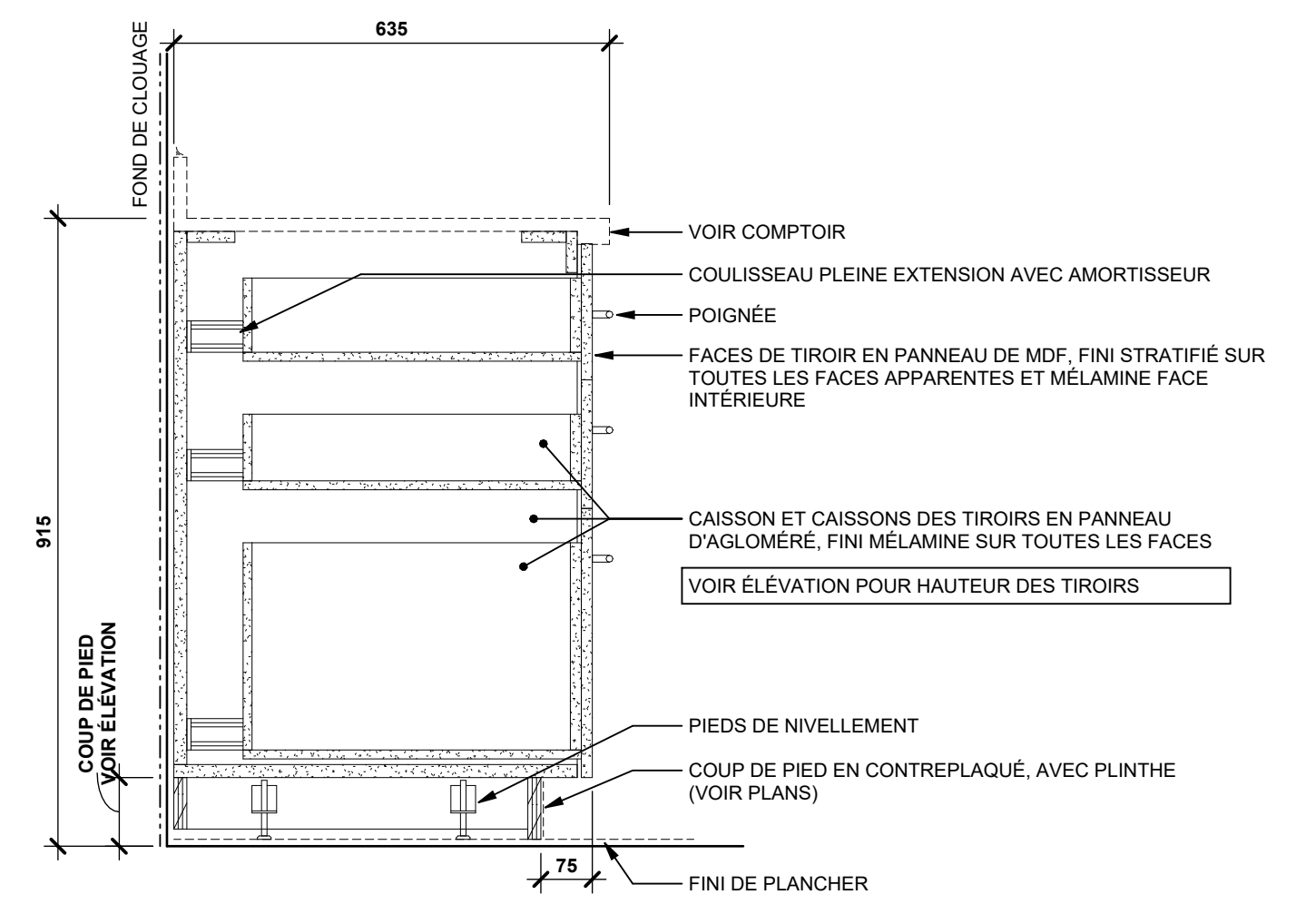
No. Projet:
 YELLE MAILLÉ, C24-003
 GLCRM, 670-24-A
 L'ATELIER, 2500-3300-24



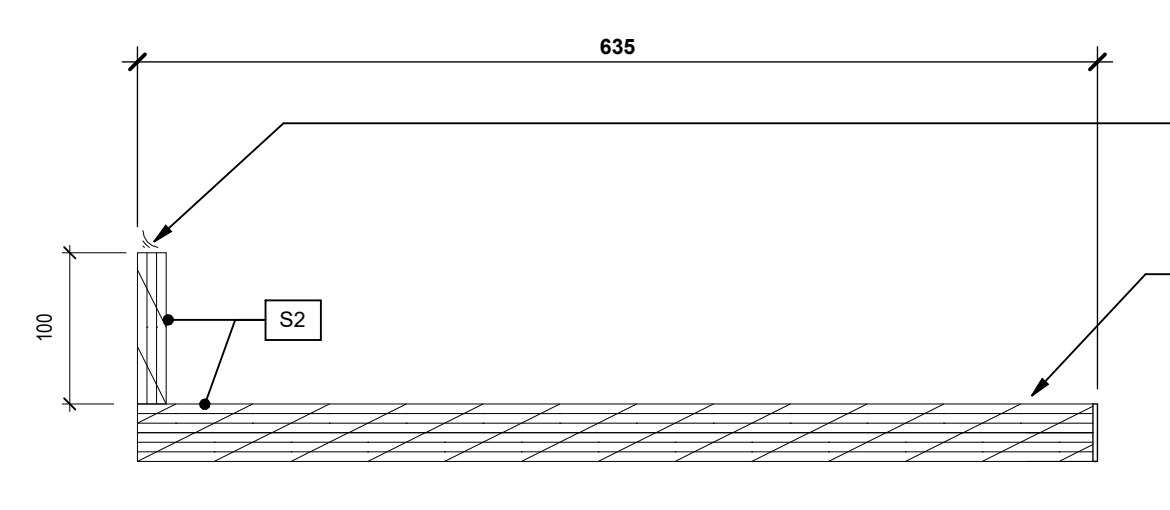
No. Projet:
 TETRA TECH, 518781T
 STANTEC, 137103031



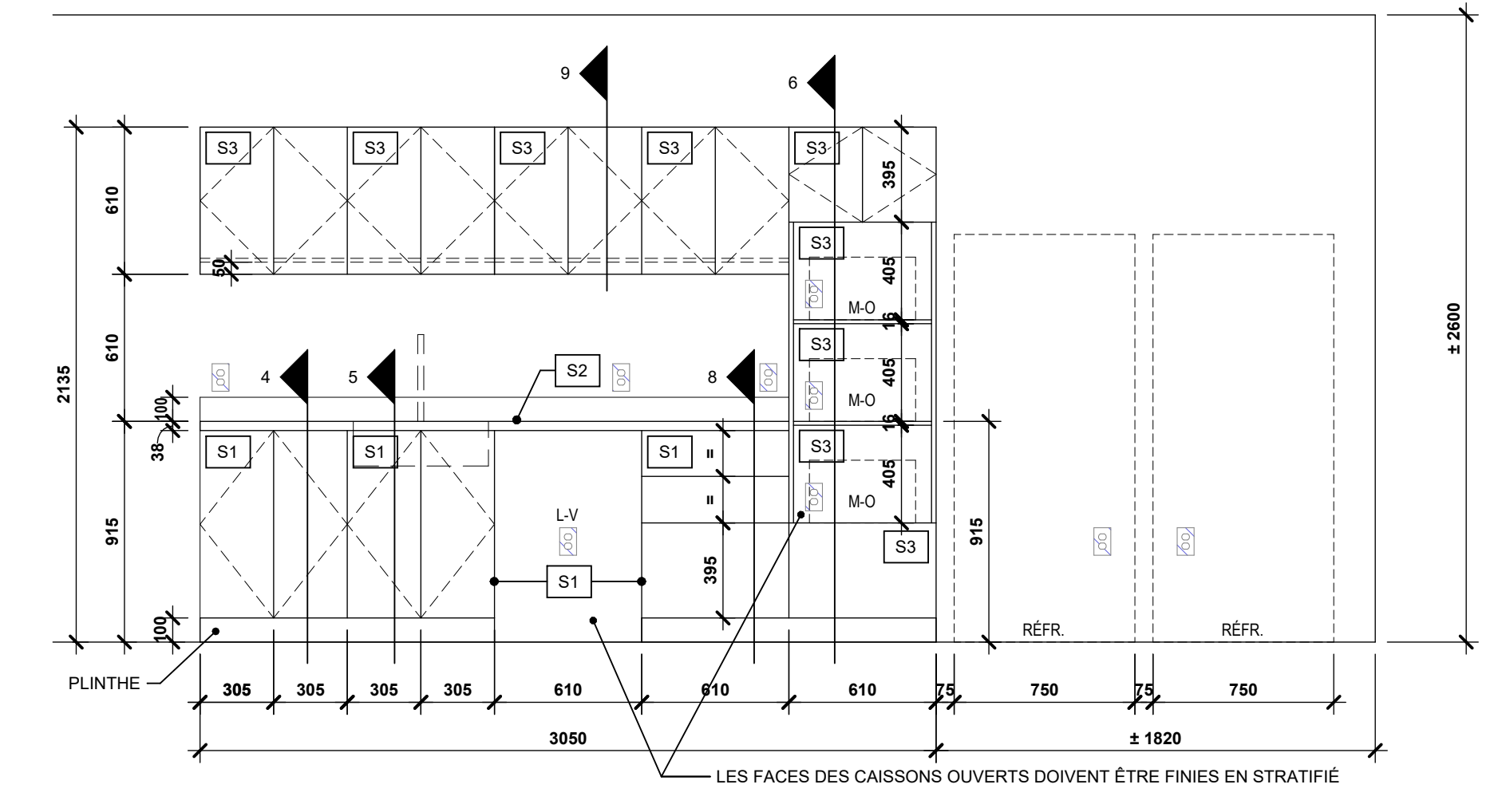
9 ARMOIRE HAUTE
 ÉCHELLE 1 : 10



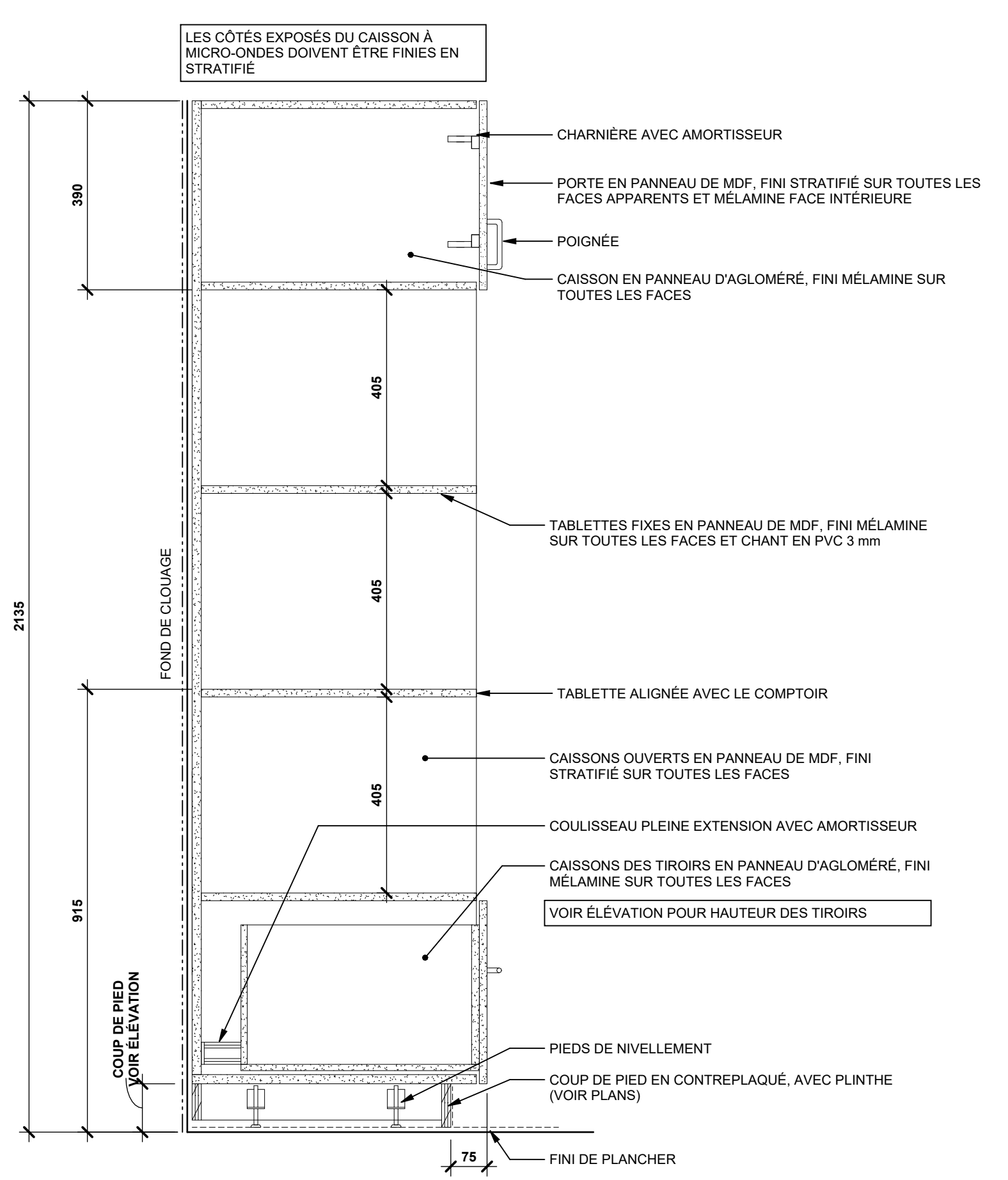
8 ARMOIRE AVEC TIROIRS
 ÉCHELLE 1 : 10



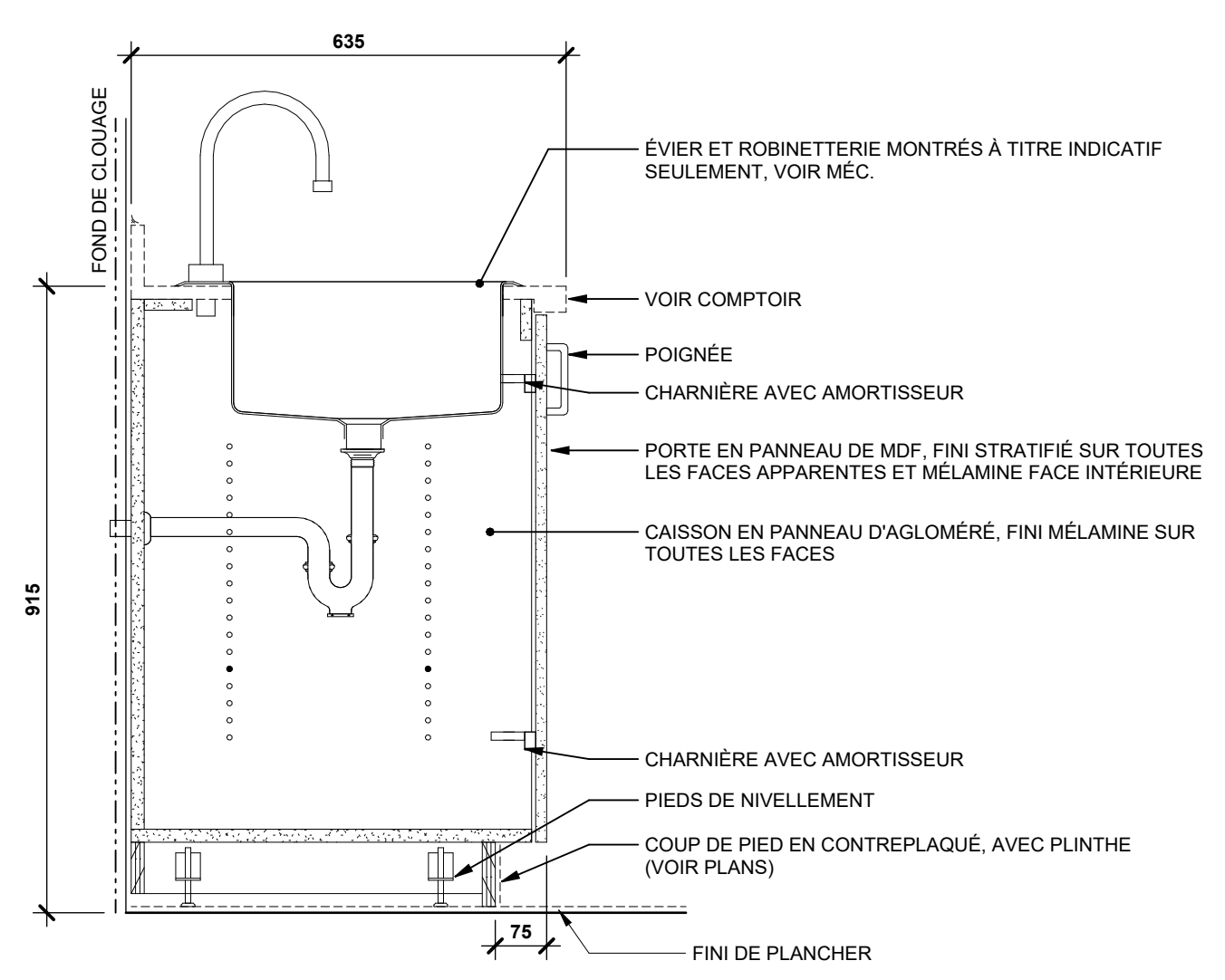
7 COMPTOIR EN CONTREPLAQUÉ
 ÉCHELLE 1 : 5



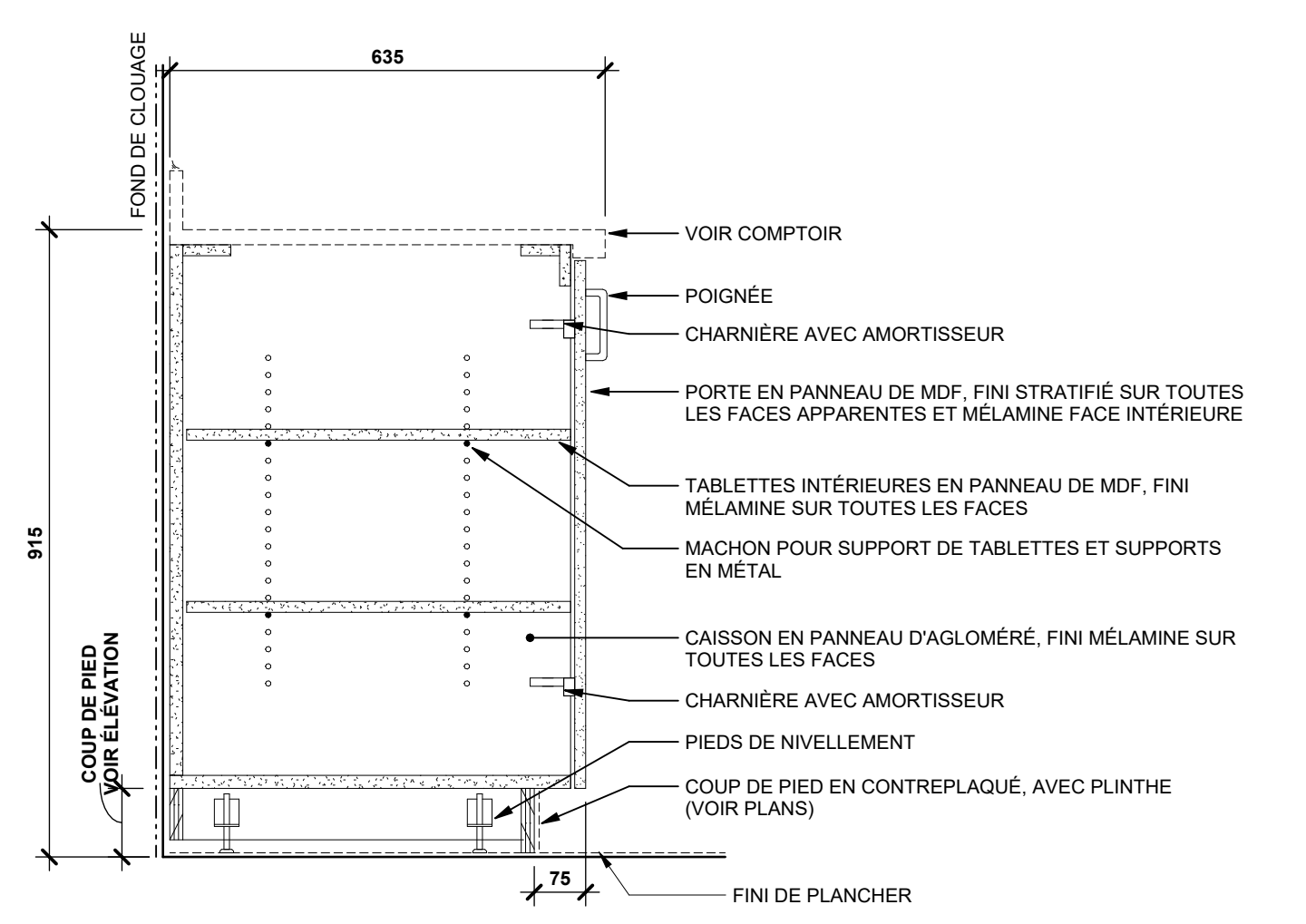
3 M01* CUISINETTE (MIROIR)
 D-0314 ÉCHELLE 1 : 25



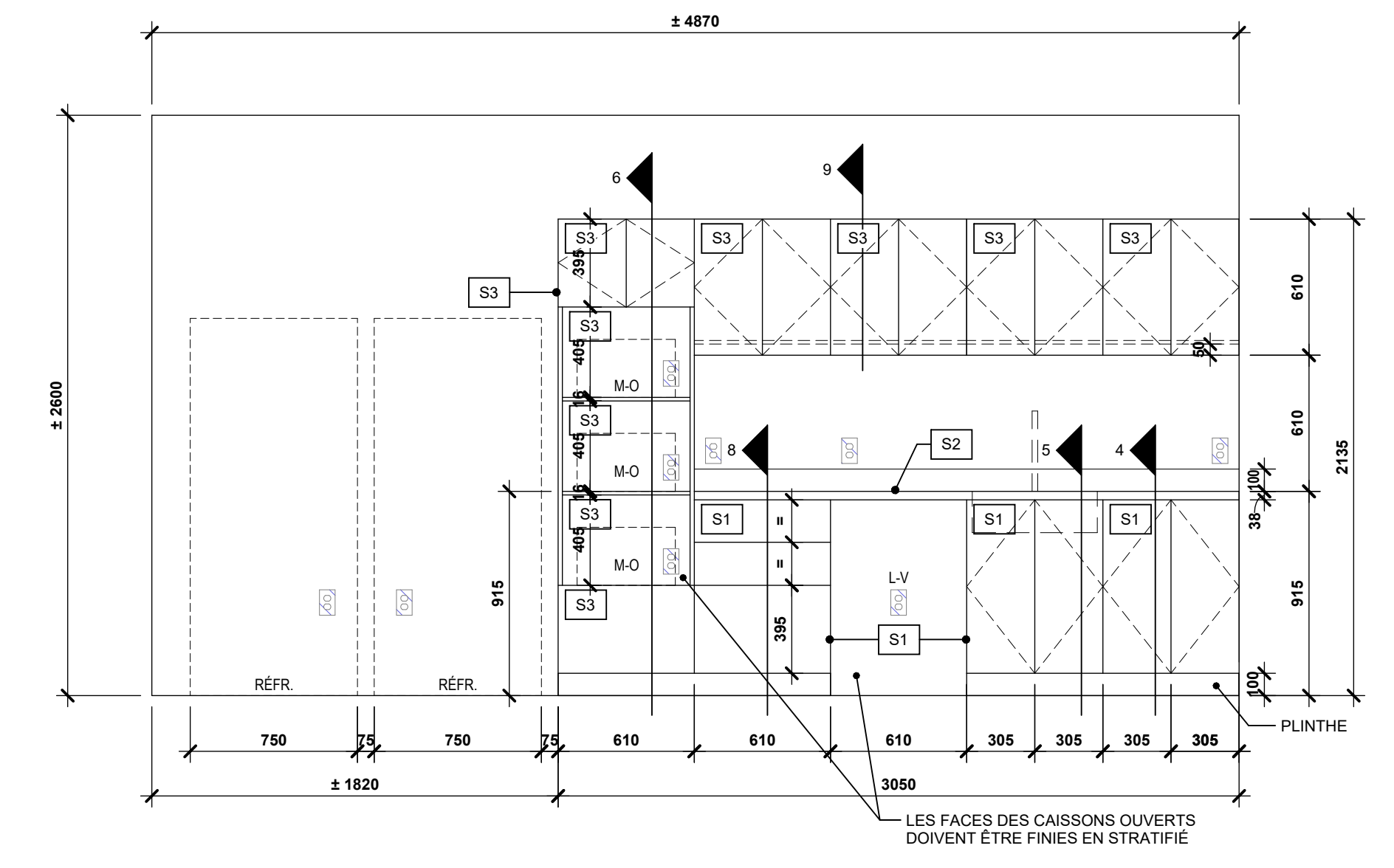
6 ARMOIRE AVEC MICRO-ONDE ET TIROIR
 ÉCHELLE 1 : 10



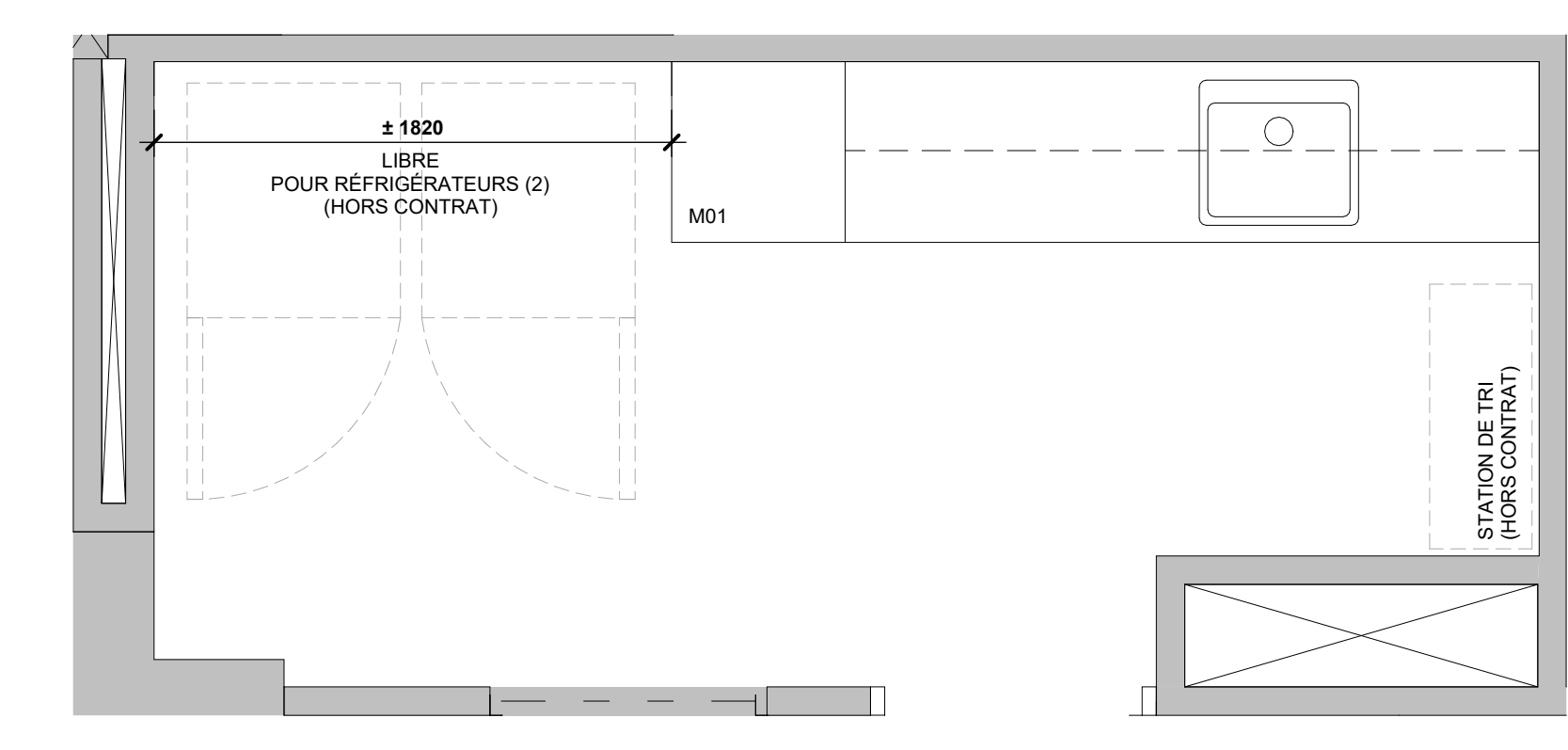
5 ARMOIRE AVEC ÉVIER
 ÉCHELLE 1 : 10



4 ARMOIRE FERMÉE
 ÉCHELLE 1 : 10



2 M01 CUISINETTE
 R-0801 ÉCHELLE 1 : 25



1 BLOC 500 - AGRANDI CUISINE 1
 D-0301 ÉCHELLE 1 : 25

2026-04-15	B	ADDENDA A01	ADD A 01
A	M	J	Rev
Date		Modification	Par

A	Nombre de sites
B	Nombre de la description de sites



Projet:
CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (CHAUD) - PHASE 1 - PRÉPARATION DU SITE
 DÉCONSTRUCTION, DÉCONTAMINATION ET BUREAU DE CHANTIER

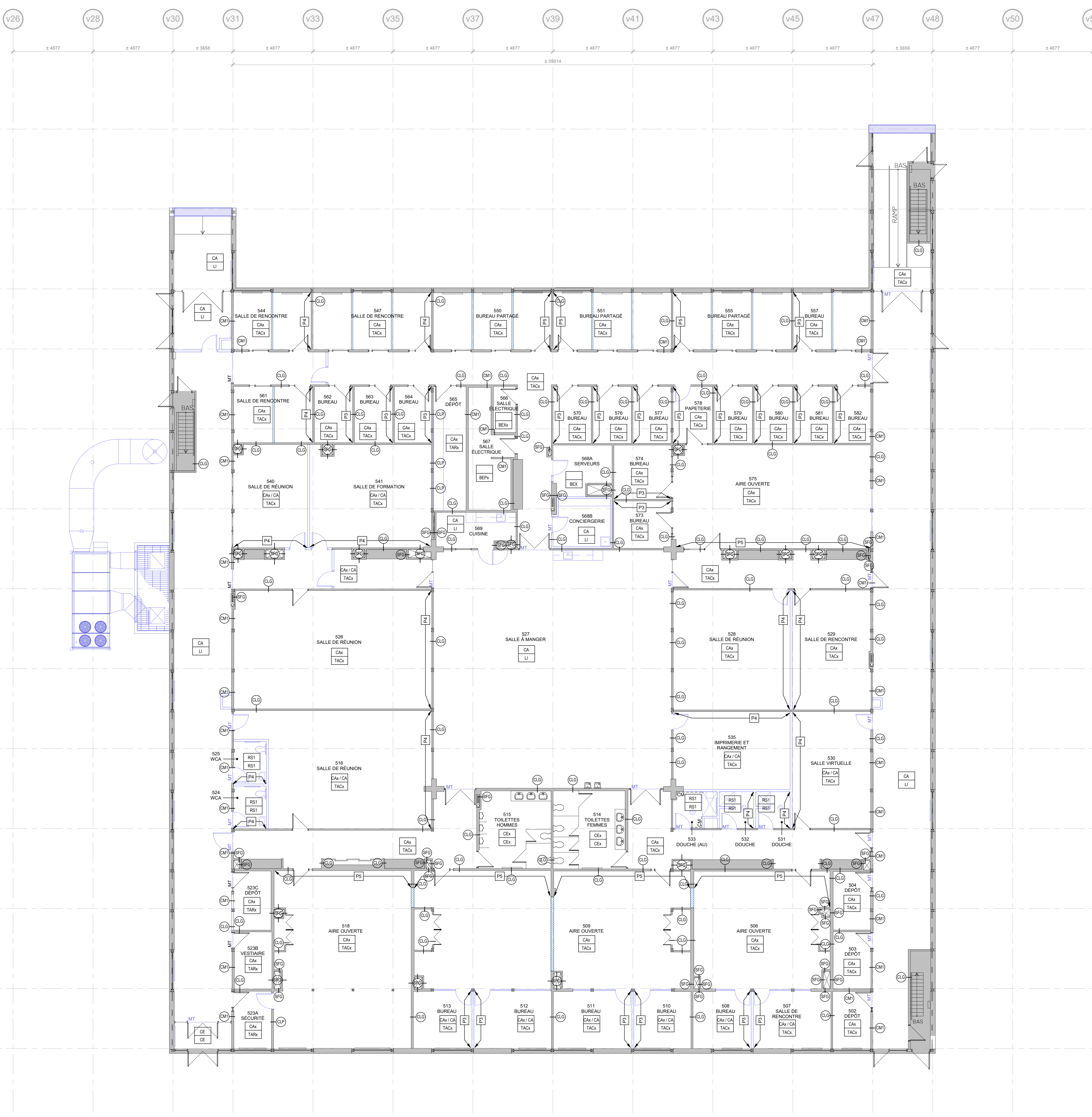


Titre du dessin:
BLOC 500 - MOBILIER INTÉGRÉ

D.A.G.:

Conçu par:	Dessiné par:	Vérifié par:
EL	EL	
Date:	Date:	Date:
2026-04-15	2026-04-15	2026-04-15
Contrat n°:	Rapport	
44546103	As indicated	
Échelle n°:	Feuille n°:	De:
06990-002	R-0801	

2026-04-23 15:43:28 Format ISO A0 (RV1) 2024



1 BLOC 500 - PLAN DES FINIS NIVEAU 2
R-0901 ÉCHELLE 1:100

- LEGENDE DES FINIS (BLOC 500)**
- ÉLÉMENTS EXISTANTS CONSERVÉS
 - ÉLÉMENTS NOUVEAU
 - NOTE SPÉCIFIQUE
 - PORTE EXISTANTE
 - PORTE NOUVELLE
 - ZONE DE RAGRÈGE DES FINIS ET SURFACES
 - FIN MURAL
- NOMENCLATURE DES MURS ET CLOISONS**
- CL0 CLOISON DE GYPSE (ISOLÉE DANS LA MAJORITÉ DES CAS)
 - CLP CLOISON EN PANNEAUX PRÉFABRIQUÉS
 - CLM CLOISON DE BLOCS DE MAÇONNERIE CARRE
 - CLD CLOISON DE BLOCS DE MAÇONNERIE STANDARD
 - CLB CLOISON MODULAIRE DE BUREAU
 - SFP SOUFFLAGE EN GYPSE
 - SFI SOUFFLAGE EN GYPSE ISOLÉ
- NOMENCLATURE DES FINIS**
- ÉTIQUETTE DE FINI DE PLANCHER À DEMOUR
- XX — TYPE DE PLINTHE
 - XX — TYPE FINI PLANCHER
- ÉTIQUETTE DE FINI DE PLANCHER À CONSERVER
- XXX — TYPE DE PLINTHE
 - XXX — TYPE FINI PLANCHER
- LORSQUE LES PLINTHES ET LE PLANCHER ONT LE MÊME FINI, IL S'AGIT DE PLINTHE INTÉGRALE REMONTÉE
- J.P. — JOINTION ENTRE DEUX FINIS DE PLANCHER
- MT. — MOULURE DE TRANSITION ENTRE DEUX FINIS DE PLANCHER
- LEGENDE DES FINIS**
- 00x L'APPELLATION "x" RÉFÈRE À DES FINIS EXISTANTS CONSERVÉS
 - BEP BÉTON PEINT
 - BEX BÉTON EXPOSÉ
 - CE CÉRAMEQUE
 - CM CÉRAMEQUE MURALE
 - LI LINOLEUM
 - RS1 REVÊTEMENT DE SOL SIMPLE ANTIDÉRAPANT
 - TAC TAPIS EN CARREAUX
 - TAR TAPIS EN ROULEAU
- PLINTHES**
- CA PLINTHE DE CAOUTCHOUC 100 mm
 - CE PLINTHE DE CÉRAMEQUE 100 mm (TEL QUE PLANCHER)
 - RS1 PLINTHE REMONTÉE DE 150 mm (TEL QUE PLANCHER)
- PEINTURE**
- P PEINTURE STANDARD
 - PE PEINTURE EPOXY (LOCAUX À HAUT TAUX D'HYGÈNE)
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES CLOISONS SONT PEINTES COULEUR P1, ET TOUTES LES PORTES SONT PEINTES COULEUR P2.
- P1 COULEUR DE BASE (À DÉTERMINER PAR L'ARCHITECTE)
 - P2 COULEUR DES PORTES ET CADRES (À DÉTERMINER PAR L'ARCHITECTE)
 - P3 COULEUR ACCENT (À DÉTERMINER PAR L'ARCHITECTE)
 - P4 COULEUR ACCENT (À DÉTERMINER PAR L'ARCHITECTE)
 - P5 COULEUR ACCENT (À DÉTERMINER PAR L'ARCHITECTE)

NOTES GÉNÉRALES

L'ENTREPRENEUR DEVRA RÉPARER, RAGRÈGER TOUTES LES CLOISONS À PRENDRE À DES FINIS DE SOUMISSIONS, ASSUMER QUE 10% DES CLOISONS SONT CONSIDÉRÉS COMME ABÎMÉS.

ANCRAGES DIVERS À RETENIR ET PRÉFÈREMENTS À COMBLER (AUTOCOLLANTS 3M À RETIRER (DOMMAGE AU SUPPORT POSSIBLE))

ACCROCHES DE COISSERS DE CHAISES À RÉPARER

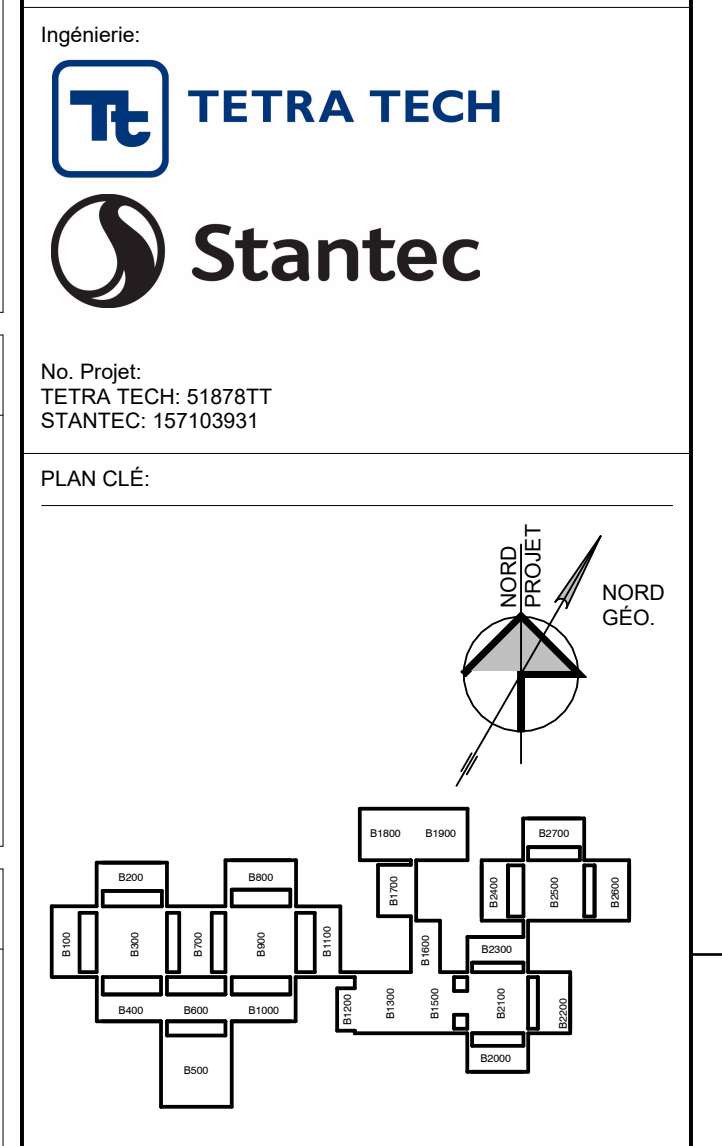
L'ENTREPRENEUR DEVRA REMPLACER LES CARREAUX DE TAPIS ABÎMÉS DANS LES LOCAUX OÙ LES TAPIS SONT CONSERVÉS À DES FINIS DE SOUMISSIONS, ASSUMER QUE 3% DE LA SURFACE EST À REMPLACER. UTILISER LES CARREAUX RÉCUPÉRÉS (VOIR NOTE 0006).

Architecte:
YELLE MAILLÉ + GLCRM + L'ATELIER
architectes en consortium + CIM Conseil
en collaboration avec CIVIVI

No. Projet:
YELLE MAILLÉ: C24-003
GLCRM: 670-24-A
L'ATELIER: 2260-3200-24

Ingenierie:
TETRA TECH
Stantec

No. Projet:
TETRA TECH: 518PSTT
STANTEC: 137103031



Date	Modifié par	Modification	Par
2026-04-15	B	ADDENDA A01	ADD A 01

Société québécoise des infrastructures
Québec

Client:
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
Québec

Projet:
CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (CHAUD) - PHASE 1 - PRÉPARATION DU SITE

DÉCONSTRUCTION, DÉCONTAMINATION ET BUREAU DE CHANTIER



Tire du dessin:
BLOC 500 - PLAN DES FINIS NIVEAU 2

D.A.G.:

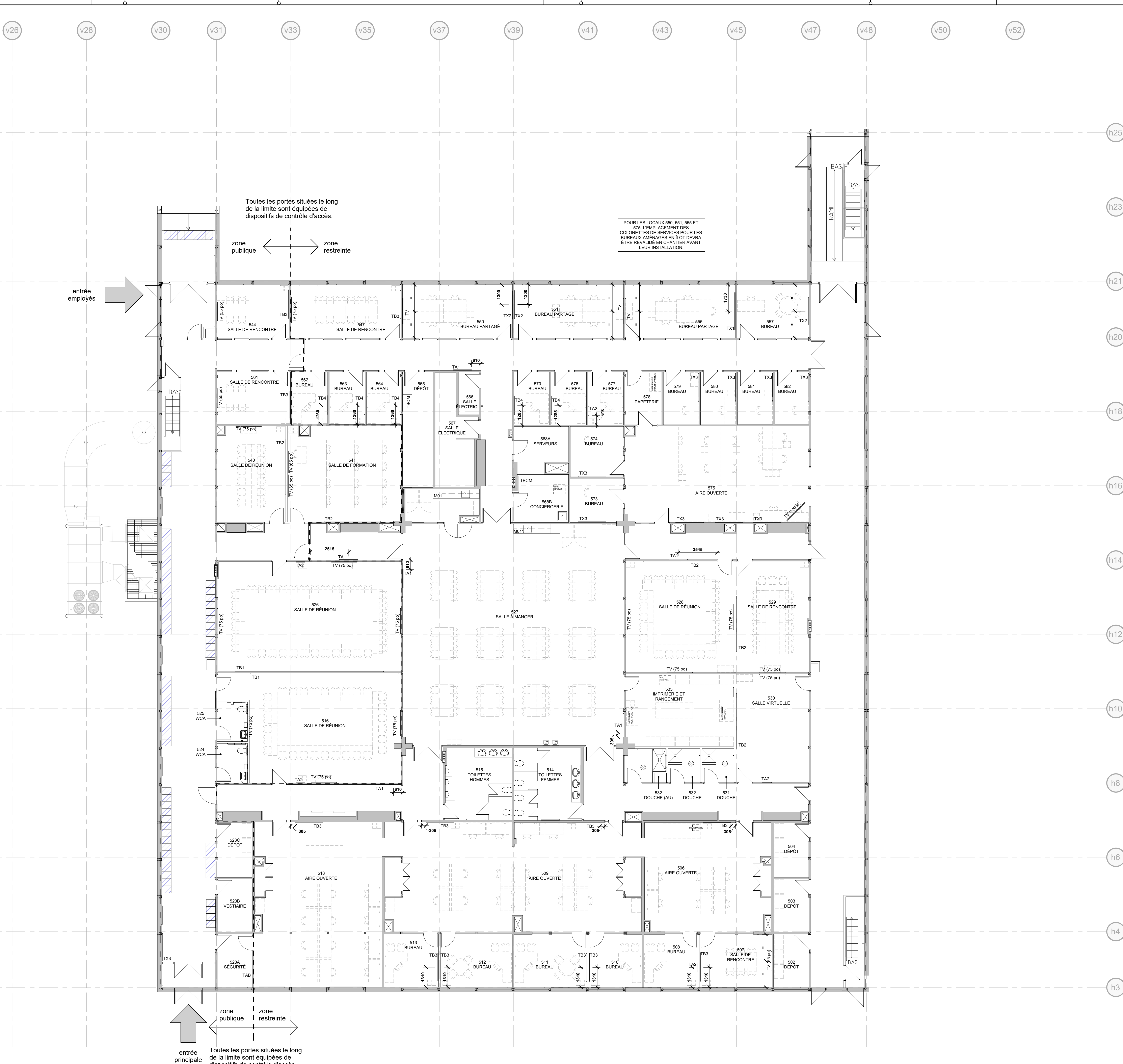
Conçu par	Dessiné par	Vérifié par
EL	EL	

Date	A	M	J	Date	A	M	J	Date	A	M	J
2026-04-15				2026-04-15				2026-04-15			

Contrat n°: 44546103

Échelle n°: 06990-002

R-0901



1 BLOC 500 - PLAN D'AMÉNAGEMENT
R-0902 ÉCHELLE 1:100

NOTES GÉNÉRALES

LES AMÉNAGEMENTS SONT MONTRÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. AVANT QU'ON ENTREPRENNE EN CAS DE DOUTE POUR L'EMPLACEMENT DES PRISES ÉLECTRIQUES, PRISES DATA, FONDS DE CLOUAGE, ETC.

PRÉVOIR DES ANCRAGES ET DES FONDS DE CLOUAGE ADAPTÉS AU SUBSTRAT ET AUX PODS ET DIMENSIONS DES ÉLÉMENTS À INSTALLER.

DES FONDS DE CLOUAGE SONT À PRÉVOIR EN SURFACE POUR L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS ADJOINDUS SUR LES CLOISONS EXISTANTES CONCRÈTES. LES CONTRAQUES DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS SOULEVÉMENT DANS LES MONTANTS EXISTANTS, ET PERITS DE LA MÊME COULEUR QUE LES MURS AVANT L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS ADJOINDUS.

LORSQUE L'ÉQUIPEMENT EST À INSTALLER SUR DES NOUVELLES CLOISONS, LES FONDS DE CLOUAGE DOIVENT ÊTRE PRÉVUS À L'INTÉRIEUR DES CLOISONS.

LORSQUE L'ÉQUIPEMENT EST À INSTALLER SUR DES CLOISONS EN BLOCS DE BÉTON, PRÉVOIR DES ANCRAGES ADAPTÉS.

LÉGENDE - AMÉNAGEMENTS

MOBILIER MOBILE (HORS CONTRAT) MONTRÉ À TITRE INDICATIF

TXx TABLEAU À INSTALLER

CABINETS MÉTALLIQUES (À FOURNIR ET INSTALLER)

NOMENCLATURE DES ACCESSOIRES ET ÉQUIPEMENTS

LES TABLEAUX (TA, TB, TC) SONT RÉCUPÉRÉS DU SITE AÏSTOU ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR. CEUX-CI DOIVENT ÊTRE SOIGNEUSEMENT NETTOYÉS AVANT LEUR INSTALLATION.

LES DIMENSIONS LISTÉES DANS LES CATEGORIES SONT APPROXIMATIVES, ET DOIVENT SERVIR À L'ENTREPRENEUR D'OUTIL POUR LA PLANIFICATION DU TRAVAIL DE MAINTIEN ET D'INSTALLATION.

HAUTEUR D'INSTALLATION DES TABLEAUX:
LE BORD DU TABLEAU @ 915 mm DU PLANCHER

TB1	TABIEAU BLANC 32" X 4" (813 X 1020 mm)
TB2	TABIEAU BLANC 12" X 4" (305 X 1020 mm)
TB3	TABIEAU BLANC 8" X 4" (203 X 1020 mm)
TB4	TABIEAU BLANC 4" X 2" (102 X 510 mm)
TA1	TABIEAU D'AFFICHAGE 4" X 3" (102 X 915 mm)
TA2	TABIEAU D'AFFICHAGE 2" X 3" (51 X 915 mm)
TAB	TABIEAU BLANC ET D'AFFICHAGE

LES ACCESSOIRES ET ÉQUIPEMENTS CI-DESSOUS SONT FOURNIS PAR LE CLIENT ET À INSTALLER PAR L'ENTREPRENEUR. L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR LES ANCRAGES ET LES FONDS DE CLOUAGE MESURÉS À UNE INSTALLATION SÉCURITAIRE EN FONCTION DU SUBSTRAT ET DU PONDUS DES ÉLÉMENTS.

TV	TELEVISEUR
TX1	TABIEAU BLANC 2400 X 1200 mm
TX2	TABIEAU BLANC 1530 X 1200 mm
TX3	TABIEAU BLANC 1530 X 870 mm

LES TELEVISEURS "TV (75 po)" ET "TV (65 po)" SITUÉS DANS LES SALLES DE REUNION ET DE CONFERENCE DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS LE CENTRE DE L'ÉCRAN À 150 mm DU SOL.

LES TELEVISEURS "TV (55 po)" ET "TV" SITUÉS DANS LES SALLES DE REUNION POUR A PERSONNES ET DANS LES BUREAUX DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS LE BAS DE L'ÉCRAN À 915 mm DU SOL.

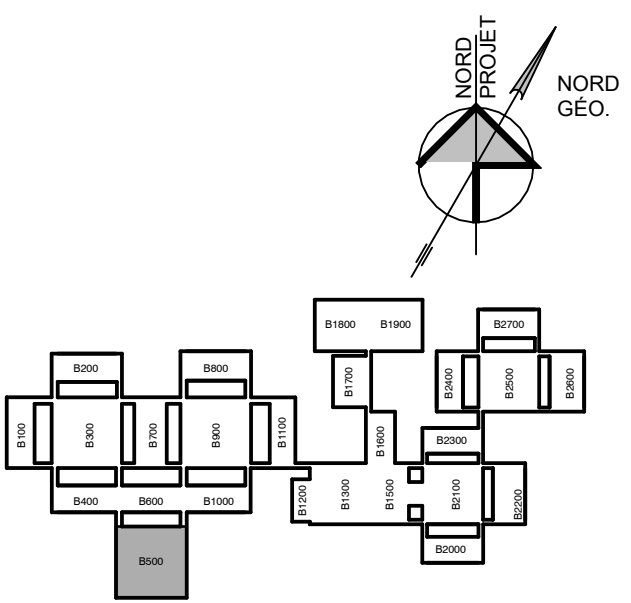
EXCEPTIONNELLEMENT, LE TELEVISEUR "TV (55 po)" SITUÉ DANS LA SALLE DE RENCONTRE 507 DOIT ÊTRE INSTALLÉ LE CENTRE DE L'ÉCRAN À 1025 mm DU SOL.

Architecte:
VELLE MAILLÉ + GLCRM + L'ATELIER
architectes en consortium + CIM Conseil
en collaboration avec CIVIVI

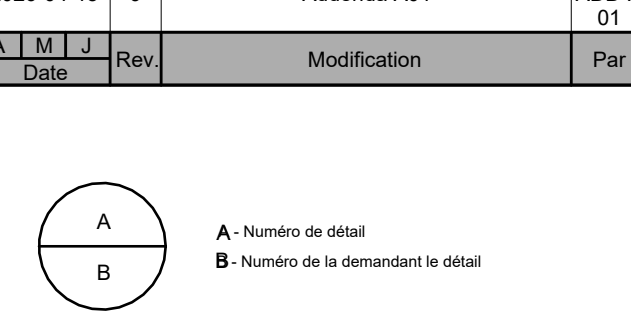
No. Projet:
VELLE MAILLÉ: C24-003
GLCRM: 679-24-A
L'ATELIER: 2592-3202-24



No. Projet:
TETRA TECH: 51818TT
STANTEC: 137103031



Date	Modifié par	Modification	Par
2026-04-15	B	Adressa AD1	ADD A 11



Société québécoise des infrastructures
Québec

Client:
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
Québec

Projet:
CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (CHAUD) - PHASE 1 - PRÉPARATION DU SITE

DÉCONSTRUCTION, DÉCONTAMINATION ET BUREAU DE CHANTIER



Tire du dessin:
BLOC 500 - PLAN D'AMÉNAGEMENT

D.A.G.:

Conçu par:	Dessiné par:	Vérifié par:
EL	EL	
Date:	Date:	Date:
2026-04-15	2026-04-15	2026-04-15
Contrat n°:	Rapport	
44546103	As indicated	
Échelle n°:	Feuille n°:	De:
06990-002	R-0902	